



République de Guinée

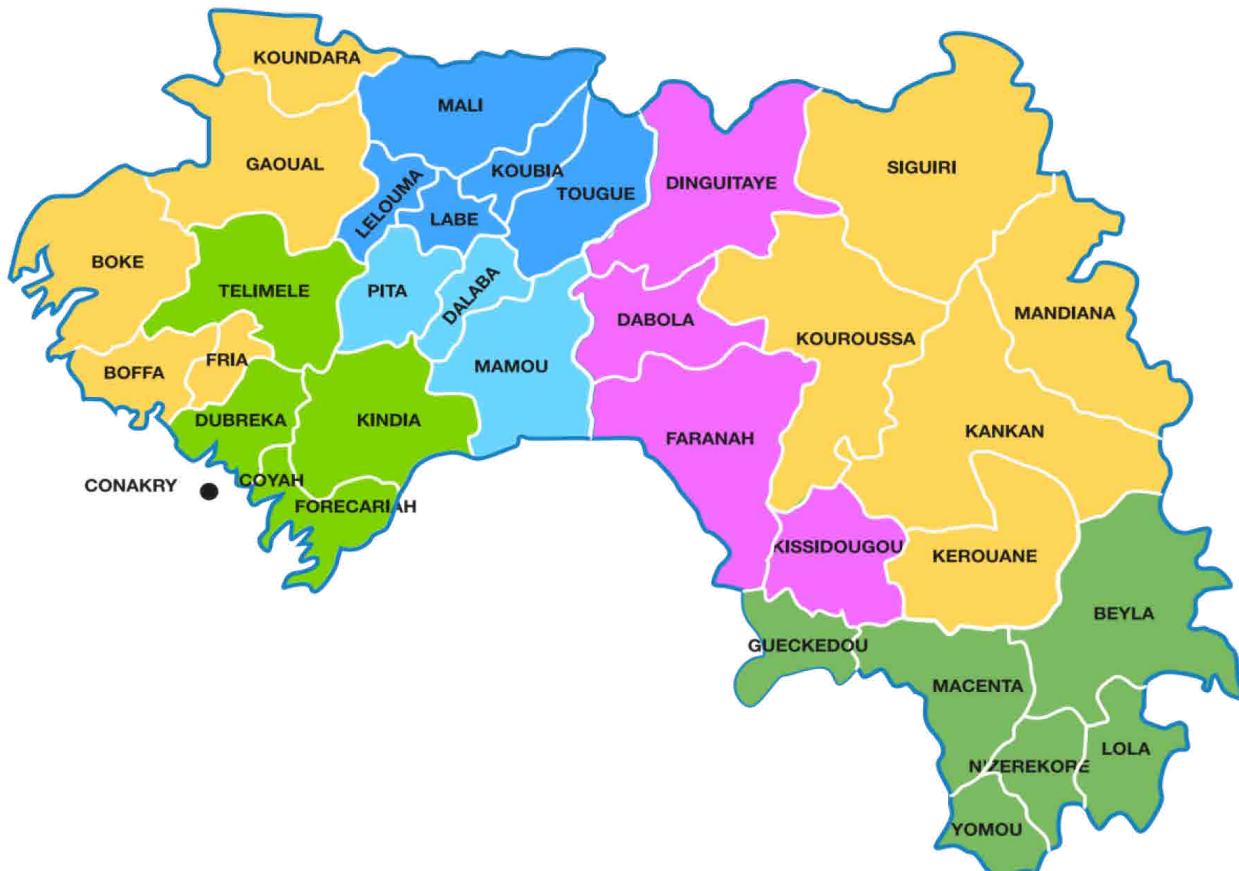
Travail-Justice-Solidarité

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



# STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

## 2024- 2030



Guinée

## Sommaire

<b>ACRONYMES .....</b>	<b>7</b>
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
1.1. Contexte .....	9
1.2. Justification de l'évaluation .....	11
1.3. Méthodologie d'évaluation et équipe de travail multisectorielle .....	12
1.3.1. Méthodologie et processus d'évaluation.....	12
1.3.2. Objectif général:.....	12
1.3.3. Objectifs spécifiques:.....	12
1.3.4. Composition de l'équipe de travail multisectorielle.....	14
1.3.5. Collecte et analyse de données .....	14
<b>II. PROFIL DU PAYS.....</b>	<b>17</b>
2.1. Le contexte de la Guinée.....	17
2.1.1. Contexte géographique .....	18
2.1.2. Contexte démographique et socioculturel.....	19
2.1.3. Contexte santé, Eau, Hygiène et Assainissement.....	20
2.1.4. Contexte économique .....	20
2.1.5. Contexte politique.....	21
2.1.6. Contexte Social.....	22
2.1.7. Contexte environnementale .....	22
<b>III. LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES EN GUINEE .....</b>	<b>25</b>
3.1.Etat des lieux de la réduction des risques et de gestion des catastrophes	25
3.2.1. Glossaire.....	25
3.2. Identification des risques par secteur d'activité.....	28
3.2.1. Cartographie des risques par secteur d'activité.....	28
3.2.2. Identification des risques par	
3.2.3. Identification des risques potentiels par ville .....	35
3.3.Analyse des aléas .....	36
3.3.1. Cartographie des aléas et risques potentiels de catastrophes ..	36
3.3.2. Analyse des risques par aléa au niveau national .....	38
3.3.3. Inondation .....	39
3.3.4. Incendie et feux de brousse .....	40
3.3.5. Les épidémies .....	40
3.3.6. Conflits sociaux et émeutes.....	41
3.3.7. Tornade et Orage.....	41
3.3.8. Glissements et éboulement.....	42
3.3.9. Vents violents.....	42
3.3.10.La sécheresse .....	43
3.3.11.Le séisme.....	43
3.3.12.Vague de chaleur .....	44
3.3.13.Invasions acridiennes .....	44
3.3.14.Infestations de chenilles .....	44
3.3.15.Raz-de-marée .....	44
3.3.16.Les produits chimiques .....	44
3.3.17.Les accidents de transport .....	45
3.3.18.Erosion côtière .....	45
3.4.Catastrophes et Enfants en Guinée .....	46
3.4.1. Principaux impact de la dégradation de l'environnement sur les enfants .....	46
3.4.2. Impact du changement climatique sur les enfants en Guinée	48
3.5.Vulnérabilité au niveau national.....	49
3.5.1. Principaux facteurs de vulnérabilité .....	49
3.5.1.1.Facteurs d'exposition physique .....	49
3.5.1.1.Facteurs qui aggravent l'exposition .....	50

3.5.1.1.1 Eau et Assainissement .....	50	Social et de l'Indigence (FDSI). .....	75
3.5.1.1.2 Violences Basées sur le Genre (VBG).....	50	3.9.8. Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (ANSS).....	76
3.5.1.1.3 Migrations .....	50	3.10. Cadre politique et stratégique.....	76
3.5.1.1.4 Incendie.....	51	3.11. Cartographie des acteurs intervenants dans la réduction et la gestion des catastrophes.....	77
3.5.1. Dégradation de l'Environnement .....	51	3.12. Cadre réglementaire et Juridique.....	86
3.6. Base de données des catastrophes survenues en Guinée.....	51	3.13. Capacité des acteurs et progrès réalisés dans la prévention ...	88
3.6.1. Catégories de catastrophes survenues dans le pays .....	51		
3.6.2. Catastrophes naturelles en Guinée (Période 1980-2017) .....	52		
3.6.3. Pertes en vies humaines causées par les épidémies les dernières années.....	53		
3.6.4. Catastrophes survenues en Guinée entre 1961 et 2022, classées selon leur impact.....	53		
3.7. Impacts de quelques catastrophes survenues en Guinée sur les enfants .....	61		
3.8. Les infrastructures d'eau, hygiène et assainissement en Guinée.....	65		
3.8.1. Identification de l'infrastructure WASH .....	68		
3.9. Cadre Institutionnel, Organisationnel, Réglementaire et Juridique .....	70		
3.9.1. Cadre institutionnel.....	70		
3.9.1.1. Volonté politique.....	70		
3.9.2. Centre Nationale de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales (CENAGCUE) .....	71		
3.9.3. Agence Nationale de la Météorologie.....	72		
3.9.4. Direction Nationale de l'Hydraulique	73		
3.9.5. Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH).....	74		
3.9.6. Direction Générale de la Protection Civile.....	75		
3.9.7. Fonds de Développement			
		<b>IV. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNRRC 2019- 2023 .....</b>	<b>98</b>
		4.1. Résultats de l'évaluation.....	98
		4.1.1. Résultats d'évaluation suivant les priorités du cadre de Sendai	98
		4.1.2. Résultats d'évaluation sur les objectifs du Cadre de Sendai .....	100
		4.1.3. Evaluation suivant les orientations stratégiques de la SNRRC 2019- 2023 .....	102
		4.1.4. Evaluation suivant la gouvernance des catastrophes .....	104
		4.1.5. Evaluation sur les orientations stratégiques de la SNRRC 2019- 2023 .....	106
		<b>V. ORIENTATIONS ET REPOSES STRATEGIQUES .....</b>	<b>107</b>
		5.1. Fondements de la Stratégie : .....	107
		5.1.1. Référentiels de cadrage de la SNRRC 2023-2030 .....	107
		5.1.2. Marqueurs de qualité .....	107
		5.1.3. Arrimages et articulations .....	108
		5.1.4. Cadre d'Action de Sendai pour la réduction des risques (2015-2030) .....	109
		5.1.5. Stratégie régionale Africaine de la RRC .....	109
		<b>VI. REPONSE STRATEGIQUE ET PRINCIPALES INTERVENTIONS.....</b>	<b>110</b>

6.1. But .....	110
6.2. Objectifs spécifiques.....	110
6.3. Principes Fondamentaux .....	110
6.3.1. Ediction de mesures de prévention	110
6.3.2. Importance d'un environnement sain et de qualité.....	111
6.3.3. Éducation, formation et sensibilisation en matière de résilience aux catastrophes.....	111
6.4. Information préalable .....	111
6.5. Participation .....	111
6.6. Liberté d'expression.....	112
6.7. Accès à la justice .....	112
6.8. Prévention des catastrophes sur les lieux de travail .....	112
6.9. Prévention des catastrophes sur les lieux de loisirs et de tourisme ....	112
6.10. Prévention des catastrophes dans les lieux publics (les écoles et les hôpitaux) .....	113
6.11. Prévention spéciale destinée aux groupes les plus vulnérables .....	113
6.12. Organisation et participation aux exercices d'alerte .....	113
6.13. Évacuation préventive de populations.....	113
<b>VII. PRINCIPALES COMPOSANTES OU AXES STRATÉGIQUES .....</b>	<b>115</b>
<b>AXE STRATEGIQUE 1: AMELIORER LA GOUVERNANCE DES RISQUES DE CATASTROPHES .....</b>	<b>115</b>
1. Améliorer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique .....	115
2. Mise en place des systèmes d'alerte précoce multi aléas .....	115
3. Intégration de la RRC dans les programmes de développement .....	115
4. Améliorer la communication sur les catastrophes .....	115
5. Améliorer la transparence, la redevabilité et la vulgarisation dans la gestion des catastrophes.....	116
<b>AXE STRATEGIQUE 2: PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT SUR LA RRC.....</b>	<b>116</b>
1. Création d'un Fonds National de secours et d'urgences.....	116
2. Inciter le financement dans la réduction des risques de catastrophes et urgences .....	116
<b>AXE STRATEGIQUE 3: DEVELOPPER LES PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS DANS LA RRC .....</b>	<b>116</b>
1. Développer les partenariats dans la RRC .....	116
2. Développer les coopérations dans la RRC .....	117
<b>AXE STRATEGIQUE 4: AMÉNAGEMENT ET PROTECTION DES INFRASTRUCTURES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE .....</b>	<b>117</b>
1. Aménagement des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement .....	117
2. Aménagement des infrastructures de base socio-économique .....	117
3. Délocaliser les sites et industries à haut risque se trouvant dans les centres villes .....	117
4. Protéger les infrastructures publiques.	117
<b>AXE STRATEGIQUE 5: AMELIORER L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>117</b>
1. Promouvoir l'information sur les catastrophes et urgences .....	117
2. Promouvoir la Sensibilisation .....	118
3. Faire des Plaidoyers .....	118
<b>AXE STRATEGIQUE 6: PROMOUVOIR LE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN CHARGE DE LA GESTION DES CATASTROPHES .....</b>	<b>118</b>
1. Amélioration de la connaissance des catastrophes ; .....	118

2. Renforcement des capacités techniques, opérationnelles et logistique des acteurs .....	118	développement .....	119
<b>AXE STRATEGIQUE 7:</b> PROMOUVOIR LA RESILIENCE DES VILLES ET PRSONNES VULNERABLES.....	118	<b>VIII. APPROCHE DE MISE EN OEUVRE.....</b>	<b>120</b>
1. Renforcer la résilience des villes vulnérables .....	118	1. Partenariat Et Coopération Internationale (Public Et Privé) .....	120
2. Renforcer les capacités de personnes vulnérables.....	119	2. Appropriation Et Renforcement De Capacités.....	120
3. Renforcer la sécurité des personnes et de leur bien .....	119	3. Mobilisation Des Ressources .....	120
4. Promouvoir l'autonomisation des femmes et jeunes .....	119	4. Plaidoyer & Communication.....	121
<b>AXE STRATEGIQUE 8: PROTEGER LES ENFANTS ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASES SUR LE GENRE .....</b>	<b>119</b>	5. Genre & Inclusion / Genre & Diversité	121
1. Intégrer la protection des enfants dans les documents de		<b>IX. CADRE DE SUIVI - EVALUATION - RECHERCHES .....</b>	<b>123</b>
		BIBLIOGRAPHIE.....	123

# ACRONYMES

<b>AFOM</b>	Atouts Faiblesses Opportunités et Menaces
<b>AGEE</b>	Agence Guinéenne de l'Evaluation Environnementale
<b>ANAM</b>	Agence de Navigation Maritime
<b>ANIES</b>	Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale
<b>BSD</b>	Bureau de Stratégie et Développement
<b>CAS</b>	Cadre d'Action de Sendai
<b>CAS</b>	Cadre d'Action de Sendai
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CER</b>	Centre d'Etudes et de Recherche en Environnement
<b>CILLS</b>	Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
<b>CENAGCUE</b>	Centre National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales
<b>CREVADE</b>	Centre de Recherches Environnementales et de Valorisation des Déchets
<b>CoPIA</b>	Comité Permanent Inter Agence
<b>ANGUCH</b>	Agence Nationale de Gestion des Urgences et des Catastrophes Humanitaire
<b>CERESCOR</b>	Centre de Recherche Scientifique de Conakry Robganè
<b>CRG</b>	Croix Rouge Guinéen
<b>CRS</b>	Catholic Relief Service
<b>CNT</b>	Conseil National de la Transition
<b>DATU</b>	Ministère de la Ville et l'Aménagement du Territoire'Urbanisme
<b>DNAS</b>	Direction Nationale de l'Action Sociale
<b>DNH</b>	Direction Nationale de l'Hydraulique
<b>ANM</b>	Agence Nationale de la Météorologie
<b>DNPA</b>	Direction Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture
<b>DGPC</b>	Direction Générale de la Protection Civile
<b>DNPG</b>	Direction Nationale de la Promotion Féminine et du Genre
<b>DNPC</b>	Direction Nationale de la Protection Civile

<b>DPEEF</b>	Direction Préfectorale de l'Environnement, des Eaux et Forêts
<b>ER</b>	Emergency Response Team
<b>FEGEDEG</b>	Fédération des Gestionnaires des Déchets de Guinée
<b>FCP</b>	Fonds de Consolidation de la Paix
<b>FDIS</b>	Fonds de Développement Social et de l'Indigence
<b>GRC</b>	Gestion des Risques de catastrophe
<b>MASPFE</b>	Ministère de l'Action sociale, de la Promotion Féminine et de la Protection l'Enfance
<b>MATD</b>	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
<b>MEDD</b>	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<b>MVE</b>	Maladie à Virus Ebola
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PDL</b>	Plan de Développement Local
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Economique et Social
<b>PNGRC</b>	Politique Nationale de Gestion des Risques et des catastrophes
<b>PRI</b>	Programme de Référence Intérimaire
<b>RRC</b>	Réduction des Risques de Catastrophe
<b>SAP</b>	Système d'Alerte Précoce
<b>SIPA</b>	Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée
<b>SNRRC</b>	Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNDRR</b>	Plateforme Africaine de Réduction des Risques de Catastrophes

# I. INTRODUCTION

## 1.1. Contexte

Ces dernières années, la République de Guinée est confrontée à plusieurs risques de catastrophes, des urgences environnementales et humanitaires. Ces catastrophes et urgences qui surviennent dans plusieurs secteurs d'activités sont principalement des conséquences du changement climatique.

Ces changements climatiques sont en grande partie entraînés par des activités anthropiques et économiques. Les pollutions climatiques à courte durée provoquées par la mauvaise gestion des déchets, le transport et les énergies fossiles entraînent fortement ces changements climatiques.

Selon le rapport de l'étude de la cartographie des risques de catastrophes réalisée en Guinée par le Centre National de Gestion des Catastrophes et Urgences Environnementales en 2020, plus de 22 types de risques de catastrophes apparaissent à travers les différentes régions ; plus de 14,71% du territoire guinéen sont très fréquemment exposés à l'inondation ; 26,47% sont très fréquemment exposés aux risques de feux de brousse ; plus de 80% des préfectures sont exposées aux risques d'épidémie ; 14,71% des préfectures sont généralement exposées aux risques de glissement de terrain et 35,29% des préfectures sont exposées aux risques de sécheresses etc...

Ces risques de catastrophes menacent potentiellement les zones les plus vulnérables et qui sont parfois confrontées par le manque ou l'insuffisance des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, le manque de système d'approvisionnement des eaux potables et les difficultés d'accès aux services d'assainissement etc...

La problématique des catastrophes étant transversale, elle est aujourd'hui une préoccupation mondiale qui est inscrite dans les objectifs du développement durable. En 2015, le cadre de Sendai qui a succédé celui de Hyōgo, dispose 4 priorités et 7 objectifs. Il est aujourd'hui le document de référence mondiale en matière de réduction des risques de catastrophes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Cadre de Sendai et de plusieurs conventions relatives à la prévention et réduction des risques de catastrophes, des urgences environnementales et humanitaires, la Guinée et ses partenaires ont fait des efforts ayant permis de mener plusieurs réformes structurelles, politiques et institutionnelles.

Parmi les résultats de ces réformes de prévention et gestion des catastrophes, des urgences environnementales et humanitaires figurent notamment la Politique

Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes (**PNGRC**) élaborée en octobre 2016. De cette politique, découle la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes sur la période de 2019- 2023 (**SNRRC**).

Cette stratégie était articulée autour de huit (8) grands axes qui sont:

- *La mise en place d'une plateforme nationale de coordination de la réduction des risques de catastrophes ;*
- *L'intégration de la gestion des risques de catastrophe dans les programmes de développement ;*
- *Le développement du partenariat public-privé et adoption de nouvelles politiques, lois et décisions en faveur de la RRC ;*
- *Le renforcement de capacités des acteurs en surveillance et en alerte précoce sur les phénomènes hydrométéorologiques, sismique relatifs aux risques de catastrophe ;*
- *Le renforcement de la surveillance à base communautaire des maladies à potentiel épidémique ;*
- *La sensibilisation, formation et vulgarisation des codes, mécanismes d'alerte et de réponses dans les collectivités ;*
- *La promotion de l'investissement public dans la réduction des risques de catastrophes ;*
- *Le renforcement des capacités des acteurs humanitaires nationaux à mieux répondre aux catastrophes.*

La mise en œuvre de cette stratégie a permis l'opérationnalisation du Comité National de Gestion des

Catastrophes qui sert de plateforme de concertation, il y a eu également l'installation des comités et cellules de veille environnemental dans les 33 préfectures et communes du grand Conakry.

Parallèlement, 126 Groupes d'Action Local (GAL) ont été mis en place par l'Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH)

En 2022, l'évaluation à mi parcourt du cadre de Sendai a été faite dans plusieurs pays. Les résultats de cette évaluation démontrent la nécessité d'actualiser les outils et stratégies permettant l'atteinte des objectifs assignés.

Pour le cas de la Guinée, par rapport à la mise en œuvre de la stratégie nationale, plusieurs objectifs étaient fixés. Mais malheureusement avec l'apparition de la pandémie de la covid 19 qui a fait plus de deux (2) ans, a perturbé la réalisation de la plupart de ces activités. Parmi les difficultés liées à la mise en œuvre nous pouvons citer entre autres:

- Le faible niveau de mobilisation des ressources financières ;
- Le faible alignement de la stratégie aux politiques et programmes de développement ;
- La dynamique institutionnelle ;
- Une Faible appropriation des collectivités de la stratégie ;
- La faible implication du secteur privé ;
- Le faible niveau d'implication de certains partenaires techniques et financiers de la Guinée.

A cela s'ajoute les problèmes liés aux actions anthropiques sur l'environnement et aux effets des changements climatiques par exemple l'inondation survenue à Coyah et à Kindia etc....

Depuis le 5 septembre 2021, la Guinée est dans un processus de refondation qui touche plusieurs

secteurs d'activités. La nouvelle stratégie doit s'aligner directement aux cinq valeurs de la vision actuelle du gouvernement, ce qui nécessite aujourd'hui une évaluation de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes afin de l'actualiser.

## 1.2. Justification de l'évaluation

Face aux risques de catastrophes, des urgences environnementales et humanitaires auxquels la Guinée fait face pendant ces dernières années, plusieurs démarches ont été entreprises à travers la mise en œuvre des priorités et objectifs du cadre de Sendai sur la période 2015- 2030.

En Guinée, cette stratégie qui est le principal document national de mise en œuvre des recommandations du cadre de Sendai, est définie pour la période de 2019 à 2023.

En 2022, le rapport d'évaluation à mi parcourt du cadre de Sendai au niveau mondial concerne plusieurs pays dont les recommandations doivent être pris en compte dans l'élaboration des nouvelles stratégies.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie, plusieurs activités n'ont pas pu être réalisées compte tenue des contextes dans lesquelles la Guinée se trouvait. Plusieurs catastrophes de grandes ampleurs ont frappé les différentes régions du pays, notamment les incendies et feux de brousses, les inondations, les épidémies, les accidents de circulation, les émeutes et conflits sociaux etc...

C'est dans ce contexte que le gouvernement dans son programme de refondation, a élaboré un Programme de Référence Intérimaire (PRI 2023-2025) qui prend en compte plusieurs axes prioritaires dont l'environnement. Ce document qui oriente les politiques sectorielles, est aujourd'hui un outil d'appui technique dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes.

Ainsi, en tenant compte des recommandations du rapport d'évaluation à mi parcourt du cadre de Sendai et des problématiques n'ayant pas été traitées au cours de la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques de catastrophes de 2019, une nécessité d'évaluation et d'actualisation de cette stratégie s'impose en intégrant les activités planifiées non exécutées et des nouvelles problématiques identifiées.

L'actualisation de cette stratégie qui s'inscrit dans le cadre de la prévention et gestion des catastrophes et d'autres urgences en Guinée ; permettra d'intégrer toutes les préoccupations des acteurs en charge de gestion des catastrophes et de coordonner les interventions de manière participative et inclusive.

Le rapport de cette étude sera un outil d'orientation nationale en matière de réduction des risques de catastrophes, des urgences environnementales, humanitaires, sécuritaires et sanitaires.

Concernant les objectifs, il s'agit

de façon générale d'actualiser la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe en Guinée en tenant compte des infrastructures d'eau, d'hygiène et assainissement ; et d'un plan d'action opérationnel pour sa mise en œuvre.

## 1.3. Méthodologie d'évaluation et équipe de travail multisectorielle

### 1.3.1. Méthodologie et processus d'évaluation

La méthodologie utilisée consiste d'abord à évaluer la stratégie (SNRRC 2019) et les capacités nationales des acteurs sur la réduction des risques de catastrophes en se basant sur les indicateurs établis conjointement du Cadre de Sendai.

De manière spécifique, la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes SNRRC 2019-2023 visait spécifiquement à :

- Améliorer les capacités et la qualité de coordination et de leadership national en charge de la réduction des risques de catastrophe avant fin 2019 ;
- Amener les décideurs (parlement & gouvernement) à voter des lois et prendre de bonnes décisions en faveur de la réduction de risques de catastrophes dans le pays d'ici 2030.
- Renforcer les compétences techniques du personnel et la gouvernance au sein des services publics (directions nationales, services et agences) impliqués dans la réduction des risques de catastrophes (2018-2030) ;

- Améliorer les connaissances des populations sur l'identification des risques et les mesures de prévention d'ici 2030 ;
- Accroître les investissements publics dans la réduction des risques de catastrophe
- Renforcer les capacités des acteurs nationaux (services et agences) à mieux répondre aux catastrophes.

### 1.3.2. Objectif général:

L'objectif général de cette 'étude est d'actualiser les documents stratégiques et opérationnels (Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes).

### 1.3.3. Objectifs spécifiques:

De manière spécifique, il s'agit :

- De faire une analyse approfondie sur des actions mises en œuvre durant la période 2019 à 2023
- De réviser et actualiser la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (SNRRC) avec un accent particulier sur les infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, ainsi que le changement climatique ;

- De doter les acteurs en charge de gestion de catastrophes des documents stratégiques 2024 – 2030 et opérationnels pour la mise en œuvre des axes stratégiques de la stratégie révisée et actualisée qui s'alignera sur le cadre de Sendai.

Plus particulièrement, il s'agit :

- De collecter et d'analyser les textes disponibles en matière de prévention et de réduction des risques de catastrophe en tenant compte des recommandations du Cadre de Sendai ;
- D'actualiser la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe ;
- De faire un plan d'action biennuel ;
- De proposer un plan stratégique du Centre National de Gestion des Catastrophes et Urgences Environnementales (CENAGCUE) pour la mise en œuvre de la stratégie SNRRC.

Pour cela, il s'agit particulièrement de faire :

- **Une évaluation de la stratégie actuelle** en examinant en détail la stratégie nationale existante pour la réduction des risques de catastrophe et évaluer son efficacité en ce qui concerne les infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
- **L'analyse des vulnérabilités et des risques** en identifiant les vulnérabilités spécifiques liées aux risques associés aux catastrophes naturelles, technologiques ou d'origine humaine ainsi que sur les infrastructures d'eau, d'hygiène et

d'assainissement.

- **La collecte des données et évaluation des besoins** en rassemblant des données actualisées sur l'état des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans tout le pays, et évaluer les besoins futurs en tenant compte des changements climatiques et des projections démographiques.
- **Une proposition de mesures d'atténuation** en formulant des mesures spécifiques visant à renforcer les infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement afin de réduire les risques de catastrophe, notamment en intégrant des solutions résilientes et durables.
- **L'intégration de la dimension de genre** la stratégie de réduction des risques, en s'assurant que les besoins spécifiques des femmes et des filles sont pris en compte.
- **L'élaboration d'un plan d'action** détaillé pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie, en précisant les responsabilités des différentes parties prenantes et en définissant un calendrier réaliste.
- **Le suivi et évaluation** en établissant des mécanismes de suivi et d'évaluation pour évaluer régulièrement les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie et identifier les ajustements nécessaires.
- **D'élaborer un rapport final** complet qui résume les résultats de la révision de la stratégie, les recommandations formulées et le plan d'action proposé.

### 1.3.4. Composition de l'équipe de travail multisectorielle

La mission d'évaluation a été conduite par une équipe composée de: Monsieur Sory CAMARA, Directeur du Centre de Recherches Environnementales et de Valorisation des déchets (CREVADE) ; Monsieur Mamady DIAKITE, ancien Directeur du SENAHD (actuel ANGUCH).

Cette équipe a été techniquement appuyé par un comité technique composé de 12 membres spécialisés sur les questions de catastrophes, notamment l'UNICEF, le CENAGCUE, ANGUCH, Plan International Guinée, le SNAPE, la DNH, la Croix rouge, la DNACV, ANM, le MEDD(BSD), la DGPC et du Système des Nations Unies.

### 1.3.5. Collecte et analyse de données

#### • Zone de l'enquête

La réalisation de cette étude a concerné toutes les villes et les différents secteurs d'activités, l'étude a également touché les acquis et démarches de quelques pays de la sous-région à travers les résultats qu'ils ont obtenus.

La consultation en ligne a été une autre approche de collecte des données et de mener un sondage auprès des groupes cibles.

#### • Groupes cibles et structures rencontrées

Pour cette mission, l'étude a ciblé plusieurs acteurs sur le plan géographique, notamment les acteurs du service public, privé, les collectivités locales, les ménages, les institutions nationales et internationales, les organisations

non gouvernementales et les organisations de la société civile. Les centres de recherches et de formation, les cabinets d'étude, les médias, les banques et assurances etc.

Au niveau des structures décentralisées du gouvernement les groupes cibles sont notamment:

- Les Gouvernorats
- Les Mairies ;
- Les Préfectures.

L'unité statistique pour cette étude est soit un ménage représenté par son chef ou son représentant, soit un représentant d'une entité morale. Ceux qui étaient autorisés à répondre aux questionnaires sont les chefs de ménage, leur représentant ou tout individu résidant dans le ménage et âgé d'au moins 15 ans révolus, même principe pour les représentants qui peuvent répondre au compte des services publics, des entreprises, des Organisations non gouvernementales, des centres de recherches et de formations, des médias et presses, des élus locaux et cadres des collectivités locales etc.

**Au niveau du secteur public**, les groupes cibles sont notamment: la Primature, les Bureaux de Stratégies et de Développement (BSD), agences et services des Ministères intervenant dans la Réduction des Risques de Catastrophes ; notamment MEDD (BSD), l'INS, la DNH, ANM, le CENAGCUE, la DGPC, l'ANGUCH, le SNAPE, l'ANSS, les Ministères en charges de l'enseignement (Direction de Recherches), la Direction en charge des actions sociales, les services du Ministère de l'agriculture.

**Au niveau du secteur privé**, les groupes cibles sont entre autres les entreprises dans les secteurs des mines, santé, travaux publics, banques et assurances, les entreprises d'énergie, d'hydraulique et électricité et les entreprises qui offrent les services et équipement de gestion des catastrophes.

**Au niveau des organisations de la Société civile**, l'étude a touché l'Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG), les antennes préfectorales de la Fédération Nationale des Gestionnaires des Déchets de Guinée, l'ONG Tinkisso, les Plateforme de la société civile, le CAGEDEA et la Croix Rouge.

#### **Au niveau des Institutions, les groupes cibles sont principalement:**

Plusieurs institutions en charges de la RRC, de la gestion des problèmes causés par des catastrophes, des centres de formation, des cabinets d'études, les institutions nationales et le conseil national de la transition (CNT).

Enfin au niveau des médias et presses, les groupes cibles sont la radio rurale et les radios privées ; les presses en lignes.

#### **• Approche Méthodologique**

L'approche méthodologique de cette étude a été participative et interactive avec les membres du comité technique mis en place par le centre national de gestion des catastrophes et des urgences environnementales. Le consultant principal a travaillé avec une équipe de 10 membres durant tout le processus de cette étude.

Trois axes de travail ont été explorés, premièrement, il s'agissait de l'analyse **diagnostique de la situation**, la seconde a porté sur **l'analyse prospective** et enfin **l'analyse qualitative**.

**L'analyse diagnostique:** A partir des données sur différents points, une réflexion a été menée sur la situation nationale des catastrophes et urgences environnementales.

**L'analyse prospective:** Au cours de cette phase, les besoins ont été évalués afin de définir les orientations stratégiques. Les données ont été collectées auprès des groupes cibles, dans les zones vulnérables et sensibles.

Un accent particulier a été mis sur les infrastructures d'eau, de l'hygiène et d'assainissement ; la cartographie des acteurs et des vulnérabilités du système, des zones et secteur d'activité. Une analyse approfondie des parties prenantes sur le WASH a été faite pour intégrer les recommandations dans la nouvelle stratégie de réduction des risques de catastrophes et urgences.

Pendant l'analyse prospective, une enquête a été également faite auprès des acteurs afin d'identifier les problèmes, de réviser les cartes de vulnérabilité et des risques de catastrophes. Cela permettra d'identifier les actions prioritaires à planifier à travers les axes stratégiques.

**Pour l'analyse qualitative:** la méthodologie proposée consiste à impliquer les cadres et points focaux du Centre National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales (CENAGCUE) dans le processus d'évaluation et actualisation de la stratégie

nationale de réduction des risques de catastrophes (SNRRC 2024- 2030) afin de les outiller et faciliter leur appropriation du document final.

### **Entretiens semi-structurés sur la base des questionnaires.**

L'évaluation des capacités des acteurs et de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SNRRC 2019-2023) a été basée sur des questionnaires guidées à travers des entretiens avec des représentants gouvernementaux, des agences onusiennes, les donateurs, les ONG et d'autres acteurs en RRC au niveau national.

### **Analyse de documents.**

Les résultats des entretiens avec les autorités et les partenaires internationaux ont été traités et analysés avec les logiciels Excel.

### **Elaboration du rapport d'évaluation.**

La dernière partie concerne l'élaboration du rapport d'évaluation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SNRRC 2019-2023), aussi le rapport de l'étude

d'actualisation de la SNRRC pour la période de 2024- 2030.

Pour la validation de l'étude, un atelier national avec toutes les parties prenantes sera organisé pour l'approbation du rapport dont les recommandations serviront de base pour l'actualisation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes SNRRC 2019-2023. Le plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie actualisée orientera les acteurs nationaux en charge de la prévention et gestion des catastrophes et urgences en Guinée.

**Recommandations.** Ce document proposera des actions à mettre en œuvre dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes (RRC) en Guinée, les actions et orientations proposées tiendront en compte la vulnérabilité des zones et infrastructures, les capacités des acteurs au niveau national pour réduire les risques de catastrophes et à intervenir de manière coordonnée et efficace, la disponibilité des ressources et les différentes contraintes.

## II. PROFIL DU PAYS

### 2.1. Le contexte de la Guinée

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du cadre du Sendai, la Guinée s'est dotée d'une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes pour la période de 2019-2023. Cette stratégie qui a été élaborée autour de la Politique Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes (PNGRC 2016) arrive à terme à la fin de l'année 2023.

Face aux défis environnementaux, la Guinée a élaboré plusieurs documents stratégiques et opérationnels dans le secteur de l'environnement en lien avec les questions de catastrophes et urgences environnementales notamment: la Politique Nationale de l'Environnement 2011, la Politique Nationale de l'Eau en 2018, la Stratégie Nationale sur le Changement Climatique 2019, la Stratégie Nationale sur le Développement Durable 2019, le Code Forestier 2018, le Code de la faune et de la réglementation de la chasse 2018, la politique nationale de l'habitat en 2011 etc...

En 2017, la Guinée a préparé un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), en 2015 sa Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) qui a été révisée en 2021, en 2017 son Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA), dans le même contexte, le code

des collectivités locales a été révisé en 2017 et s'est résumé sur 14 compétences dont l'environnement ont été transférées aux collectivités locales ; en 2019, un nouveau code de l'environnement a été élaboré.

Par ailleurs, la Guinée et ses partenaires ont essentiellement travaillé conformément aux orientations stratégiques du plan indicatif 2016-2020 ; suivi de celui de la période 2021-2027. Les efforts déployés par la Guinée lui ont permis de la classer parmi les pays à revenus intermédiaires après avoir quitté la zone des pays pauvres et très endettés en 2012 (PPTE).

Dans le même contexte, plusieurs études ont été faite par les services, agences et ONG internationales, notamment le CRIA et CLAC en 2022 par l'UNICEF, l'étude de capacité des acteurs en charges de la gestion des catastrophes faite par l'ANGUCH en 2022 ...

L'économie de la Guinée est essentiellement basée sur l'agriculture, les mines, le commerce, le transport et l'élevage. D'après le RGPH3, plus de 35% de la population se trouvent dans les zones urbaines. Le pays est fréquemment exposé au problème et enjeux de l'exode rural et de la migration climatique.

D'après le rapport de l'organisation internationale sur la migration (OIM),

la Guinée est considérée comme le premier pays de départ dans la zone de la CEDEAO.

Selon l'Institut National de Statistiques (INS), plus de 5 000 000 de guinéens sont établis à l'étranger, soit plus de 21% de la population globale du pays.

Cette migration massive est la conséquence de la pauvreté et des problèmes climatiques. La survenue des catastrophes entraîne des déplacements forcés qui provoquent la migration et mettent d'autres en situation de départ.

Aujourd'hui la Guinée est classée parmi les pays à haut risque avec un score de 5,1 sur 10 suivant l'indice de gestion des risques INFORM, cet indicateur identifie les pays à risque de crises humanitaires et de catastrophes qui pourraient dépasser la capacité de réponse nationale, sur la base de trois dimensions: **aléas-exposition, vulnérabilité et manque de capacités d'adaptation.**

Les principaux risques climatiques sont les déficits pluviométriques, les sécheresses, les inondations, les vents violents, les températures extrêmes et l'élévation du niveau de la mer, les incendies et feux de brousse.

En matière de renforcement du cadre institutionnel, plusieurs structures ont été mises en place pour la coordination et la mise en œuvre de projets d'adaptation et d'atténuation dont entre autres le point focal de l'UNDRR, la DNE, l'Unité Climat, le Comité Fonds Vert Climat, le FECAN, l'ANPTB etc...

## 2.1.1. Contexte géographique

La République de Guinée est un pays côtier situé à l'Ouest du continent africain, elle s'étend sur une superficie de 245.857km<sup>2</sup> et partage ses frontières avec six pays (Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Sénégal et Sierra Leone). Le pays a une ouverture de 300 km sur l'Océan Atlantique et s'étend sur 800 km d'Est en Ouest et 500 km du Nord au Sud. La Guinée est située au Sud – Ouest entre 7°05 et 12°51 de latitude nord, entre 7°30 et 15°10 de longitude Ouest. Son climat tropical chaud et humide se caractérise par deux saisons alternées (pluvieuse et sèche). Le pays a quatre régions naturelles (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière) avec une pluviométrie qui varie entre 2000 à 3000 mm d'eau par an.

La Guinée présente des caractéristiques topographiques et hydro-climatiques très variées, la région du Fouta Djallon est par exemple un véritable "château d'eau" de l'Afrique de l'Ouest avec les sources des fleuves, Sénégal et Gambie. La région de Kankan, est relativement plus sahélienne alors que la Guinée Forestière renferme des écosystèmes tropicaux. Malgré les précipitations abondantes (moyenne annuelle de 1.651 mm/an et près de 400 mm d'eau par mois durant la saison des pluies), la Guinée n'est pas sujette à des inondations de grande ampleur en raison de son relief et de sa topographie. Cependant, sa configuration géologique, son urbanisation anarchique et l'exploitation abusive de ses forêts la

prédispose à des sérieux risques de catastrophes.

## 2.1.2. Contexte démographique et socioculturel

Avec un taux de croissance démographique annuel de 2,354%, la Guinée compte aujourd’hui plus de 14 302 193 habitants résidants en Guinée et plus de 5 000 000 établis à l’étranger. La population est majoritairement jeune avec plus de 65% ayant moins de 25 ans révolus, cette population est composée de 50,505% de femmes.

Le pays est organisé en 7 régions administratives auxquelles s’ajoute la ville de Conakry qui jouit d’un statut spécifique. Il compte 33 préfectures, 39 communes urbaines dont 8 dans le grand Conakry dont les îles de Casa, 308 sous-préfectures et 304 communes rurales, 308 quartiers urbains et 1615 districts ruraux.

La Guinée se classe 182ème sur 191 pays selon l’indice de développement humain (IDH 2021), le PIB est chiffré à l’ordre de 20,5 millions de Dollars en 2022 selon le Fonds Monétaire International (FMI). La Guinée est la première réserve mondiale avec 25% du stock et 2<sup>ème</sup> producteur mondial de bauxites ; 3 Mds de réserves de fer, 700 T d’or et de 30 à 40 T de carats de réserves de diamants. En 2022, le déficit budgétaire était à 0,7% du PIB, contre 2,3% en 2023 selon le FMI.

Avec les efforts des acteurs en charge de la gestion des catastrophes et des urgences, la Guinée fait partie des 12 pays caractérisés par une amélioration relative sur la période 2009-2019, parmi les 39 ayant connu

un « déficit de paix » au cours de la décennie précédente. (D’après le rapport CRIA 2022 de l’UNICEF en Guinée)

Ces dernières années, la Guinée a été confrontée à plusieurs situations d’urgences et humanitaires, la plus dévastatrice a été l’épidémie de Corona Virus (Covid 19) qui a fait plus 445 morts sur 37 351 cas de contamination (Janvier 2022). Le virus Ebola (2014-2015) a causé plus de 2.500 morts, sans oublier les immigrations clandestines des jeunes enregistrant plus de 4438 cas entre 2016 et 2017. Sur le plan culturel, la langue officielle de la République de Guinée est le français.

On enregistre plusieurs langues nationales qui sont parlées dans le pays dont les principales sont : le Poular, le Malinké, le Soussou, le Baga, le Kissi, le Kpèle le Toma et le Konianké ; le pays est aussi très riche en fruits et légumes qui mûrissent au soleil, sans produits chimiques.

En plus du potentiel de la nature, la Guinée dispose un patrimoine culturel et artistique par l’authenticité de ses différentes cultures avec leurs chants, leurs danses, leurs traditions et un riche patrimoine artisanal. En matière de tourisme, la Guinée est dotée d’une grande potentialité à travers sa diversité topographique, de son climat et de sa culture. Elle dispose plusieurs sites touristiques, des plages et d’importantes infrastructures hôtelières qui peuvent offrir aux visiteurs l’image d’un « paradis touristique » aux ressources variées, mais ce potentiel n’est pas suffisamment exploité.

### **2.1.3. Contexte santé, Eau, Hygiène et Assainissement**

Avec un indice de développement humain de 0,465 en 2021, la population guinéenne vie en dessous du bien-être et avec un taux de mortalité parmi les plus élevé dans la sous-région ; selon le rapport de la banque mondiale de 2020 (le ratio de mortalité maternelle est 553 pour 100.000 naissances).

Sur le plan de santé, la Guinée a connu plusieurs cas de virus, notamment la Covid 19, le virus Ebola, le virus de Marburg, la fièvre lassa, le VIH/ SIDA, la rougeole, le choléra et quelques cas des maladies hydriques.

Cette année, sur le plan d'eau, des efforts et réformes sont engagés pour l'accès à l'eau potable dans les zones urbaines et rurales. C'est dans ce cadre qu'un forum sur l'eau et assainissement a été organisé par la Société des Eaux de Guinée (SEG), ce qui a permis d'échanger sur les projets et financement des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Ce forum a permis la levée des fonds pour le financement de ces projets. En 2023, la Guinée a organisé le 22<sup>ème</sup> congrès de l'Eau et Assainissement au mois de février 2024.

Concernant l'hygiène et assainissement, les efforts sont principalement concentrés sur le grand Conakry, à l'intérieur du pays il y a quelques progrès.

Le programme Fin à la Défécation à l'Air Libre (FDAL) ; A travers le 11<sup>ème</sup> FED plusieurs programmes sont en cours, notamment les projets Sanita Ville propre 1 et 2, Sanita Ville

durable. Plusieurs autres petits projets sont financés par des programmes d'ambassades et des organisations non gouvernementales ; nous pouvons citer le projets Conakry Feintaigny sous financement de l'USAID qui a permis l'élaboration d'un code de l'hygiène et de salubrité dans les cinq communes de Conakry, le projet d'assainissement de Conakry (PAC) sous financement de la Banque Islamique de Développement.

Pour améliorer le système de gestion des déchets, plusieurs Zones de Tri et de Transite (ZTT) ont été aménagées, des programmes pilotes de compostage à travers les plateformes de Sonfonia et de Kindia, une stratégie de professionnalisation de la gestion des déchets solides et assimilés dans les zones de Kindia et de Conakry sont en cours d'exécution. Un schéma directeur pour le grand Conakry a été élaboré et présenté, un projet en perspective pour Sanita ville propre 3 est en cours de finalisation en lien avec le plan indicatif 2021 – 2027 de la Guinée.

Le gouvernement a mis un accent particulier l'assainissement en faisant une immersion dans le secteur, puis la mise en place du conseil d'administration de l'Agence Nationale de l'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASP). Les travaux par rapport au centre d'enfouissement technique de Baritodé, dans la zone de Coyah ont beaucoup avancé.

### **2.1.4. Contexte économique**

La Guinée a engagé plusieurs reformes pour améliorer sa croissance et promouvoir la création de la richesse, cette démarche qui

est passée par la révision du code de l'investissement, du code minier, de la politique du partenariat public privé et du code révisé de la collectivité locale a permis à la Guinée de passer d'un pays sous développé à un pays à revenu intermédiaire (selon le rapport de la Banque mondiale en 2023).

En 2022, la croissance en Guinée était de 4,7% contre 5,5% en 2023 ; l'inflation a été maîtrisée et s'est stabilisée à 12,1%. Le PIB de la Guinée en 2022 était de 50,5 Millions de dollars d'après le rapport du FMI, l'indice de développement était de 0,441 et la Guinée occupe 182<sup>ème</sup> rang sur 191 pays en 2021 suivant l'indice de développement humain.

Mais avec l'explosion du dépôt de carburant de Kaloum, le risque de flambé des prix sur le marché pourra également entraîner des inflations ; cette situation s'ajoute à celle de la menace de la croissance guinéenne qui est soutenue principalement par les activités minières et les projets d'infrastructures.

D'autres facteurs comme la guerre en Ukraine et celle entre la **Palestine et Israël**, la présence progressive des groupes d'hommes armés le long des frontières et les quelques sanctions qui pèsent sur la Guinée menacent la croissance et la stabilité économique dans le pays.

Les instabilités causées par la menace des groupes armés et les manifestations politiques entraînent également l'augmentation des prix sur les marchés, les incertitudes liées à l'évaluation de la situation à l'échelle nationale et internationale entraînent des aléas qui provoquent

des risques de catastrophes et menace l'économie guinéenne ; car la Guinée est très dépendante de l'extérieur et l'importation financière est très importante.

### 2.1.5. Contexte politique

Le 5 septembre 2021, le Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD) est venu au pouvoir, dans un contexte marqué par la montée des violences des manifestations politiques. Plus de 700 manifestations politiques ont été organisées entre 2010 à 2021, la nouvelle équipe gouvernementale a succédé au président Alpha Condé, qui avait été réélu comme président de la république pour un second mandat avec 57% des suffrages à travers une élection contestée, et investi le 14 décembre de la même année. Le président avait récemment procédé à un remaniement ministériel et nommé le premier ministre le 21 mai 2018.

Le CNRD a engagé plusieurs reformes à travers une démarche de refondation basée sur une nouvelle vision axée sur cinq orientations stratégiques qui sont la refondation, la rectification, le repositionnement, le rassemblement et le redressement.

Pour la mise en œuvre de sa politique de refondation, la Guinée a élaboré un programme de référence intérimaire (PRI) pour la période de 2023 à 2025, ce programme qui succède le Plan National pour le Développement Economique et Social (**PNDES**) oriente aujourd'hui les différents programmes sectoriels et de développement de la Guinée.

## 2.1.6. Contexte Social

Avec une population de plus de 14 000 000 d'habitants majoritairement des jeunes et des enfants, le taux de la pauvreté de la Guinée en 2019 était de 43,7% et celui de l'alphanétisation de 15 ans et plus est de 32,0 % en 2014.

Face aux défis d'amélioration du cadre de vie de la population, plusieurs reformes ont été faites, notamment la création de l'Agence Nationale pour le Financement des Collectivités (ANAFIC), cette agence appuie aujourd'hui les collectivités locales pour l'aménagement des infrastructures dans les écoles, marchés, hôpitaux etc...

Dans le même cadre, l'Agence Nationale pour l'Inclusion Economique et Sociale (ANIES) a été mise en place pour faciliter la prise en charge des personnes vulnérables et pauvres. En 2021, un Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) a été créé également pour faciliter la prise en charge des personnes de troisième âge, celles vivant avec des handicaps et des personnes malades. A cela s'ajoute la modernisation de l'état civile à travers la stratégie nationale de l'état civile de la Guinée pour la période de 2018 – 2022.

Ces dernières années, la Guinée a été classée comme premier pays de départ pour la migration dans la sous-région, avec près de 5 000 000 de guinéens établis à l'étranger ; plusieurs migrants ont été rapatriés à cause des conflits et des émeutes, notamment la guerre en Ukraine, les manifestations au Sénégal, en Tunisie, en Libye etc...

Aujourd'hui, plusieurs migrants sont disposés à rentrer volontairement en Guinée, mais ils sont confrontés aux manques de moyens.

## 2.1.7. Contexte environnementale

Plusieurs facteurs contribuent aujourd'hui à la détérioration de l'environnement guinéen, notamment l'usage des techniques agricoles inappropriées qui entraîne la dégradation poussée de l'environnement due principalement à la disparition du couvert végétal et d'érosion du sol ; les défrichements agricoles sur les fortes pentes et la faible pratique des mesures antiérosives accélérant l'érosion et conduisant à l'appauvrissement des sols ; la mauvaise utilisation des machines agricoles sur les terres fragiles entraînant aussi la destruction de la stabilité structurale des sols.

Selon les études effectuées dans le cadre de l'élaboration de la PNDA en Guinée, le niveau d'utilisation des engrangements est très faible compte tenu des grandes contraintes liées à son approvisionnement, à son prix et à son accessibilité. Pour l'ensemble du pays, il ressort que les fumures organiques sont appliquées sur 14% des cultures annuelles et les engrangements minéraux sur 2% des parcelles. Selon les statistiques guinéennes, l'agriculture guinéenne consomme en moyenne 5kg/ ha/an d'engrais, tandis que cette moyenne est de 10kg en Afrique ; 60kg au proche orient, 130kg en Asie et 90kg au niveau mondial (Soumah M. et al. 2008).

A ceci s'ajoute une érosion insidieuse sur les plateaux et les

reliefs pénéplaines en Haute Guinée résultant d'une surexploitation des terres non compensée par les apports fertilisants et la durée de la jachère.

Enfin, la pratique des feux de brousse, les défrichements, la culture sur brûlis accroît le recèlement suite à l'altération des sols. En Basse Guinée, plusieurs zones de mangrove et plaine salée ont fait l'objet d'aménagement posant plus de problèmes qu'ils n'en ont résolus avec une reprise de l'érosion marine après destruction des palétuviers, envasement des exutoires en mer et des chenaux. (PEG Guinée 2008).

En plus, la dégradation des eaux entraîne non seulement la dégradation des terres mais aussi remet en cause tout un système écologique viable et affecte le développement économique et sociale du pays.

En effet, les ressources en eau connaissent une dégradation continue en qualité et en quantité du fait de l'exploitation anarchique agricole et forestière, notamment dans les galeries et sur les têtes de source. Cette situation bien que connaissant des disparités régionales se trouve aggravée par l'exploitation des matériaux de construction (carrières).

Sur le plan d'urbanisation, la construction de maisons dans des espaces inappropriés, la déforestation accélérée et l'érosion subséquente sur des terrains déclives, la prolifération anarchique de petites industries, l'insalubrité des villes, l'occupation anarchique des bras de mer et autres milieux marins ; la

pollution, les inondations fréquentes, les glissements de terre sont des phénomènes récurrents. Ces faits mettent à nu l'état de la dégradation de l'environnement du pays et le capital écologique guinéen est en péril.

Pour faire face à ces phénomènes, la Guinée s'est dotée de plusieurs cadres, instruments et outils comme références uniques en matière de gestion de l'environnement. A ce titre, quelques éléments du cadre stratégique de gestion et de développement de l'environnement et des ressources naturelles sont consignés dans les documents ci-après :

- Le Plan d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) de la République de Guinée, mai 2016.
- Le Plan National d'Action pour l'Environnement adopté le 24 Septembre 1994 qui constitue l'agenda national et la base de la politique environnementale. Ce document occupe une position centrale avec les stratégies sectorielles qui ont un impact sur la gestion des ressources naturelles et prend ancrage sur toutes les stratégies sectorielles antérieures.
- Le Plan National d'Investissement pour l'Environnement (PNIE) comporte des orientations en matière de mise en œuvre de la politique nationale de l'environnement;
- La Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) remplace désormais la LPDA de 1991.

- La Stratégie et le Plan d'Action sur la Diversité Biologique adoptée en 2001 a pour objectifs la conservation, l'utilisation durable, les mesures générales de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique et le renforcement de la coopération internationale.
- Le Schéma Directeur d'Aménagement de la Mangrove (SDAM) élaboré 1989 propose les grandes orientations pour l'Aménagement de la Mangrove guinéenne qui couvre près de 250.000 ha. Cet écosystème fragile connaît une régression de l'ordre de 4,2% par an. Il concerne une grande partie de la population guinéenne qui vit des ressources de la mangrove.

La finalité du SDAM est la recherche d'un compromis acceptable entre le développement nécessaire du littoral et la conservation des zones les plus sensibles.

- Le Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD) qui donne des orientations pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification.

A la lumière de tout ce qui précède et dans le souci de mieux prévenir

et réduire l'impact de la survenue des catastrophes sur la population, le Gouvernement Guinéen a pris des mesures en mettant en place plusieurs structures (services et agences) avec des attributions claires, mais qui sont quelquefois conflictuelles. Ces structures souffrent de manque de concertations pour une planification intégrée et harmonisée des interventions pour la réduction des risques de catastrophe.

A cela s'ajoute la faible qualification du personnel de ces structures en charge de la RRC. Ceci est surtout aggravé par le manque de leadership national dans la coordination des interventions et le manque d'un système performant, centralisé et intégré de gestion des informations.

Avec les difficultés rencontrées par la Guinée, elle se classe au 4ème rang de l'indice de risques climatiques pour les enfants développés par l'UNICEF (août 2021), ce qui affiche le niveau de vulnérabilité et d'exposition de la Guinée aux multiples risques de catastrophes, d'urgences humanitaires et environnementales. Ce qui fait de la Guinée un pays où les enfants sont les plus vulnérables au changement climatique.

### III. LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES EN GUINEE

#### 3.1. Etat des lieux de la réduction des risques et de gestion des catastrophes

##### 3.2.1. Glossaire

Terme	Définition	Synonymes ou commentaires
<b>Crise</b>	Toute situation accidentelle nécessitant l'engagement de moyens de secours et une gestion adaptée	Phase de manifestation d'un aléa ayant un impact significatif
<b>Aléa</b>	Un phénomène dangereux, une substance, activité humaine ou condition pouvant causer des pertes en vies humaines, dégâts matériels, humains et environnementaux	Accident-sinistre...
<b>Occurrence</b>	Nombre de survenues d'un aléa le plus souvent exprimé en fréquence (ou probabilité)	Nombre de fois qu'un alea survient
<b>Impact</b>	Conséquences d'un aléa en termes de coût humain, financier et environnemental	Conséquences, incidence, influence
<b>Risque</b>	Combinaison de l'occurrence d'un événement (aléa) et de son impact (conséquences négatives humaine, économique ou environnementale).	Danger, menace
<b>Gravité</b>	Critère d'évaluation (quantification) d'un risque selon la combinaison occurrence/impact	Sévérité, criticité, ampleur
<b>Gestion des risques</b>	Approche systémique et pratiques managériales pour limiter les dommages et les pertes potentiels.	Comprend les phases d'évaluation, de prévention et de préparation avant l'aléa, la phase de réaction à l'aléa et la phase de redressement après l'aléa
<b>Évaluation</b>	1ère phase de la gestion des risques : Méthodologie pour déterminer la nature et l'étendue des risques à travers une analyse des risques potentiels et l'évaluation des conditions existantes de la vulnérabilité qui, associées, pourrait affecter les populations, établissements, services, subsistance.	Identification/recensement-analyse/cartographie des risques...
<b>Prévention</b>	2ème phase de la gestion des risques : Ensemble d'activités permettant d'éviter complètement l'impact négatif des aléas, et de minimiser les risques et catastrophes.	Prévenir ; prendre des mesures avant

<b>Préparation</b>	3ème phase de la gestion des risques : Les connaissances et les capacités développées de manière à anticiper efficacement,	Planification
<b>Réaction</b>	4ème phase de la gestion des risques : La fourniture de services d'urgence et de l'assistance publique pendant ou immédiatement après une catastrophe.	Intervention/réponse (phase active)
<b>Redressement</b>	5ème phase de la gestion des risques : La restauration, l'amélioration, l'installation de moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés touchées par des catastrophes.	Réhabilitation/retour à la normale/recouvrement
<b>Plan de secours</b>	Ensemble de procédures préétablies visant à faciliter une action de secours en proposant un(des schéma(s) de conduite	Plan d'intervention, de sauvetage
<b>Structure secto-rielle</b>	Tout service d'un ministère, d'une administration territoriale ou d'une organisation non gouvernementale	service ou direction d'un département gouvernemental
<b>Centre d'opération d'urgence</b>	Une structure établie pour coordonner et contrôler les activités de réponse et de soutien face à une urgence	Structure dédiée exclusivement à la phase de réaction de crise.
<b>Alerte</b>	Dispositif de communication d'urgence permettant de faire connaître la survenue d'un risque.	Avertissement, mise en garde, signal
<b>Réduction des risques</b>	Application selective des principes de gestion et des techniques appropriées qui permettent de réduire soit la probabilité d'un aléa, soit son impact, soit les deux.	Diminution du danger, de la menace
<b>Résilience</b>	Capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace...	Augmenter la capacité, la force
<b>Politique nationale</b>	Les orientations de l'action gouvernementale en matière d'organisation et de coordination des structures et actions sectorielles.	Document national sur une problématique
<b>Alea</b>	phénomène naturel ou anthropique qui peut provoquer une catastrophe par pertes de vies humaines, blessures ou autres conséquences sur la santé ; des dommages matériels, la perte de moyens de subsistance et d'accès aux services de base ; des perturbations socio-économiques ou des dommages environnementaux	Hasard, imprévus

<b>Capacité</b>	<p>l'ensemble des forces, attributs et ressources disponibles au sein d'une communauté, organisation ou société, y compris les infrastructures, les institutions, les connaissances et les compétences humaines, et les attributs collectifs tels que les relations sociales, le leadership et les aptitudes de gestion</p>	Force, compétence
<b>Changement climatique</b>	<p>Le changement climatique est le résultat de l'influence des gaz à effet de serre produits par les activités humaines sur le climat de la Terre depuis le début de l'ère industrielle, soit vers les années 1850.</p> <p>Le changement climatique accélère en même temps que l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, surtout depuis le début du 20ème siècle.</p> <p>Certains de ses impacts (de l'augmentation des températures à des aléas climatiques plus fréquents et intenses) sont déjà visibles tandis que ceux à plus long terme sont anticipables grâce aux modèles de prévision du climat développés par la communauté scientifique.</p>	Changement des paramètres du climat (température ...)
<b>Choc</b>	aléa ou autre phénomène soudain/ extrême et potentiellement dommageable ; instant où un phénomène à évolution lente (un stress) franchit un «point de bascule» pour devenir un choc.	Traumatisme, secousse
<b>Exposition</b>	Présence de personnes, biens, moyens de subsistance, systèmes ou d'autres éléments dans des zones qui peuvent être affectées par divers chocs et stress.	Faire face à quelques à un danger, une menace
<b>Probabilité</b>	Les possibilités (chances) qu'un aléa se produise.	Chance qu'une menace ou danger survient
<b>Stress</b>	un stress est une tendance à plus long terme que le choc, affectant le degré de résilience d'un système tout en accroissant la vulnérabilité des éléments qui le composent.	Agitation, contracte
<b>Vulnérabilité</b>	Caractéristiques et circonstances des individus, ménages ou communautés qui les rendent particulièrement sensibles aux effets d'un choc ou d'un stress.	Niveau de faiblesse face à un danger ou menace
<b>Risque hydrométéorologique</b>	Les risques hydrométéorologiques sont des grandes tempêtes, des cyclones ou grandes crues, notamment	Menace des tempêtes ou cyclones

<b>Risques géologiques</b>	Ce sont des risques composés essentiellement des volcans ; séismes et des mouvements liés à la terre, notamment les glissements de terre, les avalanches etc...	Ce sont des menaces liées aux mouvements de la terre
<b>Risques technologiques</b>	Ce sont des risques liés aux activités anthropiques, notamment les risques issus du secteur industriel ; nucléaires et biologiques	Ce sont des menaces ou dangers liées aux activités dans les secteurs industriels et assimilés
<b>Risques écologiques</b>	Ce sont des risques liés à pollution de l'environnement, notamment la pollution de l'air, de l'eau, du sol, des eaux souterraines ou des sites miniers et de carrières	Pollution de l'environnement
<b>Risques économique et sociaux</b>	Ce sont liés à l'économie ou à la population, notamment les accidents du travail, les maladies professionnelles, les maladies, le décès etc...	Menaces ou dangers qui affectent une personne sur le plan physique ou économique

## 3.2. Identification des risques par secteur d'activité

### 3.2.1. Cartographie des risques par secteur d'activité

sont transversales et concernent les différents secteurs d'activités.

La problématique de catastrophes et des urgences environnementales

**Tableau 1: Identification de quelques risques par secteur d'activité :**

N°	Ministère	Secteur	Secteur d'activité	Risque
1	Ministre de la défense	Tertiaire	Sécurité	Accident, Conflit sociaux Emeute
2	MATD	Tertiaire	Développement des collectivités	Inondation Épidémies Accident de circulation Emeute

3	Ministère de la sécurité et de la Protection civile	Tertiaire	Sécurité	Accident, Conflit sociaux Emette Incendie ; Feu de brousse ;
4	Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des guinéens établis à l'étranger	Tertiaire	Diplomatie	Epidémie Conflit sociaux Guerre inter état
5	Ministère de l'économie et des finances	Tertiaire	Finance	Crise économique Migration
6	Ministère du plan et de la coopération internationale	Tertiaire	Développement	Accident, Conflit sociaux Emette
7	Ministère du budget	Tertiaire	Finance	Crise économique Migration
8	MEDD	Primaire Secondaire	Environnement	Feu de brousse Incendie Inondation Sécheresse Pollution Produits chimiques Glissements Éboulements Vents violents Tornade Tremblement de terre Vagues de chaleur Raz-de-marée Biosécurité
9	Ministère de l'agriculture et de l'élevage	Primaire	Elevage	Invasion acridienne Épidémies Infestations de chenilles Feu de brousse Incendie Emette Conflit domanial

10	Ministère de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures	Secondaire	Energie Hydraulique Hydrocarbure	Incendie Feux de brousse Inondation Chute de barrage
11	Ministère des mines et de la géologie	Secondaire	Mines	Eboulement Glissement Emeute Conflit domanial Epidémie Accident de circulation Pollution Biosécurité Produits chimiques
12	Ministère des infrastructures et des travaux publics	Tertiaire	Aménagement	Ecoulement Chute de barrage Accident de circulation
13	Ministère des transports	Tertiaire	Transport	Accident de circulation Epidémie
14	Ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique	Tertiaire	Communication	Tonnerre Oracle Foutre Incendie Feux de brousse
15	Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	Secondaire	Aménagement	Inondation Avalanche Tremblement de terre
16	Ministère de la pêche et de l'économie maritime	Secondaire	Pêche	Epidémie Naufrage
17	Ministère du commerce, de l'industrie et des PME	Tertiaire	Commerce	Incendie Accident
18	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	Tertiaire	Santé	Epidémie
19	Ministère de la jeunesse et des sports	Tertiaire	Jeunesse	Emeute Conflit
20	Ministère de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Tertiaire	Culture Tourisme Artisanat	Pollution environnementale

### 3.2.2. Identification des risques par région et préfecture

Tableau 2: Type de risques en Guinée et leur répartition par région naturelle :

N°	Risques	Localisation			
		Guinée Maritime	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière
1	Inondation	X	X	X	X
2	Incendie/feu de brousse	X	X	X	X
3	Épidémie	X	X	X	X
4	Conflit social	X	X	X	X
5	Glissement/Éboulement	X	X	X	X
6	Tornade	-	X	-	X
7	Vent violent	X	X	-	X
8	Sécheresse	-	X	X	-
9	Tremblement de terre	X	X	-	-
10	Vague de chaleur	X	X	X	-
11	Invasion acridienne	X	X	-	X
12	Infestation de chenille	X	X	-	X
13	Raz-de-marée	X	-	-	-
14	Produit chimique	X	-	X	X
15	Orage	X	X	X	-
16	Accident de transport	X	X	X	X
17	Biosécurité	X	X	X	X

**Tableau 3: Risques en Guinée Maritime et leur répartition par Préfecture**

N°	Risques	Localisation								
		Boké	Boffa	Conakry	Coyah	Dubréka	Forécariah	Fria	Kindia	Télimélé
1	Inondations	++	++	++	++	+	++	+	+++	+
2	Incendies/feux de brousse	+++	+++	++	++	++	++	+++	+++	+++
3	Épidémies	+	+	+++	+	+	+	+	+	+
4	Conflits sociaux	+++	++	+++	++	++	++	++	++	++
5	Glissements/Éboulements	++	++	+	++	+	-	++	+	++
6	Tornades	+	+	+	+	+	+	+	-	+
7	Vents violents	++	++	++	++	++	++	+++	++	++
8	Sécheresse	+	+	+	+	+	+	+	-	+
9	Tremblement de terre	+	+	+	+	+	+	-	-	-
10	Vague de chaleur	++	++	++	+	+	+	+	-	+
11	Invasions acridiennes	+	+	+	+	+	+	+	+	+
12	Infestations de chenilles	++	++	++	++	++	++	++	++	++
13	Raz-de-marée	-	-	++	-	-	-	-	-	-
14	Produits chimiques	+	-	++	+	+	+	++	+	+
15	Orages	+	+	+	+	+	+	+	+	+
16	Accidents de transports	++	++	++	++	++	++	++	++	++
17	Biosécurité	+	+	++	+	+	+	+	+	+
18	Pollution	++	+	++	+	+	+	++	++	+
19	Erosion côtière	++	++	++	+	+	+	+	+	+

**Tableau 4: Risques en Moyenne Guinée et leur répartition par Préfecture**

N°	Risques	Localisation									
		Dalaba	Gaoual	Koubia	Koundara	Mali	Mamou	Labé	Lélouma	Pita	Tougué
1	Inondations	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
2	Incendies/feux de brousse	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
3	Épidémies	+	+	-	+	-	-	-	-	-	+
4	Conflits sociaux	++	+	+	+	+	+	+	+	+	+
5	Glissements/Éboulements	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
6	Tornades	+									
7	Vents violents	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
8	Sécheresse	-	++	+	++	-	-	-	-	-	-
9	Tremblement de terre	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
10	Vague de chaleur	-	++	-	++	-	-	+	-	-	-
11	Invasions acridiennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	Infestations de chenilles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Raz-de-marée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Produits chimiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	Orages	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
16	Accidents de transports	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
17	Biosécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	Vague de froid	+	-	-	-	+	+	-	-	+	-

**Tableau 5: Risques en Haute Guinée et leur répartition par Préfecture**

N°	Risques	Localisation							
		Dabola	Dinguiraye	Faranah	Kankan	Kérouané	Kouroussa	Mandiana	Sigiri
1	Inondations	+++	++	++	+++	++	+++	++	++
2	Incendies/feux de brousse	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
3	Épidémies	++	++	++	++	++	++	++	++
4	Conflits sociaux	++	++	++	++	++	++	++	++
5	Glissements/Éboulements	+	+	++	+++	+++	+++	+++	+++
6	Tornades	++	++	++	++	++	++	++	++

7	Vents violents	++	++	++	++	++	++	++	++
8	Sécheresse	++	++	++	++	++	++	++	++
9	Tremblement de terre	-	-	-	-	-	-	-	-
10	Vague de chaleur								
11	Invasions acridiennes	-	-	-	-	-	-	-	-
12	Infestations de chenilles	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Raz-de-marée	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Produits chimiques	-	++	-	-	++	++	++	++
15	Orages	+	+	+	+	+	+	+	+
16	Accidents de transports	+	+	+	++	+	+	+	+++
17	Biosécurité	-	-	-	-	-	-	-	+

**Tableau 6: Risques en Guinée Forestière et leur répartition par Préfecture**

N°	Risques	Localisation						
		Beyla	Guéckédou	Kissidougou	Lola	Magenta	N'Zérékoré	Yomou
1	Inondations	+	+++	++	++	++	++	++
2	Incendies/feux de brousse	+++	++	++	++	++	-	++
3	Épidémies	+	+	+	+	+	+	+
4	Conflits sociaux	++	++	++	+	+	++	+
5	Glissements/Éboulements	++	++	+	-	++		+
6	Tornades	++	++	++	++	++	++	++
7	Vents violents		++	++	++	++	++	++
8	Sécheresse	++	-	++	-	-	-	-
9	Tremblement de terre	-	-	-	-	-	-	-
10	Vague de chaleur	+	+	+	-	-	+	-
11	Invasions acridiennes	-	+	-	+	+	+	+
12	Infestations de chenilles	+	+	-	+	+	+	+
13	Raz-de-marée	-	-	-	-	-	-	-
14	Produits chimiques	-	-	+	-	-	-	-
15	Orages	-	-	+	-	-	-	-
16	Accidents de transports	++	++	++	+	++	++	+
17	Biosécurité	-	+	-	+	-	+	+

**Sources: Etude de cartographie des Risques de Catastrophes CENAGCUE**

**Légendé: - inexistant + Peu fréquent ++ Fréquent +++ Très fréquent**

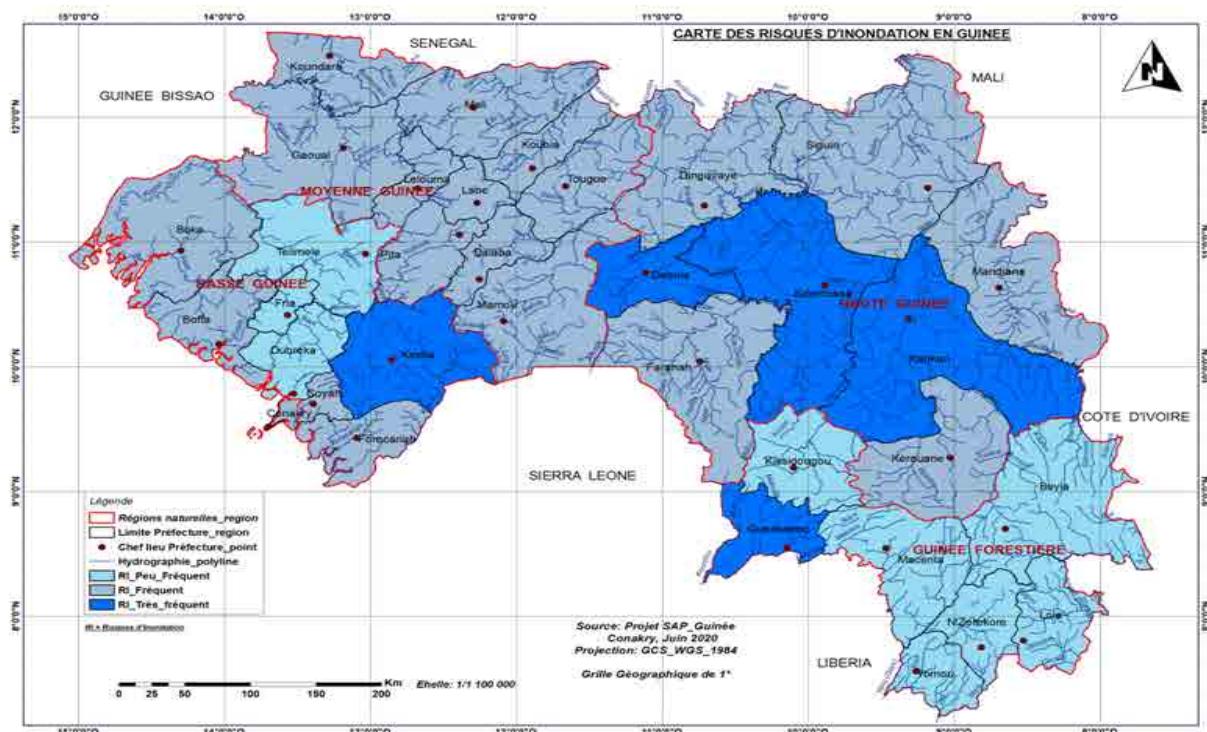
### 3.2.3. Identification des risques potentiels par ville

Tableau 7: Risques potentiels par ville

Inondations	Epidémies	Conflits sociopolitiques	Incendies de maisons	Feux de brousse
Boké, Boffa	Boké,	Conakry,	Boké, Boffa,	Boké, Boffa,
Conakry	Kouroussa,	Labé,	Gaoual,	Gaoual,
Gaoual	Guéckédou,	Mamou	Koundara	Koundara
Koundara	Kissidougou	Boké,	Kankan,	Kankan,
Kankan,	N'Zérékoré	Kankan,	Kouroussa	Kouroussa
Kouroussa	Conakry	Kouroussa	Kérouané,	Kérouané,
Kérouané,	Coyah	N'Zerekoré	Faranah,	Faranah,
Faranah,	Kindia,	Macenta	Dabola,	Dabola,
Dabola,	Forecariah,	Siguiri	Kissidougou,	Kissidougou,
Kissidougou,	Teleméle,	Mandiana	Dinguiraye	Dinguiraye
Dinguiraye	Boffa,	Dinguiraye	Pita	Mandiana
Kindia	Dalaba,	Kérouané		Siguiri
Siguiri	Pita,	Beyla		
Labé	Faranah,	Lola		
	Dabola,			
	Kankan,			
	Siguiri			

Tableau: Niveau de récurrences des risques et aléas dans la région, Préfecture/ Commune :

Source : Analyse de la vulnérabilité et des capacités de réponses aux urgences humanitaires en Guinée (ANGUCH) 2022



### 3.3. Analyse des aléas

#### 3.3.1. Cartographie des aléas et risques potentiels de catastrophes

Tableau 8: Cartographie des aléas et risques potentiels de catastrophes

N°	Aléas	Groupes exposés
1	Problème de manque d'eau potable	Eleveurs Populations Agriculteurs Population
2	Salinisation et pollution du sol et terres agricoles	Agriculteurs Entreprises agro-industrie
3	Vétusté des digues	Agriculteurs
4	Problèmes d'infrastructures	Commerçants Eleveurs Agriculteurs Transporteurs
5	Maladies hydriques	Toute la population en général ; Les enfants et les femmes en particulier Les personnes de troisième âge
6	Raz de marée	Les agriculteurs en particulier ; Les pêcheurs ; Les femmes fumeuses de poissons
7	Eau de ruissellement	Les populations avoisinantes ; Les élevés ; Les malades ; Les éleveurs ; Les agriculteurs
8	Incendie	Les ménages ; Les commerçants ; Les industries ; Les transporteurs ; Les services et dépôts d'hydro carbure et stations
9	Feu de brousse	Les agriculteurs ; Les éleveurs Les populations en général ; Les chasseurs
10	Epidémie	La population, Les éleveurs ; Les commerçants ; Les agriculteurs
11	Oracle	Les opérateurs de la NTIC Les populations en général ;

12	Conflit	Les agriculteurs ; Les éleveurs ; Les miniers ; Les populations en général
13	Glissement	Les populations dans les zones minières ;
14	Tornade	Les opérateurs de la NTIC Les populations en général ;
15	Vent violent	Les personnes vivantes avec handicapé ; Les femmes enceintes ; Les enfants ; Les pêcheurs ; Les élèves ;
16	Vague de chaleur	Les éleveurs ; Les personnes malades et vulnérables aux chaleurs ; Les agriculteurs ;
17	Sécheresse	Les agriculteurs ; La population ; Les industries agroalimentaires ;
18	Invasion acridienne	Les agriculteurs
19	Infestation de chenille	Les agriculteurs ; Les populations ;
20	Produits chimiques	Les populations en général; Les agriculteurs ;
21	Accident de circulation	Les usagers de la route ; Les enfants (élèves) ; Les femmes et personnes de troisième âge
22	Naufrages	Les pêcheurs ; Les passagers ; Les insulaires
23	Pollution	Les agriculteurs Les éleveurs ; Les pêcheurs ; La population
24	Erosions côtière	Les agriculteurs ; La population ; Les pêcheurs
25	Déforestations	Les agriculteurs ; Les populations ; Les éleveurs ; Les chasseurs ;
26	Explosion de la montagne	Les agriculteurs ; Les éleveurs ;
27	La foudre	Agriculteurs ; Populations en général ; Les opérateurs de la NTIC ;

28	Insuffisance d'infrastructure agricole, d'eau, hygiène et toilettes.	Les élèves ; Les filles et femmes ; Les personnes vivant avec handicaps ; Les personnes de troisième âge ; Les usagers de la route ; Les commerçants
29	Coulée de boue	Agriculteurs ; Populations riveraines
30	Poussière	Agriculteurs ; Populations en général
31	Infestation de chenille et insectes	Agriculteur

Source : Etude réalisée par le Centre de Recherches Environnementales et de Valorisation des Déchets (CREVADE) 2022

### 3.3.2. Analyse des risques par aléa au niveau national

Tableau 9 : Analyse des risques par aléa au niveau national

Analyse CRIA Guinée – niveau de risque par aléa (dernière mise à jour : juin 2022)				
Aléa	Probabilité	Impact	Score Risque	Résumé (période : 2022-2026)
Changement climatique	5	4	20	<b>Probabilité</b> : inévitable car phénomène global <b>Impacts</b> : <b>Impacts</b> directs sur les enfants
Dégradation de l'environnement	4	3	12	<b>Probabilité</b> : probable – des mesures peuvent être prises pour l'atténuer <b>Impacts</b> : impact direct sur l'environnement au sein duquel les enfants vivent
Autres aléas naturels	2	4	8	<b>Probabilité</b> : un séisme grave dans les années 1980, qui pourraient se reproduire <b>Impacts</b> : les séismes ont un impact majeur en termes de pertes de vie et d'infrastructure (affectant les enfants)
4. Maladie à virus Ebola, COVID-19 et autres maladies épidémiques	4	5	20	<b>Probabilité</b> : les flambées épidémiques sont récurrentes <b>Impacts</b> : de la maladie à virus Ebola au COVID-19 en passant par le paludisme, les maladies épidémiques ont un impact majeur sur les communautés (notamment les enfants)

5. Aléas en milieu urbain	4	3	12	<b>Probabilité:</b> les accidents/incidents divers en milieux urbain et interurbain sont quotidiens <b>Impacts:</b> la plupart des accidents/incidents ont un impact isolé, toutefois il y a aussi des cas où l'impact est fort
6. Facteurs de fragilisation de la cohésion sociale	4	3	12	<b>Probabilité:</b> différentes situations liées à la cohésion sociale dont les violences électorales sont fréquentes  <b>Impacts:</b> l'impact est important dans les zones affectées

Source: Etude CRIA/ UNICEF 2022

### 3.3.3. Inondation

D'après le rapport de l'étude de cartographie des risques de catastrophes réalisée en 2020 en Guinée par le centre national de gestion des catastrophes et urgences environnementales, plus de 14,71% du territoire guinéen, soit cinq (05) préfectures incluant Conakry, sont très fréquemment exposées à l'inondation, 58,82% correspondant à 20 préfectures sont fréquemment exposées au phénomène d'inondation, et 26,47% correspondant à neuf (09) préfectures sont peu fréquemment exposées.

Selon le rapport d'étude sur la vulnérabilité et capacité des acteurs en charge de la gestion des catastrophes, réalisée par l'ANGUCH, les villes fréquemment exposées aux inondations sont notamment la ville de Boké, Boffa, Conakry, Gaoul

Koundara, Kankan, Kouroussa, Kérouané,

Faranah, Dabola, Kissidougou, Labé,

Dinguiraye, Kindia et Siguiri.

- **Cause**

Plusieurs facteurs déclenchent les inondations, notamment la montée des eaux de mer et des marigots sous l'effet des précipitations, la fuite des tuyaux des sociétés d'exploitation des eaux, au niveau des barrages hydro électriques, la pluviométrie, la construction et occupation anarchique des bras de mer et d'autres lieux inappropriés, les mauvais aménagements, l'occupation des plaines inondables et les basses terres (bas-fonds, zones de mangrove) par les habitations, le faible entretien des ouvrages comme les caniveaux et les buses, l'obstruction des caniveaux et rigoles etc...

- **Quelques chiffres**

- ✓ Grande inondation aux abords du fleuve Milo septembre 2001, puis la région de Boké en 2003.
- ✓ En 2009, la montée des eaux a causé le déplacement de 6704 personnes et la destruction de 4781 habitations à Kindia et Conakry (Ibid.).
- ✓ Les inondations d'août 2021

ont quant à elles affecté 69 671 personnes (43 815 à Siguiri), dont 21 blessés et 5 décès (FICR). D'autres conséquences incluent la destruction de facteurs de production, la perte de récoltes, des risques d'épidémies, des dégâts sur les infrastructures routières et une réduction de l'accès aux services sociaux de base.

- ✓ La majorité (82%) des inondations survenues entre 2000 et 2017 ont été d'origine fluviale (RESEN), soit des crues - souvent soudaines - à la suite d'importantes précipitations. Les localités les plus vulnérables incluent Conakry (toutes les communes), Kindia, Faranah, Kankan (zones riveraines des fleuves Niger, Milo, Sankarani, Tinkisso, Fié, Mafou, Niandan), Dinguiraye, N'Zérékoré, Mamou, Macenta et Guéckédou (Ibid.).
- ✓ Parmi les 23 bassins fluviaux, six (Niger, Makona, Fatala, Tinguilinta, Koliba/Corubal, Bafing ou Sénégal) sont affectés par le phénomène à chaque saison (évaluation RCC).

### 3.3.4. Incendie et feux de brousse

D'après le rapport d'étude de cartographie de 2020 du CNAGCUE, 52,47% correspondant à neuf (09) préfectures (sont très fréquemment exposées aux risques de feux de brousse ; 75,53% du territoire guinéen correspondant à 25 préfectures sont fréquemment exposées au phénomène de feux de brousse. A cela s'ajoute des incendies dans les quartiers au niveau des ménages, dans les industries et le secteur de transport.

Les secteurs de l'agriculture, l'industrie, l'énergie et les ménages sont les plus touchés.

- **Cause:**

Les feux de brousse sont généralement d'origine anthropique, parmi les causes figurent notamment les mégots de cigarette, l'agriculture sur brûture, la chasse aux animaux, les éleveurs à la recherche des herbes, l'exploitation artisanale de l'or pour décaprer les sites, la sécheresse, les feux violents.

Certains cas de feux de brousse sont volontaires ou d'origine criminel, le secteur agricole est le plus vulnérable et touché par cette pratique, suivi des incendies volontaires dans les marchés.

Quant aux incendies, il y a notamment les mauvaises installations électriques, l'utilisation des bougies, les courts circuits, le manque d'entretien des engins, le faible niveau de sensibilisation des populations et l'absence des plan d'urgence dans les unités industrielles.

### 3.3.5. Les épidémies

Au niveau national, plus de 80% des préfectures sont exposées aux risques d'épidémie, la zone de Conakry est fréquemment exposée. Ces épidémies sont fréquentes dans huit (08) préfectures (soit 23,53%), elles sont peu fréquentes dans dix-neuf (19) préfectures (soit 55,88%), enfin les épidémies sont très rarement signalées dans six (06) préfectures (soit 17,65%).

Les résultats de l'étude de l'ANGCUH faite en 2022 sur la vulnérabilité montrent les villes les plus vulnérables et touchées par les épidémies, il y a la ville de Boké, Kouroussa, Guéckédou, Kissidougou, Coyah, N'Zérékoré, Conakry, Kindia,

Forecariah, Teleméle, Boffa, Dalaba, Pita,

Faranah, Dabola, Kankan, Siguiri.

- **Cause**

Les épidémies sont provoquées par plusieurs facteurs, notamment l'insalubrité, le manque d'hygiène, les facteurs climatiques et le faible niveau de prévention et de préparation des groupes cibles qui sont exposés.

Les secteurs comme l'élevage, l'agriculture, les mines sont potentiellement exposées, la population est majoritairement vulnérable et exposée à plusieurs types épidémies.

### **3.3.6. Conflits sociaux et émeutes**

La Guinée est fréquemment exposée aux manifestations de masse sous plusieurs formes, ces conflits sociaux sont très fréquents dans deux (02) préfectures, fréquents dans 12 Préfectures (correspondant à 35,29%), et peu fréquents dans 20 Préfectures correspondant à 58,82% du territoire national).

Les secteurs qui sont généralement exposés sont notamment :

- Les mines ;
- L'élevage ;
- Agriculture.

La rareté, l'accès et le contrôle des ressources sont le plus souvent à l'origine de ces phénomènes, les réclamations sont faites parfois avec violence qui déclenchent des émeutes et conflits dans ces différents secteurs d'activités.

La rareté de certaines ressources ou biens sont provoqués par les impacts des changements climatiques, notamment l'accès à l'eau potable, à des terres agricoles, aux ressources halieutiques etc...

Parmi les facteurs qui déclenchent ces conflits figurent notamment :

- ✓ Les conflits domaniaux ;
- ✓ Les conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
- ✓ Les conflits constructifs ou destructifs ;
- ✓ Les conflits d'intérêt et d'identité ;
- ✓ Les conflits d'autorité et les conflits de pouvoir ;
- ✓ Les conflits de concurrence ou de rivalité ;
- ✓ Les conflits de génération ;
- ✓ Le conflit mimétique ;
- ✓ Les conflits d'opinion ou idéologique ;
- ✓ Les conflits déclarés / les conflits latents ou larves / les conflits refoulés ;
- ✓ Les malentendus.

### **3.3.7. Tornade et Orage**

Les phénomènes de tornade sont rarement observés en Guinée, elles sont le plus souvent assimilées aux orages eux-mêmes. D'après l'étude

faite par le centre national de gestion des catastrophes et des urgences environnementales en 2020, au niveau national, l'exposition des préfectures au risque de ces deux (02) phénomènes se réparti comme suit :

- ✓ Le risque de tornade est fréquent dans 6 préfectures incluant Conakry, soit 17,65% ;
- ✓ Le risque d'orage et tornade sont peu fréquent dans huit (08) préfectures (soit 23,53% du territoire national) ;
- ✓ Le risque d'orage est fréquent dans neuf (09) préfectures correspondant à 26,47% ;
- ✓ Le risque d'orage est peu fréquent dans une (01) préfecture (soit 2,94%) ;
- ✓ Le risque d'orage est fréquent et celui de la tornade peu fréquente dans une même préfecture (soit 2,94%) ;
- ✓ Le risque de tornade est peu fréquent et celui d'orage fréquent dans neuf (09) préfecture (ce qui correspond à 26,47%).

#### • Cause

Les facteurs qui entraînent la tornade ou orage émanent principalement des changements climatiques dus aux réchauffements climatiques ; le développement des nouvelles technologies de l'information et de communication.

### 3.3.8. Glissements et éboulement

Au niveau national, le risque de glissement de terrain est très fréquent dans les zones minières,

principalement dans cinq (05) préfectures, soit 14,71% des préfectures. Il est fréquent dans neuf (09) préfectures correspondantes à 26,47%, il est peu fréquent dans dix-sept (17) préfectures (soit 50,00%), enfin les risques de glissement ne sont pas signalés dans trois (03) préfectures (soit 8,82%).

#### • Cause:

Les glissements de terre sont le plus souvent causés par les exploitations des ressources minières et l'occupation anarchique au niveau du pied des montagnes.

Au niveau des mines, l'éboulement est enregistré chaque semaine avec des cas de mort parfois. En ce qui concerne les glissements de terre et avalanche, c'est dans les carrières et les zones avoisinantes des montagnes qui sont enregistrent potentiellement ce phénomène.

Les populations qui habitent sous les pieds des montagnes ou de la décharge des déchets sont potentiellement exposées aux risques d'avalanche ou glissement de terre.

### 3.3.9. Vents violents

La Guinée enregistre fréquemment des vents violents dans ces derniers temps, au niveau national, une (01) préfecture est très fréquemment exposée au risque de vents violents soit (2,94%) des préfectures ; trente-deux (32) préfectures correspondant à 94,12% sont fréquemment exposées au risque de vents violents. Le phénomène de vents violents n'est pas signalé dans une (01) préfecture, ce qui correspond à 2,94%).

#### • Cause

Parmi les causes des vents violents enregistrés figurent notamment la coupe abusive des bois, plusieurs infrastructures d'eau, hygiène, assainissement, scolaire, hospitalier et des bâtiments des populations sont exposés aux menaces de ces vents violents.

Les arbres qui tombent parfois détruisent les champs agricoles, les infrastructures d'eau, assainissement et d'hygiène.

### 3.3.10. La sécheresse

Le risque de sécheresse est fréquent dans douze (12) préfectures (soit 35,29% du territoire national, il est peu fréquent dans neuf (09) préfectures qui correspondent à 26,47%). Le phénomène de sécheresse est non signalé dans treize (13) préfectures correspondant 38,24%).

La Guinée a été touchée par de grande sécheresse au cours de la période 1961-1990, le déficit pluviométrique avait atteint un niveau extrême en 1984 à Conakry, puis en 1988 et 1989 sur l'ensemble du pays (PNE). La menace est pressentie aujourd'hui dans plusieurs villes.

#### • Cause

Les ressources en eau de la Guinée sont principalement d'origine pluviale, la récurrence des périodes de sécheresse, combinées à la baisse de la pluviométrie et à une augmentation de l'évapotranspiration, ont provoqué l'assèchement des terres et au tarissement de nombreux

cours d'eau, ce qui entraîne progressivement la sécheresse.

L'impact des changements climatiques a entraîné la sécheresse dans plusieurs raisons, la pollution du sol par des déchets et des polluants organiques et persistants contribuent fortement à la sécheresse.

Aujourd'hui, la sécheresse gagne du terrain et menace plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche ...

La sécheresse menace les villes et fait partir des facteurs qui provoquent la migration climatique à la fois des personnes et animaux en Guinée.

### 3.3.11. Le séisme

La Guinée a enregistré plusieurs manifestations sismiques pendant ces 30 dernières années, notamment le séisme de Koumbia (Gaoual) survenu le 22 décembre 1983 qui a été de grande ampleur et le plus destructeur que la Guinée a connu ; avec plus de 300 morts et plus de 10 000 personnes touchées.

D'autres secousses continuent de se produire non seulement à Koumbia mais aussi sur le littoral et à l'extrême nord du massif du Fouta-Djalon (Mali, tout récemment).

#### • Constat

Actuellement, avec la prolifération des forages et puits non normés, les fissures apparaissent sur plusieurs bâtiments, à cela s'ajoute l'exploitation incontrôlée des ressources du sous-sol.

### 3.3.12. Vague de chaleur

Durant les cinq (05) dernières années, la Guinée a été exposée à des vagues de chaleur récurrentes et dans plusieurs préfectures, l'étude faite par le Centre National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales en 2020, souligne l'élévation de la température. Ces vagues de chaleurs sont fréquemment enregistrées en Haute Guinée.

- **Cause:**

Les vagues de chaleur sont particulièrement provoquées par le réchauffement climatique, la coupe abusive des bois et la pollution des écosystèmes avec des eaux usées, des déchets plastiques et dangereux.

Les pollutions climatiques à courte durée (PCCD) provoquent également les changements climatiques qui entraînent ce phénomène.

### 3.3.13. Invasions acridiennes

L'invasion acridienne affecte généralement les pâturages et l'élevage, les récoltes, la biodiversité végétale, la sécurité alimentaire et les communautés humaines.

### 3.3.14. Infestations de chenilles

Au cours des six (06) dernières années, la Guinée enregistre fréquemment les attaques de chenilles, ce phénomène a commencé depuis le mois d'octobre 2017. Ces chenilles envahissent la quasi-totalité des cultures en Guinée avec une préférence pour le maïs.

Ces chenilles ont attaqué plusieurs cultures, notamment le maïs à Kindia et Mamou.

Aujourd'hui, plusieurs autres préfectures du pays sont touchées.

### 3.3.15. Raz-de-marée

L'envahissement du littoral par la mer (raz-de-marée) se produit dans les Préfectures du littoral lors des fortes tempêtes, surtout au moment des grandes marées.

- **Cause**

L'insalubrité et la pollution dans les zones côtières et marines contribuent fortement au raz-de-marée.

### 3.3.16. Les produits chimiques

Les produits chimiques, incluant certains cosmétiques ont des effets négatifs et très dangereux sur la santé, la sécurité et sur l'équilibre des écosystèmes dans tout le pays. Avec la méconnaissance de ces produits par des populations, le niveau de vulnérabilité des populations augmente.

La Guinée connaît également l'utilisation fréquente des produits chimiques et de plusieurs autres polluants organiques et persistants (POP's), les secteurs concernés sont généralement l'agriculture, les mines et la pêche.

Le secteur agricole est le plus touché, suivi des treize (13) préfectures qui connaissent des exploitations artisanales ou semi industrielle de l'or et de diamant,

- **Cause:**

Ces produits chimiques viennent généralement des activités issues des secteurs des mines, industries, les technologies de l'information et de communication etc...

### 3.3.17. Les accidents de transport

La Guinée enregistre ces dernières années, plusieurs cas d'accident liés aux transports, le plus fréquent est l'accident de circulation routière. Parfois quelques cas de naufrage mortels sont enregistrés au niveau du littoral.

Pour le transport aérien, la Guinée a connu un accident d'avion de la compagnie Air Guinée en 1978 suite à un temps orageux à Conakry entraînant la mort de 15 personnes sur les 17 occupants ; de même quelques crashes d'hélicoptère ont couté la vie à plusieurs militaires et équipage, certains ratés au niveau d'atterrissement sont enregistrés.

Quant au transport ferroviaire, quelques accidents des trains sont enregistrés, les zones exposées à ce phénomène sont principalement en basse Guinée.

- **Cause**

Dans le transport terrestre, les camions empruntent le plus souvent des passages qui sont peuplés et vulnérables ; la dégradation des routes et l'occupation des emprises, l'état des routes dégradés par endroits et le développement des activités au bord des routes nationales augmentent le niveau de vulnérabilité des populations riveraines.

Concernant le transport ferroviaire, l'incivisme des populations, la construction anarchique des maisons le long des voies ferreux et le développement des petites activités dans auprès des rails.

### 3.3.18. Erosion côtière

Il s'agit de l'ensemble des processus qui conduisent à la perte de matériel sur la zone côtière.

L'érosion littorale est considérée comme un aléa dès lors qu'elle se traduit par un recul du trait de côte pouvant occasionner des dommages.

Ce recul, tel qu'il est défini, correspond à une évolution sur le long terme du trait de côte, observable à des échelles de plusieurs décennies, consécutive à une tendance à l'érosion.

L'érosion peut aussi être observée de manière ponctuelle après un événement tempétueux. Pour les côtes rocheuses, il s'agit d'un processus irréversible qui peut, dans certains cas, être relativement rapide et, dans ce cas, être très difficile à contrer.

Il peut néanmoins être extrêmement rapide, notamment dans le matériel sableux facilement érodé par l'action des vagues.

#### Selon la littérature

Le sud-ouest de la France où un recul de près de 200 m de plage a été enregistré depuis l'installation de l'hôtel dans les années 1960.

Des reculs moyens de plus de 10 m par an sont même enregistrés sur certaines côtes du golfe de Guinée lors des dernières décennies.

En Guinée on peut citer:

- Collège de Ratoma à Conakry
- Taidy à kamsar
- Des îles de Boffa (sory kabayah).

Il faut néanmoins avoir conscience que l'érosion est un phénomène tout à fait naturel et qui peut être temporaire. Dans un système côtier, il y a des gains et des pertes : on parle d'équilibre dynamique.

Les gains s'expliquent par des apports de la dérive littorale, l'érosion des falaises ou les sédiments fluviaux par exemple. Les sédiments arrachés par

l'érosion sont redistribués vers le large, le long de la côte, voire à l'intérieur des terres par le vent.

On constate néanmoins une crise érosive mondiale de la majorité des côtes liée au tarissement des stocks sédimentaires issus de la dernière grande glaciation et à l'élévation du niveau marin. Par ailleurs, on observe très souvent des différences saisonnières entre l'été et l'hiver. Il y a migration des sédiments vers l'avant-plage lors des tempêtes automnales et hivernales et un retour de ces sédiments sur la plage l'été.

### 3.4. Catastrophes et Enfants en Guinée

La Guinée est potentiellement exposée à plusieurs risques de catastrophes, par les personnes vulnérables et très impactée figurent notamment les enfants, les femmes en grossesse, les personnes vivant avec des handicaps, des personnes de troisième âge etc...

Les enfants n'ont pas la possibilité de faire face seule aux conséquences des catastrophes, urgences humanitaires et environnementales.

#### 3.4.1. Principaux impact de la dégradation de l'environnement sur les enfants

**Tableau 10: Principaux impacts de la dégradation de l'environnement sur les enfants**

Secteur	Principaux impacts sur les enfants	Sous-groupes vulnérables
<b>Protection de l'enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travail des enfants, filles et garçons, associé à la perte de moyens de subsistance (agriculture, sylviculture, Pêche, etc.)</li><li>• Lié à la déforestation : décès et blessures dus aux conflits hommes/faune</li><li>• Mariages d'enfants dus aux conséquences socioéconomiques de la dégradation de l'environnement, suivis souvent par des grossesses adolescentes</li></ul>	Enfants victimes de travail, Enfants en situation de handicap, jeunes

<b>Education</b>	Abandon scolaire dû aux conséquences socioéconomiques de la dégradation de l'environnement	
<b>Santé, Nutrition, eau &amp; assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques de maladies hydriques du fait de la pollution de l'eau</li> <li>Impacts à court-terme (ex: asthme) et long terme (ex: cancer) de la pollution de l'air (intérieure et extérieure).</li> <li>Effets sur la santé d'aléas tels que la pollution liée à l'industrie minière et à l'utilisation de pesticides et d'insecticides dans l'agriculture ; la pollution marine et la mauvaise gestion des déchets.</li> <li>Lié à la déforestation : perte de connaissances locales liées à la médecine traditionnelle, dégradation des sols, diminution des rendements agricoles, malnutrition, perturbation du cycle de l'eau.</li> </ul>	
<b>Genre</b>	Impact sur l'autonomisation économique des femmes.	
<b>Moyens de Subsistance</b>	Accès limité à la propriété foncière particulièrement pour les jeunes femmes, chômage (jeunes femmes et hommes), difficultés d'accès aux intrants	

### 3.4.2. Impact du changement climatique sur les enfants en Guinée

**Tableau: 11 Principaux impacts du changement climatique sur les enfants**

Secteur	Principaux impacts sur les enfants	Sous-groupes vulnérables
<b>Général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décès et blessures</li> <li>• Déplacement forcé</li> <li>• Pauvreté et inégalités exacerbées entraînant une aggravation des privations des droits de l'enfant (santé, nutrition, éducation, protection et niveau de vie)</li> <li>• Accès limité aux services sociaux de base</li> </ul>	Enfants résidant dans des zones à risque (issus de famille en situation de pauvreté), enfants en situation de handicap, filles et adolescentes, nouveau-nés et enfants de moins de 5 ans.
<b>Protection de l'enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Événements climatiques extrêmes: perte de documents (détruits ou perdus à la suite d'un)</li> <li>• Mouvement migratoire lié au changement climatique)</li> <li>• Exposition à la violence, à l'exploitation et aux abus,</li> <li>• Impacts sur la santé mentale. Perturbation des services de protection de l'enfance.</li> <li>• Exposition à la violence liée à des tensions inter communautaires.</li> <li>• Événements à évolution lente (élévation du niveau de la mer/dégradation de l'environnement, des terres et des écosystèmes) : travail des enfants associé à la perte des moyens de subsistance et aux mouvements migratoires liés au changement climatique.</li> </ul>	
<b>Santé, nutrition eau &amp; assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perturbation des services de santé, dont dégradation/</li> <li>• Destruction des routes et des infrastructures de santé en raison d'aléas climatiques. Médicaments périmés, notamment vaccins nécessitant une température constante.</li> <li>• Maladies à transmission vectorielle (ex: paludisme), effets des vagues de chaleur sur la santé (épuisement, insolation), exposition aux feux de brousse en raison de l'augmentation des températures.</li> </ul>	

<b>s a n t é , nutrition eau &amp; assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maladies à transmission hydrique (diarrhée, choléra, etc.), inondations (risques de noyade), glissements de terrain/coulées de boue, orages/tempêtes (risques d'électrocution), chute d'objets (ex: arbres).</li> <li>• Insécurité alimentaire, malnutrition</li> <li>• Impact sur la santé mentale des enfants</li> </ul>	
<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perturbation des services éducatifs en raison de la dégradation/destruction des infrastructures routières et éducatives (salles de classes + équipement sanitaire) et d'autres causes (déplacement forcé, fermeture des écoles, etc.).</li> <li>• Réticence des enseignants à servir dans les zones à Risque</li> </ul>	
<b>Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exacerbation des disparités de genre préexistantes, notamment dans l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, etc.), les rôles de genre au sein du foyer, mais aussi l'accès inégal à l'information et la prise de décision entre les filles et les garçons.</li> <li>• Recrudescence des violences basées sur le genre: sexuelle, physique (dans les situations d'urgence) et socio-économique (à long terme, par exemple accès limité à la terre et à la propriété).</li> </ul>	
<b>Moyens de Subsistance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de biens et baisse de revenu</li> <li>• Perte de connaissances locales entraînant une marginalisation socio-économique et une résilience réduite.</li> </ul>	

Source: Etude CRIA/ UNICEF 2022

## 3.5. Vulnérabilité au niveau national

### 3.5.1. Principaux facteurs de vulnérabilité

#### 3.5.1.1. Facteurs d'exposition physique

Au niveau national, on enregistre la construction et l'occupation anarchique le long des bras de mer, des milieux marins et zones

côtières, des bas-fonds et des zones inappropriées.

Il existe plusieurs constructions ne respectant pas les normes environnementales et de construction, notamment la qualité des infrastructures et des aménagements ne sont pas résilients face aux risques de catastrophes.

### 3.5.1.1. Facteurs qui aggravent l'exposition

On enregistre plusieurs facteurs qui aggravent le niveau de vulnérabilité des zones et des personnes, nous pouvons distinguer généralement:

#### 3.5.1.1.1 Eau et Assainissement

La mauvaise gestion des déchets entraîne d'abord les émissions de gaz à effet de serre, la prolifération des insectes et parasites qui sont des agents vecteurs de plusieurs types de maladies. Les déchets obstruent le plus souvent les caniveaux et rigoles, ce qui provoque des inondations et des cas de noyade.

Ce facteur est amplifié par l'absence d'un système approprié de gestion durable des déchets au niveau national, l'insuffisance et la vétusté des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, des égouts et le système de canalisation des eaux usées etc...

Avec la pollution des nappes phréatique par les lixiviats, la pollution des cours d'eaux avec des eaux usées, les boues rouges venant de l'exploitation de l'or, les fleuves sont pollués et menacés.

Actuellement, les 23 bassins fluviaux de la Guinée dont 14 internationaux sont extrêmement menacés par des pollutions de tout genre.

#### 3.5.1.1.2 Violences Basées sur le Genre (VBG)

Avec une population composée de près de 52% de femmes et un taux de 65% d'analphabètes majoritairement des jeunes et enfants, la participation des femmes dans la croissance est très importante. Au niveau du secteur agricole, elles représentent plus de 80% de la main d'œuvre en zone

rurale, notamment dans le secteur de la pêche et agriculture.

Les violences faites aux femmes constituent un obstacle à la réalisation de l'égalité du Genre et l'autonomisation des femmes. La violence basée sur le genre reste un phénomène répandu dans le pays, avec 92% des Guinéennes âgées de 15-49 ans sont affectées par ces violences.

En ce qui concerne le mariage précoce, plus de 63% des filles se marient avant 18 ans tandis que 26% d'adolescentes de 15-19 ans sont déjà mères. La Guinée vient en 2<sup>ème</sup> position parmi les 28 pays africains où l'excision est pratiquée.

Les résultats de l'enquête nationale sur les violences basées sur le genre révèlent que 92% des femmes âgées de 15 à 49 ans sont victimes de violences avec des variations régionales: 88% de femmes en Guinée Forestière; 64 % de femmes en Basse Guinée; 57% de femmes à Conakry; 54 % de femmes en Moyenne Guinée; 51 % de femmes en Haute Guinée.

Les enfants subissent également des violences, des exploitations physiques et économiques, ce qui réduit leurs chances d'étudier au même titre que les garçons.

#### 3.5.1.1.3 Migrations

Avec plus de 5 000 000 de guinéens établis à l'étranger et plusieurs cas d'exode rural, des déplacements de masse, des migrations climatiques, la Guinée a connue plusieurs cas.

En 1989, plus de 700 000 réfugiés libériens et de la Sierra - Léone; de 1999- 2000, les attaques des rebelles à Gueckedou, Macenta, Madina Oulah, Forécariah et Kissidougou ont

connu des déplacements de masse de la population.

Entre 2003 et 2010, plus de 24 000 guinéens ce sont retournés, plusieurs autres migrants sont retournés pendant les cinq dernières années.

Aujourd'hui, le niveau de vulnérabilité est très élevé, avec l'avancée des groupes armés entraînant des instabilités dans les pays frontaliers de la Guinée, le risque de déplacement de masse est très élevé,

Mais les capacités d'accueil et des infrastructures sont insuffisantes, ce qui nécessite aujourd'hui l'aménagement des infrastructures dans le cadre de la prévention.

La survenu des catastrophes entraîne l'appauprissement des populations et des entrepreneurs, ce qui augmente le niveau de pauvreté. Sachant la prise en charge effective des sinistrés et entreprises victimes de ces catastrophes, les victimes sont obligé de se déplacer pour trouver des solutions ailleurs.

#### 3.5.1.1.4 *Incendie*

Aujourd'hui, plusieurs cas de feux de brousse et d'incendie sont enregistrés

en Guinée, la capacité des acteurs et victimes à faire face aux feux et incendies déclarés est très faible. Il y a plusieurs unités industrielles qui se retrouvent actuellement aux centres villes, dans le grand Conakry, nous pouvons citer par exemple, les zones industrielles de Maneah (Coyah) et Dubreka.

Il y a plusieurs grandes villes à l'intérieur de la Guinée ou se trouvent des grandes usines d'exploitations minières et industrielles qui sont vulnérables et frappés par des incendies

D'après le rapport du Centre National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales, la plupart des unités industrielles ne disposent d'aucun plan d'urgence, parmi elles figurent notamment les stations et dépôts de carburant, les usines et des installations et centrales thermiques.

### 3.5.1. **Dégradation de l'Environnement**

- *Exploitation minière*
- *Carbonisation*
- *Exploitation forestière*
- *Coupe abusive de Bois.*

## 3.6. Base de données des catastrophes survenues en Guinée

### 3.6.1. **Catégories de catastrophes survenues dans le pays**

Les catastrophes survenues dans le pays sont notamment:

- *Les inondations;*

- *La sécheresse;*
- *Les feux de brousse et incendies de forêts récurrents,*
- *Les orages*
- *Les incendies d'habitations,*

- *Le tremblement de terre ;*
- *Les glissements de terrain ;*
- *L'effondrement des ordures à la décharge ;*
- *L'affaissement de terrain dans les zones minières ;*
- *Les raz de marée ;*
- *Les invasions acridiennes ;*
- *Les gelées noires ;*
- *Les Maladies épidémiologiques à virus Ebola, corona virus ;*
- *L'incendie/explosion de la poudrière (Camp Alpha Yaya à Conakry) ;*
- *Les écroulements d'immeubles ;*
- *Les accidents de circulation (déversement de produits dangereux et inflammables) ;*

- *Les catastrophes aériennes (avions de ligne et de combat) ;*
- *Les événements sociaux (cas du 28 septembre 2009) ;*
- *Les naufrages,*
- *Les mouvements de populations,*
- *Les incursions rebelles longues des frontières de la Guinée avec la Sierra-Léone et le Libéria, etc.*

En Guinée, l'historique des catastrophes naturelles montre que le pays a enregistré 33 événements majeurs survenus de 1980 à 2017. 3,956 personnes ont trouvé la mort lors de ces événements les plus marquants.

### 3.6.2. Catastrophes naturelles en Guinée (Période 1980-2017)

**Tableau 12: Catastrophes naturels en Guinée**

TYPE DE CATASTROPHES	NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS	TOTAL DÉCÈS	TOTAL PERSONNES AFFECTÉES
Sécheresse	2	12	0
Tremblement de Terre	1	275	21.436
Epidémie	15	3.630	39.945
Inondation	12	28	406.054
Eboulement	1	7	492
Vents violents	1	4	0
Feux de brousse	1	0	777
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>3. 956</b>	<b>468.707</b>

### 3.6.3. Pertes en vies humaines causées par les épidémies

les dernières années

Tableau 13: Perte en vies humaine causées par les épidémies

TYPE DE CATASTROPHES	ANNÉES	TOTALDÉCÈS
Epidémie	1994	311
Epidémie	2000	190
Epidémie	2002	23
Epidémie	2023	24
Epidémie	2024	100
Epidémie	2005	72
Epidémie	2006	111
Epidémie	2007	90
Epidémie	2012	105
<b>Ebola (MVE)</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2500</b>

### 3.6.4. Catastrophes survenues en Guinée entre 1961 et 2022, classées selon leur impact

Tableau 14: Catastrophes survenues en Guinée

Cat. d'aléa	Intitulé	Impact	Etendue géographique	Tendances (passées/ futures)	Données détaillées (dont impacts sur les enfants)
A4	<b>Maladie à virus Ebola</b>	Très élevé	Ensemble du territoire	Depuis 2013// impacts socio-économiques à long-terme	Episodes épidémiques en 2013/16 (3 814 cas pour 2 544 décès) et 2021 (23 cas pour 12 décès). <b>Enfants disproportionnellement vulnérables + traumatisés.</b>
A4	<b>COVID-19</b>	Très élevé	Ensemble du territoire	Récent (depuis 2020) /impacts socio-économiques à long-terme	Impacts sanitaires relativement limités (36535 cas pour 779 décès fin avril 2022) contrairement aux impacts socio-économiques. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables + traumatisés.</b>

A4	<b>Paludisme</b>	Très élevé	Ensemble du territoire	Depuis des décennies/ tendance à la baisse	Endémie majeure malgré une diminution (prévalence estimée 15% en 2017 contre 45% en 2002). <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b> Estimation de 7 000 décès d'enfants de - de 5 ans chaque année.
A4	<b>Rougeole</b>	Élevé++	Ensemble du territoire	Fréquent depuis 2013	10 811 cas suspects de rougeole et 16 décès depuis début 2022. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>
A1	<b>Autres maladies climato sensibles</b>	Élevé++	Ensemble du territoire	Saisonnier/ tendance à la hausse	On compte : <b>maladies diarrhéiques, infections respiratoires aiguës, typhoïde, hypertension artérielle, dengue, maladies allergisantes, maladies dues à des vers parasites</b> dont la bilharziose et la trypanosomiase (en plus des maladies épidémiques listées séparément sous l'A4, dont : <b>paludisme, fièvre jaune, méningite, rougeole, fièvre de Lassa, choléra</b> )? <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>
A1	<b>Inondations</b>	Élevé++	Zones côtières, fluviales	Saisonnier et annuel/de plus en plus fréquent et intense	Août 2021 : 69 671 personnes affectées au niveau national (43 815 à Sigirri), dont 21 blessés et 5 décès. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>

A1	<b>Pénuries d'eau</b>	Élevé++	Ensemble du territoire (surtout le nord du pays)	Tendance à la hausse	Manque d'eau de surface, effets croisés négatifs avec la baisse de fertilité des sols. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>
A1	<b>Sécheresse</b>	Élevé++	Ensemble du territoire (surtout le nord du pays)	Tendance à la hausse (sahélisation)	Episodes de grande sécheresse au cours de la période 1961-1990. Selon les scénarios de variation des températures de 1.5°C à 4.5°C, les précipitations annuelles baisseraient de 1.3% à 30% d'ici 2100. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>
A2	<b>Déforestation et perte de la biodiversité</b>	Élevé++	Ensemble du territoire (avec des variations géographiques)	Depuis des décennies/ tendance à la hausse	La Guinée aurait perdu 12% de sa couverture forestière rien qu'entre 2010 et 2017. <b>Enfants disproportionnellement impactés.</b>
A2	<b>Orpaillage artisanal</b>	Élevé++	Zones d'exploitation minière	Tendance à la hausse	Au moins 105 décès entre 2008 à 2021. Le dernier éboulement majeur a fait une vingtaine de morts à Gaoual en mars 2022. <b>Enfants particulièrement exposés.</b>
A5	<b>Accidents de la route</b>	Élevé++	Ensemble du territoire	Très fréquent	Dans le top 10 des causes de décès en Guinée. Plusieurs milliers de décès chaque années (au moins 3 643 en 2018). <b>Enfants particulièrement exposés.</b>

A1	<b>Elévation du niveau de la mer</b>	Élevé+	Zones côtières	Zone côtière/ tendance à la hausse	L'élévation du niveau de la mer a déjà entraîné une augmentation des taux d'inondation, des ondes de tempête, l'intrusion de la salinité dans le sol et l'eau, de l'érosion, des pertes de terres et de récolte et la destruction d'une partie de la mangrove.
A1	<b>Feux de brousse</b>	Élevé+	Zones rurales	Fréquent/ tendance à la hausse	Lié à la sécheresse et l'élévation des températures
A1	<b>Noyades</b>	Élevé+	Zones côtières, fluviales	Fréquent	La Guinée est classée au 25 <sup>ème</sup> rang du nombre de décès par noyade pour 1000 habitants, avec 913 noyades mortelles en 2018. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>
A2	<b>Mauvaise gestion des déchets</b>	Élevé+	Zones urbaines	Tendance à la hausse	Une dizaine de morts à la décharge de la « Minière » en 2017, suite à un éboulement. <b>Enfants exposés.</b>
A2	<b>Pollution de l'air</b>	Élevé+	Zones urbaines	Manque de données (a priori tendance à la hausse)	Embouteillages, incinération et décomposition de la matière organique des dépôts sauvages et des égouts bouchés par les ordures. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>

A3	<b>Séismes</b>	Élevé+	Zones sismiques	Peu fréquent/ géographiquement ciblé/ tendance à la hausse	Le séisme de 1983 à Koumbia près de Gaoual (nord-ouest du pays) a causé environ 300 morts et affecté 20 000 personnes. Séismes récents dans les préfectures de Kindia et Télémélé
A6	<b>Instabilité sociopolitique</b>	Élevé+	Zones urbaines	Géographiquement ciblé/ tendance à la baisse	Massacre du 28 septembre 2009 (150 morts), au moins 50 manifestants tués d'octobre 2019 à juillet 2020). <b>Instrumentalisation des jeunes.</b>
A6	<b>Conflits fonciers</b>	Élevé+	Ensemble du territoire (avec des variations géographiques)	Manque de données (possiblement tendance à la hausse)	Les conflits fonciers représentent 60 à 70% des affaires portées devant la justice guinéenne. <b>Avenir des enfants affecté sur le long-terme.</b>
A6	<b>Potentiel de débordement des conflits régionaux</b>	Élevé+	Zones frontalières	Potentiel	La Guinée a été touchée par les conflits au Sierra Leone, Libéria et Côté d'Ivoire jusqu'à la fin des années 2000. De nouveaux risques sécuritaires régionaux incluent la violence armée dans les pays du Sahel. <b>Enfants potentiellement ciblés.</b>

A5	<b>Accidents chimiques ou technologiques</b>	Élevé+	Zones urbaines et interurbaines	Peu fréquents	Dépôts d'hydrocarbure, passage de convois fréquents transportant des produits dangereux tels que le cyanure (pour le secteur minier) dans des zones très habitées le long d'axes mal sécurisés
A4	<b>Fièvre jaune</b>	Élevé+	Ensemble du territoire	Depuis des décennies	Epidémies en 2000 (190 décès), 2003 (24 décès). 52 cas suspects signalés en novembre/décembre 2020 dont 14 décès. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>
A4	<b>Fièvre de Lassa</b>	Relativement modéré	Guinée Forestière	Récent (depuis 2018)	Premier cas signalé en février 2018 chez une personne décédée au Libéria mais infectée en Guinée. Deux cas en 2022.
A4	<b>Maladie à virus Marburg</b>	Relativement modéré	Guinée Forestière	Récent (depuis 2021)	Premier cas et décès en 2021
A4	<b>Poliomyélite</b>	Relativement modéré	Ensemble du territoire	Peu fréquent	Résurgence épidémique depuis juillet 2020 (43 cas en 2020, 8 en 2021). Enfants disproportionnellement vulnérables.
A6	<b>Violences liées aux faiblesses de l'état de droit</b>	Relativement modéré	Ensemble du territoire	Tendance à la hausse	Justice populaire (lynchage de prisonniers par la population à Kouroussa en 2015, lynchage d'un motard en avril 2022). Recrudescence du phénomène des coupeurs de routes dans certaines parties du pays, dont la région de Mamou.

A2	<b>Pollution de l'eau et des sols</b>	Relativement modéré	Ensemble du territoire	Tendance à la hausse (notamment au cours des deux dernières décennies)	Les intrants chimiques (pesticides et engrais) ont connu un véritable boom ces dernières années, Partie de quasiment rien il y a encore 15 ans, leur utilisation est désormais massive. Enfants disproportionnellement vulnérables.
A2	<b>Pollution invisible et visuelle</b>	Relativement modéré	Zones urbaines	Manque de données (a priori tendance à la hausse)	Nuisances olfactives, niveaux excessifs du bruit (> 55 décibels), pollution visuelle telle que les dépôts d'ordures
A4	<b>Choléra</b>	Relativement modéré	Ensemble du territoire	Depuis 1994 / tendance à la baisse depuis 2013 (mesures d'hygiène)	814 décès entre 1994 et 2013. Enfants disproportionnellement vulnérables.
A4	<b>Méningite</b>	Relativement modéré	Basse et Haute Guinée	Saisonnier/ depuis des décennies mais tendance à la baisse (introduction vaccin)	Au moins 58 décès lors d'un épisode épidémique en 2014. Enfants disproportionnellement vulnérables.
A5	<b>Habitat précaires/ en zone à risque</b>	Relativement modéré	Zones urbaines	Manque de données	Plusieurs immeubles en construction se sont aussi écroulés, faisant des victimes. <b>Enfants particulièrement exposés.</b>
A5	<b>Accidents domestiques</b>	Relativement modéré	Ensemble du territoire	Fréquents / manque de données	Accidents classiques (ex: chutes, brûlures) ou atypiques comme l'absorption de soude caustique. <b>Enfants particulièrement exposés.</b>
A5	<b>Accident de transport maritime</b>	Relativement modéré	Zones maritimes, fluviales	Peu fréquent/ impact isolé	Respectivement 356 et 100 morts en 1992 et 1995
A5	<b>Feux (Infrastructure)</b>	Relativement modéré	Zones urbaines	Assez fréquent	Habitations, marchés (courts circuits), véhicules de transport, etc.

A1	<b>Tension intercommunautaire (dans le contexte du changement climatique)</b>	Relativement modéré	Zones rurales	Saisonnier/fort potentiel de tendance à la hausse	Malgré des risques de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les zones agro-pastorales, les tensions restent pour l'instant limitées, et liées à des incidents ponctuels (90% des conflits communautaires sont toutefois liés à la mauvaise gestion des ressources naturelles)
A1	<b>Eboulements de terrain</b>	Relativement modéré	Zones montagneuses	Saisonnier	2015: éboulement de terrain dans la préfecture de Boffa, causant 7 décès. <b>Enfants particulièrement exposés.</b>
A1	<b>Orages/ tempêtes</b>	Relativement modéré	Ensemble du territoire	Saisonnier/de plus en plus fréquent et intense	10 décès recensés en moyenne chaque année suite à des décharges électriques
A1	<b>Maladies infectieuses du bétail</b>	Relativement modéré	Zones rurales	Tendance en hausse	Trypanosomose, maladie du charbon, charbon symptomatique, dermatose nodulaire, maladie de Newcastle, péripneumonie contagieuse bovine, Peste des Petits Ruminants
A1	<b>Insectes ravageurs</b>	Relativement modéré	Zones rurales	Peu fréquent	Dégâts généralement localisés, à l'exception d'une forte attaque de chenilles légionnaires en 2016.

A2	<b>Conflits hommes/ faune</b>	Relativement modéré	Zones rurales / zones protégées	Tendance à la hausse (+manque de données)	Notamment liés à la présence de Chimpanzés, d'Eléphants. Une menace possiblement sous-estimée est les morsures de serpent, qui causeraient 3600 décès et 4600 amputations chaque année, bien plus que les estimations officielles. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables (supposition).</b>
A1	<b>Plantes envahissantes</b>	Limité	Zones rurales	Peu fréquent	Croissance aussi favorisée par toutes sortes de stress dont la coupe et les feux de brousse
A1	<b>Phénomènes hydro-météorologiques rares (gel)</b>	Limité	Zones montagneuses	Rare	Décembre 2009 : vagues de froid accompagnées de gelées observées dans la région de Mali, au nord de Labé
A2	<b>Pêche illégale</b>	Limité	Zones maritimes	Manque de données	Combiné à la dégradation des ressources en eau

### 3.7. Impacts de quelques catastrophes survenues en Guinée sur les enfants

**Tableau 15: Impact de quelques catastrophes en Guinée**

Cat. d'aléa	Intitulé	Impact	Etendue géographique	Tendances (passées/ futures)	Données détaillées (dont impacts sur les enfants)
A2	<b>Pollution de l'air</b>	Elévé +	Zones urbaines	Manque de données (à priori tendance à la hausse)	Embouteillages, incinération et Décomposition de la matière organique des dépôts sauvages et des égouts bouchés par les ordures. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>

A3	<b>Séismes</b>	Elévé +	Zones sismiques	Peu fréquent/ Géographiquement ciblé/ tendance à la hausse	Le séisme de 1983 à Koumbia près de Gaoual (nord-ouest du pays) a causé environ 300 morts et affecté 20 000 personnes. Séismes récents dans les préfectures de Kindia et Télémélé
A6	<b>Instabilité Sociopolitique</b>	Elévé +	Zones urbaines	Géographiquement ciblé/ tendance à la baisse	Massacre du 28 septembre 2009 (150 morts), au moins 50 manifestants tués d'octobre 2019 à juillet 2020). <b>Instrumentalisation des jeunes.</b>
A6	<b>Conflits Fonciers</b>	Elévé +	Zones	Frontalières Potentiel	La Guinée a été touchée par les Conflits au Sierra Léone, Libéria et Côte d'Ivoire jusqu'à la fin des années 2000. De nouveaux risques sécuritaires régionaux incluent la violence armée dans les pays du Sahel. <b>Enfants potentiellement ciblés.</b>
A5	<b>Accidents Chimiques ou technologiques</b>	Elévé +	En-semble du Territoire	Depuis des décennies	Epidémies en 2000 (190 décès), 2003 (24 décès). 52 cas suspects signalés en novembre/décembre 2020 dont 14 décès. <b>Enfants Disproportionnellement vulnérables.</b>
A4	<b>Fièvre de Lassa</b>	Relative-ment Modéré	Guinée Fores-tière	Récent (depuis 2018)	Premier cas signalé en février 2018 chez une personne décédée au Libéria mais infectée en Guinée. Deux cas en 2022.
A4	<b>Maladie à virus Marburg</b>	Relative-ment modéré	Guinée Fores-tière	Récent (depuis 2021)	Premier cas et décès en 2021
A4	<b>Poliomyélite</b>	Relati-vement modéré	En-semble du Territoire	Peu fréquent	Résurgence épidémique depuis juillet 2020 (43 cas en 2020, 8 en 2021). <b>Enfants disproportionnellement vulnérables.</b>

A6	<b>Violences liées aux faiblesses de l'état de droit</b>	Relative- ment modéré	En- semble du Territoire	Tendance à la hausse.	Justice populaire (lynchage de prisonniers par la population à Kouroussa en 2015, lynchage d'un motard en avril 2022). Recrudescence du phénomène des coupeurs de routes dans certaines parties du pays, dont la région de Mamou
A2	<b>Pollution de l'eau et des sols</b>	Relative- ment modéré	En- semble du Terri- toire	Tendance à la Hausse (notamment au cours des deux dernières décennies).	Les intrants chimiques (pesticides et engrais) ont connu un véritable boom ces dernières années, Partie de quasiment rien il y a encore 15 ans, leur utilisation est désormais massive. Enfants disproportionnellement vulnérables
A2	<b>Pollution Invisible et visuelle</b>	Relati- vement modéré	Zones urbaines	Manque de données (a priori tendance à la hausse)	Nuisances olfactives, niveaux excessifs du bruit (> 55 décibels), pollution visuelle telle que les dépôts d'ordures
A4	<b>Choléra</b>	Relative- ment modéré	En- semble du Terri- toire	Depuis 1994 / tendance à la baisse depuis 2013 (mesures d'hygiène)	814 décès entre 1994 et 2013. Enfants disproportionnellement vulnérables.
A4	<b>Méningite</b>	Relati- vement modéré	Basse et Haute Guinée	Saisonnier/ depuis des décennies mais tendance à la baisse (introduction vaccin)	Au moins 58 décès lors d'un épisode épidémique en 2014. Enfants disproportionnellement vulnérables.
A5	<b>Habitat précaires/en zone à risque</b>	Relative- ment modéré	Zones urbaines	Manque de données	Plusieurs immeubles en construction se sont aussi écroulés, faisant des victimes. <b>Enfants particulièrement exposés.</b>

A5	<b>Accidents domestiques</b>	Relativement modéré	Ensemble du Territoire	Fréquents / manque de données	Accidents classiques (ex: chutes, brûlures) ou atypiques comme l'absorption de soude caustique. <b>Enfants particulièrement exposés.</b>
A5	<b>Accident de transport maritime</b>	Relativement modéré	Zones maritimes, fluviales	Peu fréquent/ impact isolé	Respectivement 356 et 100 morts en 1992 et 1995
A5	<b>Feux (infrastructure)</b>	Relativement modéré	Zones urbaines	Assez fréquent.	Habitations, marchés (courts circuits), véhicules de transport, etc
A1	<b>Tension inter-communautaires (dans le contexte du changement climatique)</b>	Relativement modéré	Zones rurales	Saisonnier/fort potentiel de tendance à la hausse	Malgré des risques de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les zones agro-pastorales, les tensions restent pour l'instant limitées, et liées à des incidents ponctuels (90% des conflits communautaires sont toutefois liés à la mauvaise gestion des ressources naturelles)
A1	<b>Eboulements de terrain</b>	Relativement modéré	Zones Montagneuses	Saisonnier	2015: éboulement de terrain dans la préfecture de Boffa, causant 7 décès. <b>Enfants particulièrement exposés.</b>
A1	<b>Orages/ Tempêtes</b>	Relativement modéré	Ensemble du territoire	Saisonnier/de plus en plus fréquent et intense	10 décès recensés en moyenne chaque année suite à des décharges électriques
A1	<b>Maladies infectieuses du bétail</b>	Relativement Modéré	Zones rurales	Tendance en Hausse	Trypanosomose, maladie du charbon, charbon symptomatique, dermatose nodulaire, maladie de Newcastle, péripneumonie contagieuse bovine, Peste des Petits Ruminants
A1	<b>Insectes Ravageurs</b>	Relativement modéré	Zones rurales	Peu fréquent	Dégâts généralement localisés, à l'exception d'une forte attaque de chenilles légionnaires en 2016.

A2	<b>Conflits hommes/faune</b>	Relativement modéré	Zones rurales / zones protégées	Tendance à la hausse (+manque de données)	Notamment liés à la présence de Chimpanzés, d'Eléphants. Une menace possiblement sous-estimée est les morsures de serpent, qui causeraient 3600 décès et 4600 amputations chaque année, bien plus que les estimations officielles. <b>Enfants disproportionnellement vulnérables (supposition).</b>
A1	<b>Plantes Envahissantes</b>	Limité	Zones rurales	Peu fréquent	Croissance aussi favorisée par toutes sortes de stress dont la coupe et les feux de brousse
A1	<b>Phénomènes Hydrométéorologiques rares (gel)</b>	Limité	Zones montagneuses	Rare	Décembre 2009 : vagues de froid accompagnées de gelées, grêles observées dans la région de Mali, au nord de Labé
A2	<b>Pêche illicite</b>	Limité	Zones maritimes	Manque de données	Combiné à la dégradation des ressources en eau

SOURCE: CRIA / UNICEF/2022

### 3.8. Les infrastructures d'eau, hygiène et assainissement en Guinée

Les lieux publics sont les plus souvent fréquentés par des milliers de personnes qui ont besoin de l'eau,

des toilettes ce qui nécessitent l'amélioration du cadre de vie de ces milieux.

**Tableau 16: Infrastructures d'Eau, Hygiène et Assainissement dans les milieux publics**

N°	Lieux	Caractéristique	Type d'infrastructure d'eau	Type d'infrastructure d'hygiène	Type d'infrastructure d'assainissement
1	Marchés	Petit marché Grand marché Marché avec débarquement des fruits	Eaux de robinet Forage Puit à ciel ouvert Puit amélioré	Toilette	Poubelle Bac à ordure Sac ou big bag

2	Gare routière	Petite gare Grande gare routière	Plusieurs gares routières n'ont que des eaux minérales, Eau de robinet ; Puit à ciel ouvert Puit amélioré	Plusieurs gares routières n'ont aucune toilette ; Certaines gares ont des toilettes mais très mal entretenues	Aucune infrastructure dans le cas général
3	Lieux de culte	Petit Grands (Lieux pour les prières de vendredi et dimanche)	Eaux de robinet Forage Puit à ciel ouvert Puit amélioré Château d'eau ; Fontaine ;	Toilette en nombre insuffisant ;	Aucune infrastructure dans le cas général
4	Ecole	Crèche Maternelle Primaire Secondaire Université Centre d'apprentissage Orphelinat	Eaux de robinet Forage Puit à ciel ouvert Puit amélioré Château d'eau ; Fontaine ;	Toilette en nombre insuffisant ; Certaines écoles n'ont aucune toilette fonctionnelle	Aucune infrastructure dans le cas général D'autres ont des poubelles
5	Débarcadère	Petits débarcadères Moins et grand débarcadères	Eaux de robinet Forage Puit à ciel ouvert Puit amélioré Château d'eau ;	Toilette en nombre insuffisant ; Certaines toilettes fonctionnelles ne sont pas hygiéniques	Aucune infrastructure dans le cas général D'autres ont des poubelles
6	Hôpital, centre et poste de santé ;	Hôpital Centre de santé Poste de santé Clinique ONG médicale Mutuelle de santé	Eaux de robinet Forage Puit à ciel ouvert Puit amélioré Château d'eau ; Fontaine (souvent ces infrastructures sont en nombre insuffisant ou mal entretenus)	Toilettes en nombres insuffisants ; Certaines toilettes fonctionnelles ne sont pas hygiéniques	Poubelle en général ; Quelques-unes ont des incinérateurs (nombre insuffisant /vétuste)
7	Centre NAFA ;	Petit Moyen	Eaux de robinet Forage Puit à ciel ouvert Puit amélioré	Toilettes en nombres insuffisants ;	Poubelle en général

8	Ménage	Petit Grand	Eaux de robinet Forage Puit à ciel ouvert Puit amélioré Château d'eau ; Fontaine	Toilette ; Certaines toilettes ne sont pas hygiéniques	Poubelle en général ; D'autres ménages ne disposent aucune infrastruc- ture d'assainisse- ment
9	Stade de foot bal	Petit ; Grand	L'eau minérale en général	Aucune toi- lette dans la plupart des cas	Aucune infrastruc- ture dans le cas général
10	Camp mi- litaire	Petit ; Grand	Eaux de robinet Forage Puit à ciel ouvert Puit amélioré Château d'eau	Toilette ; Certaines toilettes	Poubelle en général
11	Site d'ex- ploitation minière	Site d'exploita- tion artisanal ; Site d'exploita- tion semi indus- trial ; Site d'exploita- tion industriel	L'eau minérale en général	Aucune toilette dans la plupart des cas Nombre insuffisant	Aucune infrastruc- ture dans le cas général Poubelles Big bag Bac à ordure
12	Barrage routière	Piquet ; Frontière ; Barrage de contrôle	Eau minérale seulement	Aucune toilette dans la plupart des cas Nombre in- suffisant et toilettes non hygiéniques	Aucune infrastruc- ture dans le cas général
13	Boite de nuit et lieux de loisir	Jardin des en- fants Boites de nuit Maison des jeunes	Eau minérale seu- lement Eau de robinet	Nombre insuffisant de toilette ; toilettes non hygiéniques	Poubelle en général
14	Plage	Petite Grande	Eau minérale seu- lement Eau de robinet	Nombre insuffisant de toilette ; toilettes non hygiéniques	Poubelle en général
15	Lieux d'in- carcéra- tion	Prison civile Guérite ; Prison intermé- diaire	Eau de robinet Forage Puit	Nombre insuffisant de toilette ; toilettes non hygiéniques	Poubelle en général

Source : Etude sur le WASH dans le grand public du CREVADE/ FEGEDEG 2023

### 3.8.1. Identification de l'infrastructure WASH

Tableau 17: Infrastructure WASH

N°	Infrastruc-ture	Lieux	Bailleurs	Etat	Niveau d'entretien
1	Forage	Lieux de culte ; Ecoles ; Marchés ; Ménages ; Débarcadères ; Hôpital, centre et poste de santé ; Centre NAFA ; SEG	SNAPE ; UNIECEF Charente Maritime ; ALUFER quelques entreprises minières ; ONG ; Programme de l'état (ANAFIC, ANAIM, FODEL, PACV) ; Les leaders politiques ; Les Fondations et particuliers.	Insuffisance par rapport aux besoins ; Certains forages sont en bon état, par contre un grand nombre ne sont pas en bon état et certains ne sont pas opérationnel, surtout pendant la saison sèche, les eaux de forage deviennent salées dans les zones marines et côtières.	Quelques forages sont entretenus directement par la communauté ; parfois par une agence comme Charente Maritime pour le cas de la zone de Boffa. Certains forages sont également entretenus par TINKISSO
2	Puit amélioré	Lieux de culte ; Ecoles ; Marchés ; Ménages ; Débarcadères ; Hôpital, centre et poste de santé ; Centre NAFA Bloc administratif pour la sous-préfecture ; Centre culturel	Communauté AIDE ACTION	Insuffisance par rapport aux besoins ; Certains puits améliorés sont en bon état, par contre un grand nombre ne sont pas en bon état et certains ne sont pas opérationnel, surtout pendant la saison sèche, les eaux de puits améliorées deviennent salées dans les zones marines et côtières.	Quelques puits améliorés sont entretenus directement par la communauté parfois par une agence comme Charente Maritime pour le cas de la zone de Boffa. Certains sont également entretenus par TINKISSO.

3	Puit non amélioré	Lieux de culte ; Ecoles ; Marchés ; Ménages ; Débarcadères ; Hôpital, centre et poste de santé ; Centre NAFA ; Centre culturel	Les particuliers	Insuffisance par rapport aux besoins ; Problèmes de pannes techniques ; Puits à ciel ouvert non sécurisés ; Eaux polluées	Les puits non améliorés ne sont pas généralement bien entretenus, parfois les ménagés mettent quelques produits pour désinfecter comme le SUR EAU, les eaux de javelles etc...
4	Eau de robinet	Lieux de culte ; Ecoles ; Marchés ; Ménages ; Débarcadères ; Hôpital, centre et poste de santé ; Centre NAFA ; Bloc administratif pour la sous-préfecture ; Centre culturel	SEG	Problèmes de pannes techniques ; Vétustés des infrastructures d'eau de robinet ; pollution de l'eau de robinet par endroit avec des tuyaux percés dans la conduite d'eau	L'entretien est fait la Société des Eaux de Guinée (SEG)
5	Châteaux	Ménages ; Services publiques et privé ; Bloc administratif pour la sous-préfecture	Les particuliers	Les eaux de château sont souvent protégées contre les pollutions	Les ouvriers
8	Fontaine	Services publics et privés ; Ménages ; Bloc administratif pour la sous-préfecture	Les particuliers ; les institutions	Les eaux de fontaine sont souvent protégées contre les pollutions	Les ouvriers
9	stations d'hydro pur	Communauté ; Agriculteur	Les services de l'hydraulique	Insuffisance par rapport aux besoins ; Problèmes de pannes techniques ;	Les techniciens

10	Toilette	Lieux de culte ; Ecoles ; Marchés ; Ménages ; Débarcadères ; Hôpital, centre et poste de santé ; Gare routière ; Centre NAFA ; Bloc administratif pour la sous-préfecture ; Centre culturel	UNICEF; ALUFER Etat Communauté AFRIKOF ; PACV ; Coopération Japon	Insuffisance par rapport aux besoins ; Insuffisances des toilettes, Mauvais état et parfois non fonctionnel ; Manque d'hygiène dans la plupart des toilettes publiques	La plupart des toilettes publiques sont très mal entretenues
----	----------	--	---	---	--

### 3.9. Cadre Institutionnel, Organisationnel, Réglementaire et Juridique

#### 3.9.1. Cadre institutionnel

##### 3.9.1.1. Volonté politique

Les différentes constitutions de la République de Guinée ont fait mention de l'obligation à l'Etat de sauvegarder la vie humaine et d'assister les personnes en détresses et en danger. Cependant, il a été constaté que les actions en faveur des victimes de catastrophes naturelles et anthropiques sont souvent mal coordonnées.

C'est pour corriger ce déficit dans la gestion des risques de catastrophes et urgences pour la prise en charge des personnes sinistrées que l'assemblée Nationale a adopté le 12 Avril 1996, la loi L009 du 22 juillet 1996 relative à la gestion des catastrophes.

Actuellement, les services et institutions au niveau national qui interviennent directement dans la

réduction et gestion des catastrophes, des urgences environnementales et humanitaires sont:

- Le Centre National de Gestion des Catastrophes et Urgences Environnementales (CENAGCUE) ;
- L'Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH) ;
- L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) ;
- L'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES) ;
- La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) ;
- L'Agence Nationale de la Météo ;
- Fonds de Développement Social et de l'Indigène (FDSI).
- Etc...

Chacune de ces institutions ou services a développé des documents stratégiques et proposé des initiatives de réforme institutionnelle dont entre autres:

- La Stratégie Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes élaborée par le CENAGCUE en 2012;
- La Politique Nationale de la Protection Civile et de la gestion des catastrophes élaborée par la DGPC en 2015;
- La Politique Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes-PNGRC, Octobre 2016;
- Le Plan de Contingence National développé par le SENA (actuel ANGUCH) en 2018;
- La Politique de Gestion des Catastrophes et RRC de la CRG;
- Les Procédures Standards Opérationnelles (SOP) de la CRG;
- Les Plans de contingence pour les inondations et des épidémies de la CRG.

Malgré la mise en place de ces instruments nationaux, le besoin de ressources pour la mise en œuvre des initiatives surtout au niveau local se fait sentir avec acuité.

Le renforcement des capacités techniques du personnel des institutions jouant des rôles majeurs dans la réduction des risques de catastrophe reste nécessaire et devra se poursuivre

### **3.9.2. Centre Nationale de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales (CENAGCUE)**

Le Centre National de Gestion des Catastrophes et Urgences Environnementales (CENAGCUE) a été établi en 2005 sous la tutelle du

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) (ancien Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts).

- Le CENAGCUE est le point focal pour la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (SIPC) et pour le Cadre de Sendai (préalablement le Cadre d'Hyōgo).

Le CENAGCUE est mis en place par l'Arrêté A/2005/03591/ME/CAB, et révisé en 2023 suivant l'arrêté le mandat de ce service public porte sur les actions suivantes: élaborer les stratégies, plans, programmes et projet de réduction des risques de catastrophes et des urgences environnementales ;

- Coordonner les interventions en matière de prévention, de gestion des catastrophes et des urgences environnementales ;
- Veiller à la mise en œuvre du plan stratégique national de gestion des catastrophes ;
- Veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires en matière de gestion des catastrophes ;
- Contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des plans de gestion des risques de catastrophes ;
- Participer à l'évaluation des pertes, dégâts et aux opérations, de réhabilitation, de reconstruction et d'indemnisation des victimes des catastrophes ;
- Formuler conjointement des avis techniques préalables à l'autorisation de mise en œuvre

- de projet d'implantation, d'installations et d'équipements d'ouvrage, d'édifices et d'aménagement d'espace publics dans les zones à risque ;
- Organiser des séances de sensibilisation du public en matière de réduction des risques de catastrophes et des urgences environnementales ;
- Entretenir et de développer le partenariat avec les organisations et institutions nationales et internationales en matière de réduction des risques de catastrophe ;
- Participer aux rencontres nationales, sous régionales, régionales et internationales sur la réduction des risques de catastrophes ;
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations issues des conventions, accords, protocoles relatifs à la gestion des risques de catastrophes.

### 3.9.3. Agence Nationale de la Météorologie

L'Agence Nationale de la Météorologie (ANM) a pour mission la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines de la météorologie, de la climatologie et des services connexes. L'objectif fondamental de la ANM est de rendre disponible pour tous les usagers, les informations météorologiques et climatiques appropriées en vue de contribuer entre autres, à la sécurité des personnes et des biens, à la préservation de l'environnement.

Les implications de la ANM dans le développement de la Guinée

sont: (i) fourniture des données et informations météorologiques aux différents usagers comme ressources pour les activités de développement; (ii) sensibilisation aux risques de vents forts, d'inondations et de sécheresse à travers des conseils diffusés par les médias; (iii) les prévisions météorologiques grand public diffusées à la TV et à la Radio.

#### L'Agence Nationale de la Météorologie comprend:

- Une Division programmation et observation comprenant les sections: réseau météo, informatique, études et recherches ;
- Une Division de météorologie appliquée qui regroupe les sections: climatologie, agro météorologie, prévision générale,
- Un Centre météorologique national qui a rang de division comprenant les sections: météo aéronautique, météo maritime, aérologie.

Ces divisions constituent les outils dont dispose L'ANM pour concevoir, planifier, impulser, coordonner et évaluer les activités scientifiques et techniques. Une cellule administrative et financière vient appuyer ces structures techniques.

La structure opérationnelle de la météorologie nationale de Guinée, comprend des services déconcentrés au niveau des Préfectures (Directions Préfectorales de la météorologie) qui gèrent un réseau composé de :

- Stations synoptiques ;
- Stations climatiques ;
- Stations agro météorologiques ;

- Station de radiosondage à Conakry;
- Station de météorologie maritime;
- Station expérimentale de télédétection à Kankan (actuellement fermée);
- Postes pluviométriques.

#### **3.9.4. Direction Nationale de l'Hydraulique**

Il existe plusieurs organismes et services gouvernementaux impliqués dans la gestion des ressources en eau. Au niveau du secteur public, le Ministère de l'Energie, de l'hydraulique et des hydrocarbures, à travers la Direction Nationale de l'Hydraulique est le Département chargé de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des ressources en eau.

Sous l'Autorité du Ministre en charge de l'Energie, de l'Hydraulique et des hydrocarbures, la Direction Nationale de l'Hydraulique a pour mission, la mise en œuvre, de la politique du Gouvernement en matière d'hydraulique et de Gestion des Ressources en Eau et d'en assurer le suivi.

A ce titre, elle est particulièrement chargée.

- D'élaborer les textes législatifs et réglementaires en matière d'hydraulique et de Gestion des ressources en eau et de veiller à leur application
- D'élaborer et de mettre en œuvre les stratégies, plans, programmes et projets de développement en matière d'hydraulique et des ressources

- Développer des stratégies et Programmes conformément aux principes de Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- D'assurer l'inventaire et l'évaluation quantitative et qualitative permanents des ressources en eau ; de veiller à la protection, de la préservation la conservation, ainsi que le suivi hydro écologique des bassins fluviaux et lacustres du pays,
- D'assurer l'administration des droits d'utilisation des eaux,
- D'établir et de tenir à jour le Cadastre général des eaux du pays, ainsi que le registre complet des utilisateurs des ressources en eau avec les droits d'eau correspondants
- D'assurer l'exercice des fonctions de police de l'eau ;
- D'élaborer la planification générale des ressources en eau et appuyer la planification spécifique dans les divers secteurs de l'économie d'eau ;
- Promouvoir et suivre la Gestion Intégrée des Ressources en Eaux - de coordonner la mise en œuvre de la coopération technique en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- De donner des avis sur les projets d'études et de construction des ouvrages hydrauliques ;
- D'assurer le recueil des données et informations relatives sur les ressources en eau ;
- D'administrer les droits d'utilisation des ressources en eau et l'extraction des matériaux dans

- les lits des cours d'eau, des cuvettes, des lacs et des mares;
- de mettre en place et de tenir à jour le système d'information sur les ressources en eau;
- D'assurer la synergie des interventions de toutes les structures agréées par l'Etat et dûment assermentés pour exécuter les fonctions de Police de l'Eau en application CIU Code de l'Eau et des Lois connexes;
- De mettre à jour et d'adapter les plans d'aménagements hydrauliques au plan de développement économique et social durable du pays;
- D'assurer le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de l'Eau ;
- De participer aux rencontres nationales, sous régionales et internationales traitant des questions liées à l'hydraulique et à la gestion des ressources en eau.

Pour accomplir sa mission, la Direction Nationale de l'Hydraulique Comprend.

#### **Un Service d'appui et des divisions:**

- La Division Etudes et Planification des Ressources en Eau une Section Etudes et Recherches (Section Etudes et Recherches est chargée, Section Aménagements Hydrauliques est chargée et la Section Système d'Information Géographique est chargée)
- La Division Réglementation et Administration des Ressources en Eau (une Section Réglementation et Droits de l'eau, une Section Administration et Cadastre des

Eaux et une Section Police de l'Eau).

- La Division Evaluation et Suivi des Ressources en Eau (une Section Evaluation des Ressources en Eau et une Section Base de Données).

#### **Les Services Rattachés sont:**

- Le Centre de Prévision Hydrologique
- Le laboratoire de qualité des eaux.

#### **3.9.5. Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH)**

Anciennement appelé le Service National de l'Action Humanitaire (SENAH) et sous tutelle du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), il a été établi en 2001 pour la coordination de la réponse humanitaire liée à l'afflux des réfugiés du Libéria et de la Sierra Leone.

Il a été mis en place par l'Arrêté 254/MATDS/ CAB/ 2001, portant attributions et organisations du Service National Action Humanitaire (SENAH) du Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité. En 2001, ce ministère se divise en deux ministères différents : le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (Décret 038 PRG7SGG/2001 portant attributions et organisations du Ministère de l'Administration du Territoriale et de la Décentralisation) et le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.

Le décret D2014/069/PRG/SGG portant attributions et organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Ce texte fait explicitement référence à une mission de protection de la population contre les risques de catastrophe « Coordonner et assurer la mise en œuvre des préventions et l'organisation des opérations de secours en cas de catastrophes en relation avec les services techniques concernés ». On y retrouve, en qualité de service rattaché, le SENAH dans le nouveau décret portant réorganisation du MATD de 2016.

En 2022, suivant le décret D/2022/0320/PRG/SGG du 23 juin 2022, l'Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH) a été créé en remplacement du SENAH.

### **3.9.6. Direction Générale de la Protection Civile**

La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) sous le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile est la plus ancienne des institutions de ce département. Elle a été créée en 1954; en 1973 l'Arrêté No. 880/MDI/CAB/73 du 28 février 1973 portant création d'un Commissariat spécial de la Protection Civile à Conakry réaffirme l'existence et le rôle de la Protection Civile. En 2013, la dernière mise à jour a été faite à travers la Loi L/2013/45/CNT portant statut spécial de la protection civile.

Elle a pour responsabilité de planifier les actions de prévention, de

prévision, d'intervention, de secours et d'assistance mais aussi de jouer le rôle de conseiller technique de l'Etat en matière de prévention et de gestion des risques. Le décret D/2013/002/PRG/SGG portant attributions et organisation du Ministère de la Sécurité, de la Protection Civile et de la Réforme des Services de Sécurité confirme le rang de la Direction Générale de la Protection Civile au même niveau que la Direction Générale de la Police Nationale.

Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES) ANSS Créeé en 2019 et placée sous tutelle de la primature et du Ministère en charge des finances, l'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES) a pour missions la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale en matière d'inclusion économique, financière et sociale.

La cellule filets sociaux, le projet filets sociaux productifs et le programme NAFA sont placés sous la tutelle de l'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES)

### **3.9.7. Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI).**

Le fonds de développement Social et de l'indigence (FDSI) est un service humanitaire de l'Etat guinéen qui a pour mission d'assurer le développement social et l'amélioration de l'accès aux soins de santé des indigents.

### 3.9.8. Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (ANSS).

L'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (ANSS) est un Etablissement public à caractère administratif créée en 2015, elle est placée sous tutelle du Ministère de la Santé.

L'ANSS a pour mission la mise en œuvre des orientations stratégiques du Ministère de la santé en matière de sécurité sanitaire.

Elle a pour mission de :

- Mettre en œuvre des textes d'orientation opérationnelle sur la sécurité sanitaire du Ministère de la santé, plus spécifiquement : un plan d'intervention pour les urgences ;
- Participer au renforcement des capacités du personnel en

matière de surveillance et de prise en charge ;

- Veiller à l'aménagement des espaces de mis en observation / quarantaine conformément aux mesures spécifiques requises ;
- Veiller au développement d'un système national de surveillance des risques sanitaires ;
- Contribuer à la mise en place d'un système national de surveillance et de réponse aux épidémies, urgences et catastrophes ;
- Participer à l'élaboration de la cartographie des risques sanitaires à travers le territoire national ;
- Promouvoir le développement des systèmes d'alerte précoce idoine ;
- Participer à la riposte publique à toutes menaces attentatoires

## 3.10. Cadre politique et stratégique

Avant le grand tremblement de terre qui a frappé Koumbia dans Gaoual en 1983, la Guinée ne disposait pas un véritable instrument opérationnel de prévention et de gestion des catastrophes, ce tremblement de terre qui a affecté plus de 300 000 personnes avec 275 cas de morts et 20 000 personnes sans-abris, a poussé les autorités et partenaires à mieux réfléchir.

Cette situation a révélé le niveau de vulnérabilité avec l'absence d'une structure chargée de la gestion des catastrophes, bien que la constitution soulignait qu'en cas de catastrophes, que le gouvernement devait intervenir pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.

Pour faire face et gérer les conséquences du séisme de 1983,

un comité national de circonstance avait été mis en place, depuis cette date, les catastrophes sont devenues plus fréquentes et le pays était toujours sans aucune structure capable de gérer les catastrophes jusqu'en 2004.

Pour répondre aux préoccupations liées à la prévention et gestion des catastrophes, l'Assemblée Nationale a adopté la loi 009 relative à la gestion des catastrophes naturelles et anthropiques en république de Guinée (L/96/009 du 22 / 07/ 1996).

Pour rendre opérationnelle cette loi, un texte d'application a été fait suivant le décret D/97/285/PRG/SGG portant création et fonctionnement d'un comité nationale de gestion des catastrophes qui est en vigueur jusqu'à présent.

Les différents établissements publics en charge de la gestion des catastrophes, ont développé des documents stratégiques et proposé des initiatives de réforme institutionnelle. À titre d'exemple, les principales politiques sectorielles en lien directe avec la présente étude sont :

- La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, élaborée en 2018 par le SNGCUE ;
- La politique nationale de gestion des risques et des catastrophes (2016) par la DGPC

- La politique nationale de protection civile et de gestion des catastrophes, élaborée en 2015 par la DGPC ;
- La politique Nationale de Santé à l'horizon 2024 la source ;
- Le plan national de développement sanitaire (PNDS 2015-2024) ;
- Le plan national de contingence, qui a été développé par le SENAH en 2015 ;
- La politique nationale de l'environnement de 2012 la source.

### 3.11. Cartographie des acteurs intervenants dans la réduction et la gestion des catastrophes

**Tableau 18: Cartographie des acteurs**

N°	Acteur	Domaines d'interventions	Localités ou Préfectures couvertes
1	<b>CENAGCUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des zones à risques, des épidémies et épizooties ;</li> <li>- Evaluation des pertes, dégâts et besoins en secours d'urgence.</li> <li>- Renforcement des capacités techniques des cadres en gestion des catastrophes naturelles et anthropiques ;</li> <li>- Coordination des activités de Réduction des Risques de Catastrophes environnementales ;</li> <li>- Diffusion des informations sur les aléas dus aux catastrophes environnementales ;</li> <li>- Sensibilisation du public en Gestion des crises environnementales et de Catastrophes ;</li> <li>- Mobilisation des ressources pour le Fonds de Secours d'Urgence ;</li> <li>- Elaboration des stratégies, plans, programmes et projets de réduction des risques de catastrophes et des urgences environnementales ;</li> <li>- Evaluation et suivi des plans d'urgence ;</li> <li>- Coordination des activités de réduction des risques de catastrophe et urgence environnementales ;</li> </ul>	Tout le pays

2	<b>ANGUCH</b>	<p>ANGUCH a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de gestion des urgences et catastrophes humanitaires</li> <li>- Contribution au renforcement du cadre législatif et règlementaire relatif à la gestion des urgences et catastrophe humanitaires ;</li> <li>- Coordination de la conception et l'élaboration du plan national de préparation à la réponse humanitaire ;</li> <li>- Participation à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de prévention des catastrophes</li> <li>- Coordination des interventions de secours d'urgences aux personnes sinistrées, déplacées internes, retournées, expulsées et réfugiées sur l'ensemble du territoire national ;</li> <li>- Participation à l'exécution des projets et programmes relatifs à l'insertion ou à la réinsertion des personnes déplacées internes et des migrants retournés vulnérables ;</li> <li>- Contribution à l'assistance, à la protection des réfugiés</li> <li>- Promouvoir des initiatives individuelles et communautaires en matière d'action humanitaires.</li> <li>- Veiller au respect de l'application des traités et droits internationaux humanitaires ;</li> <li>- Participation à la planification de la relocalisation des communautés suites aux grands chantiers d'utilité publique ;</li> <li>- Conception et mise en œuvre des programmes de formation en matière d'action humanitaire à l'intention des acteurs ;</li> <li>- Elaboration de la cartographie des zones à risques ;</li> <li>- Réhabilitation des zones sinistrées, l'insertion ou la réinsertion des victimes ;</li> <li>- Servir d'interface entre le Gouvernement et les partenaires ;</li> <li>- Représentation de la République aux forums sous-régionaux et internationaux sur les questions humanitaires ;</li> </ul> <p>Mobilisation des ressources nécessaires (budget national, PTF) à la préparation et à la réponse aux urgences et catastrophes humanitaires</p>	Tout le pays
---	---------------	---	--------------

3	<b>ANSS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé,</li> <li>- Surveillance épidémiologique</li> <li>- Prévention, préparation, et réponse</li> <li>- Renforcement des capacités du personnel médical</li> <li>- Prise en charge médicale et Hygiène</li> <li>- Aménagement des espaces de mise en observation</li> <li>- Communication et sensibilisation de masse</li> <li>- Application du Règlement Sanitaire International (RSI).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 38 districts sanitaires</li> <li>- 38 districts sanitaires</li> <li>- 38 districts sanitaires</li> <li>- 14 districts sanitaires</li> </ul>
4	<b>DGPC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des risques courants (incendies, accidents de circulation, épidémies, inondations et toutes autres catastrophes),</li> <li>- Participation à l'identification et analyse des informations susceptibles d'être utilisées pour les sensibilisations ou pour anticiper sur les risques de catastrophes ;</li> <li>- Conduite des opérations de lutte contre les incendies,</li> <li>- Conduite de secours et sauvetage des populations victimes de chocs naturels ou anthropiques ;</li> <li>- Evacuation des accidentés/victimes de la circulation ou des malades sur la voie publique vers les formations hospitalières est effectuée, en général, à bord de véhicules particuliers sans respect des règles élémentaires du secourisme.</li> </ul>	La ville de Conakry (les 5 communes), Labé, Kankan, Kindia, Nzérékoré, Kindia, Siguiri, Mamou, Faranah et Boké
5	<b>ANM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention et surveillance des phénomènes météorologiques à forts impacts ;</li> <li>- Identification des risques de catastrophes hydrométéorologiques ;</li> <li>- Elaboration de l'annuaire statistique relative aux inondations, feux de brousse et épidémies.</li> <li>- Elaboration de la cartographie des risques hydrométéorologiques ;</li> <li>- Traitement et l'interprétation des données météorologiques</li> <li>- Analyse d'images satellites, modélisation de surfaces, développement d'application web ;</li> <li>- Transmission des bulletins météorologiques journaliers aux médias (télévision publique, radio) pour leur diffusion en temps réel.</li> </ul>	Tout le pays

6	<b>CRG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection, Sécurité, Eau Hygiène &amp; Assainissement ;</li> <li>- Santé et secours d'urgence ;</li> <li>- Rétablissement des liens familiaux,</li> <li>- Renforcement des capacités des communautés à la préparation et à la réponse aux risques de catastrophes.</li> <li>- Réalisation des Etudes de Vulnérabilité communautaire ;</li> <li>- Mise à disposition des petits stocks de non vivre pour des interventions rapides</li> <li>- Utilisation des brigades et équipes d'intervention</li> <li>- Elaboration des plans de contingence à travers de la CRG dispose</li> <li>- Evaluation des besoins des personnes affectées</li> </ul>	Tout le pays
7	<b>Child-Fund</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Education,</li> <li>• Santé (TB/VIH, paludisme)</li> <li>• Protection de l'enfant,</li> <li>• Prévention et la réduction des risques de catastrophe (cartographie des aléas, mise à disposition des kits de protection, appui au reboisement des zones dénudées et des concessions scolaires, sensibilisation de masse sur les RRC</li> <li>• Cash transfert aux familles vulnérables</li> <li>• Appui en intrants agricoles</li> <li>• Child-Fund apporte son appui technique et financier aux collectivités dans l'élaboration des plans de réduction des risques de catastrophe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régions de Mamou et Labé ;</li> <li>- Préfectures de Kindia Dabola et Gaoual</li> </ul>
8	<b>OIM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de la cartographie des zones de vulnérabilités</li> <li>• Accompagnement du ministère de la Santé dans la lutte contre les épidémies</li> <li>• Lutte contre la vulnérabilité économique par les opportunités d'AGR et de l'emploi</li> <li>• Accompagnement des enfants non accompagnés et ou séparés de retour</li> <li>• Appui aux personnes de troisième âge</li> <li>• Appui aux potentiels migrants</li> </ul>	Tout le pays

9	<b>OMS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la mise en place des plateformes des partenaires au niveau central et dans les 4 régions prioritaires ;</li> <li>• Approvisionnement des Formations sanitaires en Kits de médicaments, équipements et matériels roulants, y compris les kits de prise en charge des cas de VBG et les situations d'urgence ;</li> <li>• Appui à la création d'unité d'hygiène dans les hôpitaux nationaux et régionaux du pays ;</li> <li>• Appui logistique aux campagnes de vaccination ; Assistance technique ;</li> <li>• Appui à la mise en place d'un système de surveillance des infections des sites opératoires et les hôpitaux du pays</li> <li>• Appui à l'élaboration des documents stratégiques relatifs à la sécurité des patients.</li> </ul>	Tout le pays
10	<b>UNFPA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé de la reproduction</li> <li>- Lutte contre les VBG,</li> <li>- Promotion du Genre et autonomisation des femmes</li> <li>- Prévention des risques d'infection et de maladie (mise à disposition des kits préventifs des maladies sexuellement transmissibles et des kits de dignité comme pagnes hygiéniques) ;</li> <li>- Formation des agents de santé et ASC sur le DMU ; (recrutement de sage-femmes pour la continuité des services de SM) ;</li> <li>- Réalisation des enquêtes de vulnérabilité pour la préparation des ripostes ;</li> </ul>	Kindia, Mamou, Labé, Kankan et Nzérékoré
11	<b>CONACILS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des aléas naturels pour des dispositions ;</li> <li>- Etudes de vulnérabilité et de Sécurité alimentaire ;</li> <li>- Identification et analyse des groupes de population et zone à risque de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;</li> <li>- Session du Cadre Harmonisé ;</li> <li>- Système d'Information sur les Marchés (SIM agricole, pêche, bétail, commerce, PFNL)</li> <li>- Consommation alimentaire ;</li> <li>- Moyens d'existence</li> <li>- Nutrition</li> <li>- Mortalité</li> <li>- Cartographie de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle</li> <li>- Classification des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle selon les 5 échelles de classification internationale</li> <li>- Information et communication (Bulletin SAP Guinée – Fiche COM – Notes aux décideurs)</li> </ul>	Tout le pays

12	<b>PAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des partenaires, coopérants et services techniques de l'Etat</li> <li>- Distributions des vivres ou cash aux victimes</li> <li>- Réalisation d'étude de vulnérabilité et cartographie de risque d'insécurité alimentaire ;</li> </ul>	Tout le pays
13	<b>UNICEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution au renforcement des capacités nationales de préparation et réponse aux urgences avec intégration des principaux engagements pour les enfants</li> <li>- Appui à la mise en place des mécanismes de coordination et de gestion de l'action humanitaire dans les communes rurales vulnérables</li> <li>- Mise en place d'un système d'alerte précoce multirisque à base communautaire</li> <li>- Pré positionnement des stocks de contingence dans les pôles sensibles à Conakry et à l'intérieur du pays</li> <li>- Renforcement des capacités des élus locaux (maires et conseillers communaux) des communes rurales vulnérables en coordination et gestion de l'action humanitaire</li> </ul>	Tout le pays
14	<b>Ministère de la Défense (Point Focal humanitaire)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La protection du personnel de sécurité des sinistrés et la sécurisation des installations</li> <li>- L'appui en prévention, traitement des sinistrés, le suivi des patients sinistrés et le transfert adéquat des blessés graves et des corps</li> <li>- La mise à disposition des engins lourds pour les infrastructures routières, aménagement ;</li> <li>- Construction des voies de franchissement, des abris, fouilles des décombres pour la recherche des sinistrés, appui en zone d'inondation et d'incendie et en milieu d'accidents graves, mise à disposition des moyens de transports par voies terrestre, maritime et aérienne</li> </ul>	Toutes les 33 préfectures et les 5 communes de Conakry

15	<b>CRS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé (lutte contre le paludisme, renforcement du système de santé),</li> <li>- Cohésion sociale à Matam, Matoto et Ratoma, Kankan, Sigiri, Kouroussa et Dinguiraye.</li> <li>- Lutte contre la migration irrégulière à Forécariah, Kindia et Télémélé avec un focus sur l'autonomisation économique des jeunes femmes</li> <li>- Infrastructures Eau Hygiène et Assainissement à Nzérékoré et à Guéckédou</li> <li>- Appui au Gouvernement pour la vaccination</li> <li>- Renforcement des capacités des partenaires locaux</li> <li>- Agriculture en haute Guinée (Kouroussa, Kankan et Sigiri)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ville de Conakry (Matam, Matoto et Ratoma)</li> <li>-Région de Kindia (Kindia, Télémélé et Forécariah)</li> <li>-Région de Mamou (Mamou, Dalaba et Pita)</li> <li>-Région de Kankan (Kankan, Sigiri, Kouroussa, Mandiana et Kérouané)</li> <li>-Région de Faranah (Dinguiraye, Dabola et Faranah) et</li> <li>-Toute la région sanitaire de Nzérékoré</li> </ul>
16	<b>Tdh</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau-Hygiène et Assainissement dans les préfectures de N'Zérékoré et Guéckédou.</li> <li>- Santé maternelle et infantile</li> <li>- Santé sexuelle et reproductive</li> <li>- Sensibilisation sur la prévention, Communication infection 5PCI) ;</li> <li>- Sensibilisation pour les compagnes de vaccination</li> <li>- Contribution dans les réponses aux épidémies (Ebola, Covid-19...)</li> <li>- Aide d'urgence aux jeunes en parcours migratoire dans les préfectures de Kindia, Mamou, Labé, Koundara et les communes de Conakry. Elle est axée sur les aspects de santé, transport, nourriture, vêtements, téléphonie, psychosocial et juridiques,</li> <li>- Les équipes mobiles de <b>Tdh</b> mobilisent les jeunes vers les centres d'écoute et orientation des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Beyla, Lola, Guéckédou, Kissidougou, Macenta, Nzérékoré, Kankan, Mamou, Labé, Koundara Kindia et Conakry.</li> </ul>
17	<b>Plan International Guinée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education en Situation d'urgence</li> <li>- La protection en situation d'urgence</li> <li>- Santé sexuelle et droit de la reproduction en situation d'urgence</li> <li>- Le WASH</li> <li>- Et l'employabilité des jeunes en situation d'urgence</li> <li>- La situation des enfants, spécialement les filles en urgences ;</li> <li>- Support aux femmes et filles comme acteurs les plus affectées en urgences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nzérékoré</li> <li>- Macenta</li> <li>- Gueckédou</li> <li>- Kissidougou</li> <li>- Faranah</li> <li>- Mamou</li> <li>- Pita</li> <li>- Dalaba</li> <li>- Coyah</li> <li>- Forécariah</li> <li>- Dubréka</li> <li>- Et la zone spéciale de Conakry</li> </ul>

18	<b>DNH</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer les éléments de synthèse de définition de la politique nationale de l'eau ainsi que des stratégies et programmes d'action spécifiques du Département de tutelle ;</li> <li>- Développer ces stratégies et Programmes conformément aux principes de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;</li> <li>- Assurer l'inventaire et l'évaluation quantitative et qualitative permanents des ressources en eau ainsi que le suivi hydro écologique des bassins fluviaux et lacunes du pays</li> <li>- Elaborer la règlementation générale des ressources en eau et appuyer l'édition par les divers services concernés de l'administration, des mesures réglementaires relevant de leur compétence qui régissent la gestion et l'utilisation sectorielles des ressources en eau ;</li> <li>- Assurer l'administration des ressources en eau, y compris : (i) l'administration des droits d'utilisation des eaux (ii) l'établissement et la tenue à jour régulière d'un Cadastre général des eaux du pays ainsi que d'un registre complet des utilisations des ressources en eau avec les droits d'eau correspondants ; (iii) l'exercice des fonctions de « police de l'eau » ;</li> <li>- Elaborer la planification générale des ressources en eau et appuyer la planification spécifique dans les divers secteurs de l'économie d'eau ;</li> <li>- Promouvoir, suivre et Coordonner la mise en œuvre de la coopération technique en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau aux niveaux : (i) intercommunautaire ;(ii) intergouvernemental, sous régional, régional et (iii) international.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout le pays</li> </ul>
19	<b>FEGEDEG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement</li> <li>- Gestion des déchets post catastrophe</li> <li>- Création des AGR</li> <li>- Information, sensibilisation et éducation</li> </ul>	Tout le pays
20	<b>TINKISSO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Humanitaire</li> <li>- Hygiène</li> </ul>	Basse Guinée
21	<b>CREVADE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes et recherches</li> <li>- Formation</li> <li>- Gestion des déchets liés aux catastrophes et urgences</li> </ul>	Tout le pays
22	<b>CERSCORE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution (milieux marins et zones côtières)</li> <li>- Etude de la vulnérabilité de la zone côtière</li> </ul>	Tout le pays

23	<b>ANIES</b>	Conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale en matière d'inclusion économique, financière et sociale.	Tout le pays
24	<b>Fonds de Développement Social et de l'Indigène (FDSI).</b>	Assurer le développement social et l'amélioration de l'accès aux soins de santé des indigents.	Tout le pays
25	<b>UNESCO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education en Situation d'urgence</li> <li>- La protection des patrimoines face aux urgences et catastrophes</li> <li>- Evaluer et atténuer les risques liés aux catastrophes,</li> <li>- Appuyer la préparation pour la gestion des risques liés aux catastrophes ;</li> <li>- Informer et sensibiliser sur le rôle du patrimoine dans la réduction des risques de catastrophes ;</li> <li>- La protection et sécurisation des patrimoines face aux catastrophes</li> </ul>	Tout le pays
26	<b>MNAPRRS</b>	<p>Le Mécanisme National de Coordination d'Alerte Précoce et de Réponses aux Risques Sécuritaires à pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir en temps utile les informations relatives aux menaces réelles et potentielles à la sécurité, la santé, l'alimentation, l'environnement et la paix en Guinée;</li> <li>- Alerter le Gouvernement sur la nature et l'ampleur des menaces identifiées;</li> <li>- Suggérer des réponses et/ou des approches de solutions aux menaces identifiées;</li> <li>- Coordonner la mise en œuvre des réponses adoptées par le Gouvernement et celles apportées par les organisations sous-régionales, régionales et internationales;</li> <li>- Prendre les mesures nécessaires afin de réduire au minimum le temps de réaction entre l'alerte sur les menaces identifiées et les réponses à apporter par les autorités nationales et les autres acteurs concernés;</li> <li>- Contribuer au renforcement de l'architecture paix et sécurité de la CEDEAO pour plus de cohérence et d'efficacité dans les interventions.</li> </ul>	Tout le pays

		L'ANAM est chargée de six (6) types de missions régaliennes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La fonction de l'Etat du pavillon qui consiste à la certification de l'état des navires battant pavillon guinéen et ceux basés dans les ports guinéens (navires de pêche de servitude)</li> <li>- La fonction de l'Etat du port qui consiste à la certification de l'état de navigabilité des navires étrangers qui escalet les différents ports nationaux et cela dans le cadre du Mémorandum d'Entente d'ABUJA (MOU d'ABUJA) qui est une Organisation sous régionale chargée du contrôle de la sécurité des navires dans l'espace maritime commun, dans cette organisation, l'ANAM représente l'Etat guinéen ;</li> <li>- La police et la sécurité de la navigation maritime et fluviale qui est une mission de contrôle de la mise œuvre de la réglementation ;</li> <li>- La surveillance et la lutte contre la pollution de la faune et de la flore maritime par les navires ;</li> <li>- Les opérations de recherches, de sauvetage et d'assistance en mer et sur les voies navigables ;</li> <li>- La maintenance des aides à la navigation qui est une fourniture de services publics assurés additionnellement par la puissance publique (gilets naufrages d'inondation) ;</li> </ul>	
27	<b>ANAM</b>		Tout le pays
28	<b>Les assurances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurance</li> <li>- Financement</li> </ul>	Tout le pays
29	<b>BID et autres banques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement</li> </ul>	Tout le pays

### 3.12. Cadre réglementaire et Juridique

Conformément à la résolution N°43/131 du 8 décembre 1988 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui met en exergue la souveraineté des Etats affectés par une catastrophe et le rôle premier qui

revient dans l'initiative, l'organisation, la mise en œuvre et la coordination de l'assistance humanitaire, la Guinée dans ses réformes à adaptés quelques lois définies dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 19: Résumé du cadre juridique et réglementaire:**

ANNEE	NATURE	DOMMAINE	MINISTÈRE OU ONG	OBSERVATIONS
2016	Décret D N° 259/PRG/SGG 25 Août	Attribution Organisation DGPC	MSPC	DGPC
2016	Décret/N°205/2016/PRG/SGG Du 4 juillet 2016	ANSS	MS HP	Gestion Sanitaire
2016	Arrêté N°3859 Du 19 Août 2016	Elaboration et Mise en œuvre de la PNGRC	MATD	Commission Interministérielle
2016	Décret D/2016/069/PRG/SGG du 30 Mars 2016	Attributions et organisation du MSPC	MSPC	
2015	Décret/n° 207/PRG/SGG Du 5 juillet 2016	Attribution Organisation	MS/PC	Non promulgué
2015	Projet	Décret Structure Mission Personnel DGPC	MSPC	Non promulgué
2015	Arrêté A/2015/196	Création et attributions du Cadre de Concertation et de coordination entre le Gouvernement et les Partenaires au développement		
2015	Décret D/N°154	Attribution Organisation DANS	MASPFE	Direction Nationale Des Actions Sociales
2014	Décret D/2014/196/PRG/SGG Du 05/09/2014	Création et attributions de la Cellule de Coordination de la riposte contre la Maladie à virus Ebola	MSHP	
2014	Décret D/N°077	Attribution et Organisation du MEDD	MEDD	Assumer le rôle de Coordination de la gestion CAH
2014	Décret D/N°069 07 Avril	Attribution Organisation et Fonctionnement	MATD	
2013	Décret D/2013/014/PRG/SGG	Promulgation de la loi L/2013/45/CNT		
2013	L/2013/45/CNT	Statut spécial de la protection civile	MS/PC	Coordination Gestion des Risques de PN Gouver AH
2013	Décret D/N°002	Organisation, Attribution	MS/PC	

2003	Décret No-038/PRG/SGG/2001 du 22 février 2001	Attributions et organisation du MATD	MATD	
2002	Arrêté N°254 du 17 janvier 2002	SENAH	MATD	Droit des individus
1997	Décret D/97/286/PRG/SGG le 24 décembre 1997	Fonds de sauvegarde environnement	MEDD	
1996	Décret N°0109 22 Juillet	Gestion des Catastrophes	MEDD	
1997	Décret/N°285 du 24 Décembre	Gestion des catastrophes	MEDD	
1996	Loi N° L/96/009 du 22/07/1996	Gestion des catastrophes	MEDD	
1984	Décret N° 035/PRG/84 MVDU 26/01/1984	Création de la Croix Rouge Guinéenne (CRG)	MS	
1983	Code civil	Garantit le Droit et assure la Protection individuelle	MJGS	

### 3.13. Capacité des acteurs et progrès réalisés dans la prévention

**Tableau 20: Capacités des acteurs et progrès dans la prévention des RC**

N°	Acteurs	Capacités ou dispositif existant	Localités ou Préfectures couvertes
1	<b>ANSS</b>	<p>L'ANSS dispose des:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipes d'intervention rapides au niveau de chaque région et dans les 33 préfectures</li> <li>- Centres d'opération d'Urgence (COU) adaptés aux réalités du terrain avec des points focaux dans chaque préfecture</li> <li>- Existence de chargés de la planification et de statistiques, formés et équipés d'écran TV, matériel informatique et de connexion internet dans chaque district sanitaire ;</li> <li>- Existence d'équipement de Visio conférence dans 14 districts ;</li> <li>- COU de Nzérékoré a bénéficié de rénovation et d'équipement de l'OMS mais non encore mis en place par faute de formation appropriée</li> <li>- Guide de mise en place des COU disponible ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 38 districts sanitaires</li> <li>- 38 districts sanitaires</li> <li>- 38 districts sanitaires</li> <li>- 14 districts sanitaires</li> </ul>

2	<b>ANGUCH</b>	<p>L'ANGUCH dispose :</p> <p>Un conseil d'Administration ;</p> <p>La Direction générale ;</p> <p>L'Agence Comptable ;</p> <p>Le contrôle financier ;</p> <p>Pour les activités de l'Agence et réponses humanitaires, L'ANGUCH dispose un personnel composé de: 46 agents au niveau central, 8 au niveau régional, 33 au niveau préfectoral, 6 au niveau des communes de Conakry y compris Kassa et les 333 au niveau Sous-Préfectoral.</p>	<b>Tout le pays</b>
3	<b>CENAGCUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une base de données SICAP gérée par <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 8 administrateurs et</li> <li>✓ 46 points focaux dotés des tablettes.</li> </ul> </li> <li>- Existence des points focaux formés ;</li> <li>- Les élus locaux sont informés des aléas en cours de surveillance.</li> <li>- Existence de: la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes ; plan stratégique national ; Comité national de gestion des risques et catastrophes environnementales ; Comité de veille environnemental dans grand Conakry et Boffa (l'intérieur du pays en cours)</li> </ul>	<b>Tout le pays</b>
4	<b>DGPC</b>	<p>La DGPC dispose 4 Directions Techniques (Administrative et logistique, Etudes et prévention, Préparation Opérationnelle et Conduite opérationnelle), 1 Direction régionale à Conakry, 4 Unités de Protection Civile (UPC) pour 100 agents chacune, 12 services incendies et secours dans le pays dont 4 à Conakry et un 1 centre de traitement des alertes au No-18.</p>	<p>La ville de Conakry (les 5 communes), Labé, Kankan, Kindia, Nzérékoré, Siguiri, Mamou, Faranah et Boké</p>
5	<b>DNM</b>	<p>La Direction Nationale de la Météorologie (DNM) dispose</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 réseau de mesure météorologique dans toutes les préfectures et quelques CR du pays composé de :</li> <li>- 43 stations d'observation ;</li> <li>- 12 stations synoptiques dont 5 principales qui fonctionnent 24h/24 à savoir Conakry, Kindia, Labé, Kankan et Nzérékoré ;</li> <li>- 7 autres secondaires qui fonctionnent de 0600TU à 1800TU dont Boké, Mamou, Koundara, Faranah, Siguiri, Kissidougou et Macenta</li> <li>- 27 stations agro climatiques</li> <li>- 12 stations d'aérodromes à Conakry, Boké, Kawas (Kamsar), Sangarédi, Labé, Sambailo (Koundara), Siguiri, Diankana (Kankan), Kissidougou, Macenta, Faranah, Nzérékoré</li> <li>- 1 station de météorologie maritime au Port de Conakry qui travaille au même rythme qu'une station climatologique</li> <li>- 1 station de radiosondage de l'atmosphère à Conakry ;</li> <li>- 33 postes pluviométriques.</li> </ul>	<b>Tout le pays</b>

6	<b>CRG</b>	<p>La CRG dispose de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un bureau opérationnel dans toutes les préfectures avec véhicules et équipements informatiques ;</li> <li>- Un cadre institutionnel de gestion des catastrophes (politique de gestion des catastrophes, SOP utilisées en situation d'urgence, plans de contingence pour les inondations et épidémies) ;</li> <li>- Téléphones dans toutes les sous-préfectures pour des alertes et interventions d'urgence;</li> <li>- Un Plan d'Alerte et d'Action</li> <li>- Une équipe d'évaluation rapide (Community Disaster Response Team) des besoins des personnes affectées par les inondations et autres aléas dans chaque préfecture ;</li> <li>- 40 plans de contingence élaborés pour 40 communes de convergence à travers le pays avec les points focaux et superviseurs formés;</li> <li>- Dispositif communautaire de 20.400 volontaires déployés à travers le pays.</li> </ul>	<b>Tout le pays</b>
7	<b>Child-Fund</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des bureaux à Kindia, Mamou et Dabola</li> <li>- Existence des plans de préparation et de riposte ;</li> <li>- Existence d'un plan de Contingence</li> <li>- Existe de Point focaux humanitaires dans les préfectures couvertes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régions de Mamou et Labé ;</li> <li>- Préfectures de Kindia Dabola et Gaoual</li> </ul>
8	<b>OIM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de contingence et en phase de mobilisation des ressources</li> <li>- Déploiement des points focaux pour la remonté des informations à travers tout le pays</li> <li>- Ciblage de 12 000 migrants retournés avec intégration de plus de 6 000</li> <li>- Mise à disposition des kits de protection sanitaire dans les postes frontaliers du pays.</li> </ul>	Tout le pays
9	<b>OMS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un plan de contingence</li> <li>- Existence d'un dispositif de riposte à travers la catégorisation effectué (grading) pour mobiliser les fonds ;</li> <li>- Disponibilité d'un fonds d'urgence de <b>U\$ 50 000</b> pour les cas de crise ou urgence humanitaires du pays ;</li> <li>- Existence d'une équipe permanente de réponse PEV mobilisée pour les maladies évitables par la vaccination ;</li> <li>- Disponibilité des fonds d'urgence au niveau régional et International (siège)</li> </ul>	Tout le pays

10	<b>UNFPA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des sous-bureaux à Kankan, Labé et à Nzérékoré</li> <li>- Existence des points focaux à Kindia et à Mamou ;</li> <li>- Existence des relais communautaires dans la lutte contre les VBG ;</li> <li>- Existence d'un Plan de contingence national ;</li> <li>- Disponibilité de la liste de tous les points focaux dans toutes les préfectures</li> <li>- Positionnement des kits de protection et des produits contraceptifs</li> <li>- Renforcement des capacités des Observateurs de la CEDEAO sur la prévention des VBG</li> <li>- Renforcement de capacités techniques des services et l'OPROGEM</li> </ul>	Kindia, Mamou, Labé, Kankan et Nzérékoré
11	<b>CONACILS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GTP: Groupe de Travail Pluridisciplinaire, ARRETE N° 206 /MA/CAB/DRH/2015, 25 cadres guinéens de tout secteur confondu, formés pour suivre la variabilité de toutes données agro-hydro-météorologique nécessaires au bon déroulement de la campagne agricole et à l'atténuation des risques d'insécurité alimentaire découlant des aléas environnementaux. Produit un bulletin décadaire (tous les dix jours), à l'intention des producteurs et autres acteurs ;</li> <li>- CNCH: Cellule Nationale Cadre Harmonisé, ARRETE N° 207 /MA/CAB/DRH/2015, à date 25 cadres multisectoriels formés, 15 d'entre eux au nombre des plus aguerris, 7 diplômés au titre d'experts régionaux en Analyse Cadre Harmonisé, pour identifier et analyser les facteurs contributifs à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, déterminer les consommations alimentaires, les Moyens d'existence, la Nutrition et les Mortalités, identifier et analyser les zones et les populations à risque de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en situation courante et projetée et en fin, cartographier périodiquement l'insécurité alimentaire, estimer les populations vulnérables et les classifier selon les 5 phases de l'échelle internationale en vue de la réponse nationale ;</li> </ul>	Tout le pays

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CNE: Cadre National Ecoagris, ARRETE N° 085 /MA/CAB/BSD/SGG/2016, Constituer de 12 sous-systèmes multisectoriels dont tous les agents sont formés et équipés en logistique informatique, pour renseigner 220 indicateurs de SAN à travers une Unité Nationale de Gestion des Données (UNGD) elle est aussi fonctionnelle, dispose d'un serveur national et d'un Compte Pays accessible sur une Plateforme régionale de centralisation des données de 17 pays, basée à NIAMEY au NIGER. Ce sont, Sous-système Intranet et semence, Sous-système Production, Sous-système bétail, Sous-système Pêche, Sous-système Alerte précoce, Sous-système marché, Sous-système stock alimentaire, Sous-système Macro-économie, Sous-système ressources naturelles, Sous-système Agro-Hydro-météorologie, Sous-système résultats de Cellule nationale Cadre Harmonisé recherche, Sous-système Nutrition.</li> <li>- GTHEA: Groupe Technique Analyse des Revenus des Ménages ruraux, ARRETE N° 5339/MA/CAB/BSD/SGG/2018. A ce jour, 18 agents multisectoriels formés pour réaliser les profils de base des 11 zones de moyen d'existence (ZME) dont dispose la Guinée, de même que pour faire des Outcome Analysis correspondants et avoir les informations sur les indicateurs de Déficit de Protection des moyens d'existence (DPME) et les indicateurs de Déficit de Survie (DS) des ménages au sein des populations, découlant de la variation négative des paramètres clés tels que les Sources de revenus, les Postes de dépense et les Sources de nourriture.</li> <li>- Mission conjointe d'évaluation préliminaire de la campagne agricole et des récoltes (Octobre) ;</li> <li>- Mission conjointe d'évaluation du marché des produits agricoles et de la sécurité alimentaire (Février) ;</li> <li>- SAP: Système d'Alerte Précoce de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ARRETE N° 5338/MA/CAB/BSD/SGG/2018. Il sert de lien entre tous les dispositifs de veille et exerce une fonction essentielle, l'ALERTE PRECOCE des producteurs, des décideurs et des partenaires par le billet de bulletins SAP pour lequel une grosse formation a été dispensée par et aux frais du CILSS au profit d'une trentaine de cadres multisectoriels venant de tous les dispositifs dédiés à la SAN, en techniques de conception, de rédaction et de publication.</li> </ul>	
--	---	--

12	<b>PAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacités des coopérants et les services déconcentrés de l'Etat</li> <li>- Cash transfert aux victimes des catastrophes</li> <li>- Distribution de vivres aux victimes</li> <li>- Appui de l'Etat dans la réponse à la pandémie de la COVID-19</li> <li>- Mise à disposition d'un vol humanitaire pour les voyages humanitaires</li> </ul>	Tout le pays
13	<b>UNICEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de trois (3) bureaux de zone à l'intérieur du pays (Labé, Kankan et NZérékoré)</li> <li>- Existence de plans de contingence des bureaux de zone</li> <li>- Pré positionnement de trois (3) stocks de contingence dans les bureaux des zones (Labé, Kankan et N'Zérékoré) (48 000 morceaux de savons (125 gr), 800 sceaux (20L), 4 000 gobelets (250/300ml), 800 bidons de 20L, 3 250 couvertures (150x200cm), 2 400 serviettes, 5 kits scolaires (pour 200 élèves), 5 kits récréatifs pour enfants, 20 bâches (4x50m), 80 cartons de masques chirurgicaux).</li> <li>- Appui à la mise en place d'un système d'alerte précoce à base communautaire (80 groupes d'actions locales dans 80 communes rurales à l'intérieur du pays), en collaboration avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et la croix rouge Guinéenne.</li> <li>- Existence de 80 plans de contingence communaux</li> <li>- Pré positionnement de 80 stocks de contingence dans 80 communes rurales à l'intérieur du pays (chacune des communes a été dotée en intrants non-vivres : 10 cartons de savons (200 gr), 20 couvertures (150x200cm), 20 nattes (2x5m), 20 sceaux avec couvercles (20 L), 30 bols avec couvercles, 30 gobelets (250/300ml)).</li> <li>- Conduite des enquêtes de vulnérabilités et des capacités communautaires (80 enquêtes conduites dans 80 communes rurales en collaboration avec la CRG).</li> <li>- Existence d'une Task Forces Urgences (multisectorielle et intégrée)</li> <li>- Accompagnement du Ministère de la santé à travers l'ANSS dans les réponses aux épidémies (Ebola, COVID-19, Lassa, Marbourg...)</li> </ul>	Tout le pays

14	<b>Ministère de la Défense (Point Focal humainitaire)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La sécurisation des personnels d'intervention et des sinistrés ainsi que les installations des zones d'épidémie sur le territoire national</li> <li>- Sécurisation des personnes et de leurs biens en zone d'inondation et d'incendie</li> <li>- Sécurisation des manifestations de rues</li> <li>- Participation à l'opération sentinelle durant les épidémies Ebola et Covid-19</li> <li>- Traitement des patients du Covid-19 au centre de traitement du camp Alpha Yaya de Conakry ;</li> <li>- Appuis alimentaires aux sinistrés des inondations</li> </ul>	Toutes les 33 préfectures et les 5 communes de Conakry
15	<b>CRS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CRS dispose des Bureaux à Kindia, Mamou, Faranah et Nzérékoré et un Sous-bureau à Kankan</li> <li>- L'organisation appuie des acquisitions d'équipements du BSD/SNIS, DNSCMT, PCG, PNLP, des Directions Régionales et préfectorales de Santé dans les régions administratives avec le volet renforcement du système de santé</li> <li>- Existence des bureaux régionaux à Kindia, Mamou, Faranah, Kankan et Nzérékoré : les Teams Leaders de ces bureaux sont des Points focaux humanitaires dans les Régions ;</li> <li>- Capacité de mobiliser rapidement un fonds d'urgence de <b>\$ 50,000</b> pour les cas de crise ou urgences humanitaires déclarée par le pays ;</li> <li>- Disponibilité des fonds d'urgence au niveau régional et International (siège)</li> <li>- La promotion de la cohésion sociale par le biais de programmes continus visant la résolution pacifique des conflits, d'engagement civil et de gouvernance</li> <li>- CRS fournit des services aux communautés à travers les méthodologies SILC (Communauté d'Epargne et de Crédits Internes), le renforcement des compétences des jeunes pour leur employabilité et les activités de sensibilisation communautaires pour le changement de comportement social durable des jeunes hommes et femmes.</li> <li>- Engagement des jeunes en tant qu'acteurs principaux, dans la priorisation des produits de la chaîne de valeur agricole et des opportunités offertes par l'entrepreneuriat et l'agro-industrie.</li> <li>- Parc automobile qui peut être mobilisé rapidement pour les interventions d'urgence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ville de Conakry (Matam, Matoto et Ratoma)</li> <li>-Région de Kindia (Kindia, Télémélé et Forécariah)</li> <li>-Région de Mamou (Mamou, Dalaba et Pita) - Région de Kankan (Kankan, Siguiri, Kouroussa, Mandiana et Kérouané)</li> <li>-Région de Faranah (Dinguiraye, Dabola et Faranah) et</li> <li>-Toute la région sanitaire de Nzérékoré</li> </ul>

16	<b>Tdh</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation dispose des bureaux à Conakry, Nzérékoré, Labé et Mamou</li> <li>- Les équipes sont disponibles dans les zones couvertes par l'organisation ;</li> <li>- La <b>Tdh</b> participe à la distribution de l'aide alimentaire</li> <li>- <i>Le Directeur pays est le Point focal humanitaire :</i></li> <li>- Les capacités financières de l'organisation sont très limitées ? Toutefois, si urgences arriverait e besoins est Tdh pourrait enlever à de ses propres fonds un budget de <b>100.000€</b> comme effort de contribution à la réponse humanitaire.</li> </ul>	Beyla, Lola, Guéckédou, Kissidougou, Macenta, Nzérékoré, Kankan, Mamou, Labé, Koundara Kindia et Conakry.
17	<b>Plan International Guinée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité d'un budget de contingence de 50.000 \$ pour faire face aux premières interventions en cas d'urgence</li> <li>- Disponibilité de deux équipes d'urgences l'Emergency Response Team formée pour être déployée en moins de 72 heures en cas d'urgence</li> <li>- 44 flottes logistiques de marque Toyota (Land cruiser et Laptop) y compris une dizaine mise à disposition des partenaires, nous permettant de rallier rapidement une zone affectée par une catastrophe Nous ne disposons pas de matériels Pré-positionnés, mais nous avons fait des pré-accords avec les fournisseurs dans chacune de nos zones d'intervention, afin qu'en cas d'urgence, les achats ne connaissent pas de retard ;</li> <li>- Une SOP disponible et un allègement des procédures d'acquisition en temps d'urgence</li> <li>- Plan de contingence sur place et révisé périodiquement ;</li> <li>- Plan de continuité sur place aussi en cas de catastrophe ;</li> <li>- Un dispositif régional &amp; global prédisposé pour toute action de support nécessaire technique et financière selon la magnitude de la réponse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nzérékoré</li> <li>- Macenta</li> <li>- Gueckédou</li> <li>- Kissidougou</li> <li>- Faranah</li> <li>- Mamou</li> <li>- Pita</li> <li>- Dalaba</li> <li>- Coyah</li> <li>- Forécariah</li> <li>- Dubréka</li> <li>- Et la zone spéciale de Conakry</li> </ul>

18	<b>DNH</b>	<p>Le réseau hydrographique de la Guinée comprend 1.165 cours d'eau répartis dans 23 bassins dont 14 sont transfrontaliers et 9 nationaux. Le réseau d'observation compte 82 stations hydrométriques couvrant l'ensemble du territoire dont 43 sont fonctionnelles. A date, 12 enregistreurs automatiques sont installés parmi lesquels 10 opérationnels dans le cadre du projet SAP (Système d'Alerte Précoce) du PNUD et 6 dans le cadre de l'appui de l'ABN (Autorité du Bassin du Niger dont 2 sont opérationnels.</p> <p>Une base de données existe en format électronique à la Direction Nationale de l'Hydraulique. Celle-ci produisait l'annuaire hydrologique, qui n'est plus produit depuis près d'une dizaine d'années faute de moyens techniques et financiers.</p> <p>La DNH est dotée d'un Centre National de Prévision et d'Annonces des Crues et Etiages qui collabore avec la Direction Nationale de la Météorologie dans le domaine de la surveillance et de l'alerte des inondations.</p>	- Tout le pays
19	<b>TINKISSO</b>	Humanitaire	Basse Guinée
20	<b>FEGEDEG</b>	<p>Conseil d'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureaux régionaux</li> <li>- Volontaires humanitaires et environnementales</li> <li>- Equipement de gestion des déchets</li> <li>- Doté d'une cellule de d'observation des indicateurs de catastrophes et déchets</li> <li>- Direction d'études et de recherches</li> <li>- Direction de formation</li> <li>- Direction de gestion et valorisation déchets en lien avec des catastrophes</li> </ul>	Tout le pays
21	<b>CRIAVDE</b>	<p>Doté d'un service de recherches et études ;</p> <p>Service de formation</p> <p>Cellule appui conseil</p> <p>Direction générale et régionales</p>	Tout le pays
22	<b>ANIES</b>	<p>Doté d'un conseil d'administration</p> <p>Pilote des programmes d'assistances sociales et réintégration</p>	Tout le pays

23	Fonds de Développement Social et de l'Indigène (FDSI).	Assistance des personnes indigènes Assistance des personnes de troisième âge Dote d'un registre social unifié D'un programme de développement social D'indigence et infrastructures sanitaires Direction d'études, suivi et évaluation	Tout le pays
24	UNESCO	Equipe de prévention et gestion des catastrophes ; Protection des patrimoines	Tout le pays
25	Les Assurances	Doté des services et programme d'assurance en cas de catastrophes et urgences	Tout le pays

## IV. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNRRC 2019- 2023

### 4.1. Résultats de l'évaluation

#### 4.1.1. Résultats d'évaluation suivant les priorités du cadre de Sendai

##### Priorité 1 : comprendre les risques de catastrophe.

Au niveau de la première priorité du cadre de Sendai qui consiste à faire connaître les risques de catastrophes, il reste beaucoup à faire encore, car les risques de catastrophes ne sont pas encore bien connus.

Les outils, politiques et instruments de prévention et gestion de catastrophes ne sont pas connus et les acteurs ne sont pas encore appropriés.

##### Recommandations :

- Organiser des ateliers d'information et de formation sur les engagements de la Guinée en matière de prévention et de gestion des catastrophes et urgences ;
- Vulgariser le cadre de Sendai et d'autres programmes de gestion des catastrophes et urgences ;
- Elaborer l'annuaire et document de référence en matière de gestion des catastrophes en Guinée

##### Priorité 2: renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer.

Pour la deuxième priorité, les acteurs en charge de la prévention et gestion

des catastrophes et urgences font des efforts, cependant la gestion des catastrophes est confrontée à un problème de gouvernance globale et locale, la coordination nationale de réduction des risques de catastrophes peine à travailler normalement.

##### Recommandations :

- Promouvoir des interventions coordonnées dans tout le cycle de gestion des catastrophes ;
- Renforcer les capacités des membres de la plateforme
- Mise en place et l'opérationnalisation des comités techniques au sein du comité national de réduction des risques de catastrophes qui joue le rôle du cadre de concertation au niveau national
- Activer les travaux du secrétariat central du comité national de réduction des risques de catastrophes

##### Priorité 3: Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience.

Dans le cadre de la prévention et gestion des catastrophes et urgences, les investissements sont très limités. Au niveau national, il n'y a qu'une seule entreprise équipée qui intervient en cas de catastrophes (incendie), pour

les cas des inondations, c'est des entreprises de BTP qui interviennent pour le curage et la collecte des déchets post inondation.

Mais le financement des infrastructures de prévention et gestion des catastrophes, urgences environnementales, humanitaires, sanitaire et sécuritaires sont très faible. La participation du secteur privé dans le financement de ces infrastructures est très faible.

De manière générale, les besoins en équipement et infrastructures de réduction et gestion des catastrophes sont très élevés, contrairement à l'investissement qui n'évolue près que pas.

Pour le cas de la Guinée, la contribution déterminée nationale (CDN), est formulé autour de 10 engagements dont 7 sur l'atténuation et 3 sur l'adaptation. Plusieurs projets pour l'atténuation et l'aménagement des infrastructures d'atténuation et de résilience souffrent de manque de financement.

#### **Recommandations :**

- Elaborer un document d'information et d'orientation sur les besoins et opportunités de financement des infrastructures et équipement de prévention et gestion des catastrophes et urgences ;
- Organiser des forums sur l'investissement des infrastructures et équipements de prévention et gestion des catastrophes ;
- Organiser des campagnes de plaidoyer ;

- Sensibiliser et orienter les collectivités locales pour la prise en compte des équipements et infrastructures dans les programmes de développement ;
- Promouvoir les différentes formes de financement.

#### **Priorité 4: Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace**

Le niveau de vulnérabilité des populations et au niveau des différents secteurs d'activité est extrêmement élevé, ces personnes et leurs environnements sont potentiellement exposés aux multiples risques de catastrophes et des urgences.

Actuellement, le niveau de préparation n'est pas rassurant en cas de catastrophes de grande ampleur, d'abord il n'existe pas de fonds d'urgence de secours pour faire face aux cas de sinistrés qui nécessitent une prise en charge.

L'exemple illustratif est l'explosion du dépôt des hydrocarbures survenus en 2023 dans la commune de Kaloum, selon les rapports de la direction nationale de la protection civile, plusieurs agents et camions ont été mobilisés pour maîtriser le feu pendant près d'une semaine.

Le déclenchement de plusieurs cas de catastrophes similaires sera extrêmement difficile à maîtriser avec les mêmes capacités d'intervention actuelles.

#### **Recommandations :**

- Renforcer les capacités des acteurs et population aux techniques de premiers secours ;

- Mettre en place des cellules de veille dans chaque quartier ;
- Renforcer le système de prévention et d'intervention coordonnée, développer le volontariat et bénévolat dans le cadre de la gestion des catastrophes et urgences.

#### **4.1.2. Résultats d'évaluation sur les objectifs du Cadre de Sendai**

Les objectifs du cadre de Sendai sont au nombre de sept (07) dont quatre sont pour réduire et trois pour améliorer.

##### **Indicateurs à réduire**

- **Objectif 1: La mortalité due aux catastrophes au niveau mondial**

La Guinée a connu des catastrophes de façon régulière, plusieurs personnes sont mortes à travers la survenue des catastrophes de grandes ampleurs, notamment les inondations, les incendies, les accidents de circulation, les épidémies etc...

D'après les indicateurs du tableau de bord national sur les catastrophes, le nombre de cas de mort du aux catastrophes baisse progressivement, à cela s'ajoute des animaux domestiques qui meurent dans les inondations et incendies.

- **Le nombre de personnes touchées**

Les catastrophes touchent plusieurs secteurs d'activité dans lesquelles assez de personnes sont potentiellement exposées, notamment les mines, le transport, l'agriculture etc. Ce depuis 2019, des milliers de personnes sont touchées

par les catastrophes chaque année avec plusieurs cas de mort

##### **Recommandations :**

Pour réduire le nombre de personnes touchées par des catastrophes et urgences, il y a nécessité d'informer et sensibiliser la population et les différentes parties prenantes, de faire un suivi évaluation permanent des différents indicateurs de chaque aléa, de renforcer les mécanismes des systèmes d'alerte précoce multirisques, d'intervenir en amont et à temps.

- **Les pertes économiques par rapport au PIB mondial**

Ces dernières années, la Guinée a enregistré plusieurs cas de catastrophes ayant causés des pertes et dommages économiques importants, notamment les feux de brousse, les incendies, les épidémies, la sécheresse, les inondations etc.

La survenue de ces catastrophes est un frein pour le développement économique et social, chaque année, les dommages causés par les catastrophes s'élèvent à plus de 5 milliards de francs guinéens, ce qui réduit la richesse créée et entraîne la pauvreté dans plusieurs familles. Plusieurs projets échouent par le manque de maîtrise des catastrophes.

##### **Recommandation :**

Pour réduire les pertes et dommages causés par des catastrophes et urgences, il est impératif aujourd'hui d'intégrer correctement les questions de prévention et gestion des catastrophes dans les projets de développement et commercial,

de doter des entreprises des plans d'urgence et des plans de gestion des risques de catastrophes dans les projets. Il est nécessaire de développer les services d'assurance de l'environnement des projets.

- **Les dommages aux infrastructures essentielles et la perturbation des services de base causés par les catastrophes**

Au niveau national, la Guinée est confrontée à l'insuffisance, vétusté et faible niveau d'entretien des équipements et infrastructures de gestion des catastrophes, dans les milieux publics, les infrastructures d'eau, hygiène, assainissement, toilettes et de résilience sont potentiellement exposés.

Aujourd'hui, les catastrophes touchent plusieurs secteurs d'activités et menacent des populations qui sont généralement vulnérables, la survenue des catastrophes telle que les inondations, les feux de brousses, les incendies, les accidents et les épidémies ont causés des dommages considérables sur les infrastructures d'eau, d'assainissement, d'hygiène, d'habitation, sanitaire, scolaire et commerciales.

Le niveau de préparation et les capacités de ces acteurs à sécuriser ces infrastructures sont faible et nécessite un renforcement de capacité à tous les niveaux.

#### **Recommandations :**

Pour réduire les dommages sur les infrastructures, il est indispensable de faire d'abord la cartographie des infrastructures réalisées et celles en perspective, de mettre en

place un plan de suivi, d'entretien et de rénovation des équipements et infrastructures, de réaliser des infrastructures écologiques et résilientes.

#### **Indicateurs à augmenter nettement:**

- **Le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de RRC d'ici à 2020**

La Guinée s'est dotée de plusieurs documents et instruments de prévention et gestion des catastrophes, notamment une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe, une politique nationale de réduction des risques de catastrophes, un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie SNRRC 2019- 2023, le plan de contingence élaboré par l'ANGUCH...

Dans le même cadre, plusieurs ONG internationales se sont dotées des plans d'urgence et de contingence face à la montée des épidémies qui a nécessité une intervention coordonnée autour de l'ANSS.

Mais il y a encore plusieurs secteurs d'activité qui ne disposent pas de plan sectoriel de réduction des risques de catastrophes, de faire face aux cas d'urgence dans ces secteurs respectifs.

#### **PROBLEME DE MISE EN ŒUVRE DES SNRRC**

- **La coopération internationale avec les pays en développement**

Dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes, la Guinée n'a pas développé véritablement des coopérations ou des partenariats,

notamment des accords de partenariat, de jumelage et l'organisation conjointe des activités.

En ce qui concerne les rencontres internationales et de la sous-région, la Guinée à toujours participé à ces rencontres et forums.

- **L'accès des populations aux dispositifs d'alerte précoce multi-aléa et aux informations et évaluations des risques de catastrophe.**

Dans le cadre de la prévention et gestion des catastrophes, les agences et services en charge de la gestion des catastrophes ont mis en place plusieurs comités de veille, avec différentes appellations, ces comités tentent d'assurer la courroie de transmission entre les services et la population. Un projet d'alerte précoce vient d'être clôturé dans ce sens ; chaque acteur développe une approche de communication avec les populations et groupes cibles.

#### **4.1.3. Evaluation suivant les orientations stratégiques de la SNRRC 2019- 2023**

- **Mise en place d'une plateforme nationale de coordination de la réduction des risques de catastrophes**

Conformément au décret de 1997 portant création et fonctionnement d'un comité national de gestion des catastrophes, dont le leadership est tenu par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) à travers le Centre National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales (CENAGCUE) ; un comité national de gestion des catastrophes et urgences

environnementales suivant l'arrêté A/2023/1887/MEDD/CAB/SGG en date du 30 mai 2023.

Mais il y a un véritablement problème de coordination et de synergie d'action dans le cadre de réduction et gestion des catastrophes tant au niveau national que local.

- **Intégration de la gestion des risques de catastrophe dans les programmes de développement**

L'intégration de la gestion des risques de catastrophes dans les programmes de développement n'est pas encore effective, les collectivités locales ne maîtrisent pas les problématiques de catastrophes, les questions de catastrophes ne sont pas suffisamment prises en compte et ne figurent pas également parmi les priorités en termes de financement dans les communes en Guinée.

En ce qui concerne les autres secteurs d'activités et acteurs, il existe plusieurs entreprises qui ne disposent d'aucun plan d'urgence, la réduction des risques de catastrophes n'est bien prise en compte dans la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans les différents secteurs d'activités.

- **Développement du partenariat public-privé et adoption de nouvelle politiques, lois et décisions en faveur de la RRC**

Un des axes stratégiques de la SNRRC 2019- 2023 était de développer les différentes formes de partenariat, notamment le partenariat public-privé, l'élaboration d'une nouvelle politique ou de loi sur la réduction des risques de catastrophes.

Mais le secteur privé n'intervient pas efficacement dans la réduction et gestion des catastrophes, aucun projet important n'est financé à travers un partenariat public privé.

Depuis 1997, aucune autre loi ou décret relatif à la gestion des catastrophes n'a été fait, en 2016, une politique nationale de réduction des risques de catastrophes a qu'à même été élaborée.

- **Renforcement de capacités des acteurs surveillance et en alerte précoce sur les phénomènes hydrométéorologiques, sismique relatifs aux risques de catastrophe**

Les acteurs en charge de la gestion des catastrophes ont besoin d'un renforcement de capacité sur les questions catastrophes, des urgences environnementales et humanitaires ; aujourd'hui, il y a plusieurs nouveaux cadres qui sont nommés dans les directions et agences en charge de la gestion des catastrophes, mais qui n'ont pas assez d'expérience en la matière et ne disposent pas les documents en charges de gestion des catastrophes et urgences.

Toutefois, nous pouvons citer quelques renforcements de capacité de quelques cadres parmi lesquels beaucoup sont admis à la retraite.

- **Renforcement de la surveillance à base communautaire des maladies à potentiel épidémique**

Par rapport au renforcement de la surveillance à base communautaire, plusieurs comités de veille ont été mis en place à travers la croix rouge, l'ANSS, l'ANGUCH et le CENAGCUE. Ces comités contribuent à la

surveillance et veille, mais ils ne sont pas suffisamment outillés pour assurer efficacement leurs missions.

- **Sensibilisation, formation et vulgarisation des codes, mécanismes d'alerte et de réponses dans les collectivités**

Par rapport aux alertes, il manque un système efficace pour informer et communiquer autour des questions de catastrophes ; les populations ne sont pas suffisamment informées sur la problématique.

Les données et autres informations ne sont pas bien archivées, il y a très peu de communication nationale sur les questions de catastrophes et urgences, aucun annuaire n'est publié pour actualiser annuellement les informations relatives.

- **Promotion de l'investissement public dans la réduction des risques de catastrophe**

Dans le cadre des investissements dans la réduction des risques de catastrophes, il y a encore des efforts à faire, car les investissements dans la réduction des risques de catastrophes à travers le budget national de développement est très faible.

Aujourd'hui, très peu de projets sont financés dans par les partenaires, les programmes et fonds qui sont disponibles pour les programmes de développement en Guinée.

- **Renforcement des capacités des acteurs humanitaires nationaux à mieux répondre aux catastrophes**

L'ANGUCH a fait des efforts dans le cadre de renforcement de capacité des acteurs intervenant dans le

cadre de l'humanitaire, mais il reste encore beaucoup à faire par rapport au renforcement du système de coordination pour des réponses humanitaires aux catastrophes et urgences.

En ce qui concerne les urgences environnementales, le CENAGCUE a mis en place plusieurs comités et cellules de veille qui contribuent progressivement au renforcement du système mis en place pour répondre aux catastrophes et urgences environnementales.

#### **4.1.4. Evaluation suivant la gouvernance des catastrophes**

- Coopération internationale et Partenariat public et privé**

Par rapport à la coopération internationale, la Guinée a pris part aux travaux d'évaluation à mi parcourt du cadre de Sendai, elle a également participé aux travaux préparatoires et au lancement du système d'alerte précoce au niveau africain ; la Guinée a participé à plusieurs réunions internationales et dans la sous-région.

Concernant le partenariat public privé, il n'y a pas eu grande chose, le secteur privé ne s'est pas investi dans le cycle de gestion des catastrophes en Guinée.

- Appropriation et renforcement de capacités**

La Guinée dispose plusieurs documents traitant les questions de catastrophes, des urgences environnementales et humanitaires ; notamment la

Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, le plan stratégique pour la mise en œuvre de la stratégie, le plan de contingence, la politique nationale de réduction des risques de catastrophes, le code de l'environnement et l'arrêté sur le plan d'urgence.

Plusieurs projets et programmes ont été également développés dans le cadre de la gestion des catastrophes à travers l'ANGUCH, le CENAGCUE, la DNPC, la Croix Rouge, le Plan Internationale Guinée, l'UNICEF, l'ANSS et de plusieurs autres acteurs.

Mais les acteurs et partenaires opérationnels ne se sont pas appropriés de ces documents et outils de gestion des catastrophes, parmi ces acteurs figurent notamment les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, les centres de recherches et de formation, les médias, les organisations communautaires, les collectivités locales etc...

- Mobilisation des ressources**

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, il n'y a pas eu assez d'effort, un fonds d'urgence est demandé depuis un certain moment.

Parmi les promesses de la COP 28, le fonds de réparation des pertes et dommages viennent d'être activés, ce qui facilitera la mobilisation des financements pour la réparation des dommages causés par des catastrophes.

- Communication & Plaidoyer**

Il y a une faible communication autour des activités de prévention

et de gestion des catastrophes, les documents ne sont pas généralement vulgarisés, la communication est très faible entre les acteurs et la population, mais aussi autour des engagements que la Guinée a souscrits et les orientations stratégiques au niveau nationale.

Face aux difficultés et contraintes dans le cadre de la gestion des catastrophes, on ne constate pas assez d'actions de plaidoyer en faveur de la réduction des risques de catastrophes ; chaque année, la journée internationale de la réduction des risques de catastrophes est célébrée à travers des conférences, des débats et quelques formations.

- **Genre & Inclusion**

La problématique du genre est une grande préoccupation dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes, les nouvelles orientations prennent en compte les problématiques du genre.

- **Alignement de la stratégique avec les ODD et les quatre priorités du cadre de Sendai**

Les orientations de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes depuis 2019 sont tous alignées sur les recommandations et priorités du cadre de Sendai.

- **Pertinence**

L'élaboration d'une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes est très pertinente, la Guinée avait une stratégie qui était alignée sur les priorités du cadre de Hyōgo qui est devenu le cadre de Sendai en 2015.

Une politique nationale de réduction des risques de catastrophes a été élaboré en 2016, cette stratégie combinée avec le code de collectivité locale, le Plan Nationale pour le Développement Economique et Sociale (PNDES 2016 – 2020) nécessitait l'élaboration d'un document stratégique de la Guinée pour la mise en œuvre des recommandations du cadre de Sendai, basé sur les quatre priorités et les sept objectifs.

- **Efficacité**

La mise en œuvre de la SNRRC 2019-2023 n'a pas été tellement efficace, plusieurs activités inscrites n'ont pas été réalisées, ce qui n'a pas facilité l'atteinte de tous les objectifs.

La mise en œuvre de la SNRRC 2019-2023 a été confrontée à plusieurs contraintes et difficultés, d'abord les épidémies de la covid 19, les manifestations politiques, les élections présidentielles et le processus de la refondation entamée par les nouvelles autorités.

- **Impact**

La mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques de catastrophes a permis aux acteurs d'engager plusieurs reformes, au cours de la mise en œuvre, le service national de la gestion des catastrophes et urgences environnementales est érigé en centre nationale de gestion des catastrophes et urgences environnementale (CENAGCUE), de même le SENAH est devenu l'ANGUCH.

Dans la même période, plusieurs comités de veille ont été mis en

palace, accompagner de la formation de quelques cadres, un arrêté pour l'actualisation du comité national de gestion des catastrophes a été fait.

Sur le plan de la préparation, des efforts significatifs ont été fait en matière d'alerte, plusieurs équipements ont été installés, des tablettes pour collecter et transmettre des données. .

#### **4.1.5. Evaluation sur les orientations stratégiques de la SNRRC 2019- 2023**

- Amélioration du cadre politique, juridique, réglementaire et institutionnel en matière de Réduction des Risques de Catastrophes**

Le cadre politique, juridique, réglementaire et institutionnel à un peu évolué, seulement la coordination et synergie des acteurs est reste un défi dans la réduction des risques de catastrophes en Guinée.

## V. ORIENTATIONS ET REPOSES STRATEGIQUES

### 5.1. Fondements de la Stratégie :

#### 5.1.1. Référentiels de cadrage de la SNRRC 2023-2030

Depuis 2018, la Guinée s'est dotée d'une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes qui s'étend sur la période de 2018-2023 ; pour la période de la transition, un plan de référence intérimaire (PRI) qui est le principal de document d'orientation politique et stratégique pour la période de 2023- 2025.

Les résultats de plusieurs études réalisées récemment sont pris en compte, notamment, les résultats de l'étude de l'analyse de la vulnérabilité des capacités de réponses aux urgences humanitaires en république de Guinée, réalisée en 2022 ; l'étude réalisée par l'UNICEF sur les questions du climat et enfants en Guinée, les résultats du rapport d'évaluation à mi parcourant du cadre de Sendai et de la stratégie africaine de réduction des risques de catastrophes ....

#### 5.1.2. Marqueurs de qualité

Au cours des prises de contact avec les parties prenantes, plusieurs recommandations ont été faites par rapport à l'actualisation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, notamment:

- ***L'amélioration de la coordination dans la gestion des catastrophes***

La prise de contact avec les parties prenantes souligne un faible niveau

de coordination dans la gestion des catastrophes à tous les niveaux (national, communal, régional et préfectorale) ; la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes a du mal à mieux assuré une coordination efficace.

- ***La prise en compte de l'amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et juridique de la gestion des catastrophes en Guinée***

Aujourd'hui, il y a plusieurs acteurs qui interviennent dans le processus de réduction des risques de catastrophes, plus de 23 acteurs dont 7 au niveau du public (CENAGCUE, ANGUCH, DNPC, DNH, ANM, ANIES, FDSI). L'intervention des acteurs publics est confrontée aux problèmes de conflits de pouvoir et de compétence, ce qui nécessite aujourd'hui un arbitrage du gouvernement pour clarifier les rôles et actualiser les attributions de chaque acteur public.

- ***Le financement et investissement sur la réduction des risques de catastrophes***

Suite à l'inventaire des investissements et infrastructures dans la réduction des risques de catastrophes, les infrastructures aménagées pour la santé, l'eau et l'hydraulique ; l'apport du secteur privé reste relativement très faible ; ce qui nécessite l'implication du secteur privé pour les financements.

- ***L'intégration du concept de RRC dans les programmes de développement***

L'analyse de la vulnérabilité des secteurs d'activité ressort clairement les difficultés liées à l'intégration des problématiques de risques de catastrophes dans les programmes de développement durable et locale, les projets d'investissement et sociaux.

Parmi les secteurs le plus vulnérables figurent notamment l'agriculture, la pêche, le commerce, l'élevage et le transport...

Les incendies et accidents de transport sont fréquemment enregistrés dans le secteur du commerce ; les inondations et feux de brousse dans le secteur de l'agriculture ; les épidémies dans le secteur de l'élevage

- ***L'aménagement, l'entretien et la sécurisation des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement***

Avec l'apparition fréquente des risques de catastrophes comme l'incendie, feux de brousse et inondations pendant ces dernières années, le niveau de vulnérabilité des personnes et infrastructures est très élevé, notamment celui des infrastructures d'habitat, sanitaire, scolaires, hydrauliques, des moyens d'existence et des biens productifs ; des dommages et pertes liés aux catastrophes sont considérables.

- ***La délocalisation des sites et unités industrielles se trouvant dans les centres villes***

Avec un taux d'urbanisation de plus de 35%, les villes grandissent vite et de façon incontrôlée ; la croissance démographique et d'urbanisation

vont aussi plus vite que la politique d'urbanisation ; aujourd'hui, plusieurs sites et unités industrielles se trouvent dans les centres villes, notamment les dépôts d'hydrocarbure, les usines et plusieurs unités industrielles dans le grand Conakry, la décharge de la minière, les camps militaires en plein centre-ville etc...

- ***Le développement du partenariat et coopération dans la réduction des risques de catastrophes***

Le niveau de partenariat et de coopération est très faible dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes et des urgences, ce qui ne facilite pas le transfert de compétence ou de technologie.

- ***La protection des enfants et lutte contre les violences basées sur le genre***

### **5.1.3. Arrimages et articulations**

La Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe de la Guinée est arrimée et articulée aux référentiels internationaux qui sont :

- **Le Cadre d'Action de Sendai 2015-2030,**
- **Le rapport d'évaluation à mi parcourt du cadre de Sendai ;**
- **Les objectifs du développement durable,**
- **Le Traité sur le changement climatique adopté à la suite des différentes CdP,**
- **Le cadre référentiel régional en matière de RRC pour l'Afrique**
- **La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes 2018-2023 ;**

- **Le programme de référence intérimaire (PRI 2023- 2025) ;**
- **Les études réalisées sur la réduction des risques de catastrophes en Guinée au cours des cinq trois dernières années ;**
- **Les orientations nationales et documents sectoriels (plan national d'adaptation, programme pays de lutte contre les changements climatiques, les contributions déterminées au niveau nationales CDN etc...)**

De même, la présente stratégie est arrimée aux politiques et plans sectoriels du pays en matière du changement climatique, du genre, de l'environnement, de l'éducation, de la planification et d'aménagement du territoire et de la gestion des déchets etc.

#### **5.1.4. Cadre d'Action de Sendai pour la réduction des risques (2015-2030)**

Ce référentiel mondial pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) a été adopté à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, qui s'est tenue à Sendai, Miyagi (Japon), du 14 au 18 mars 2015.

Lors de cette conférence, les Etats, après avoir examiné et évalué la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyōgo (2005-2015), ont défini de nouvelles modalités de coopération dans le cadre post-2015.

#### **5.1.5. Stratégie régionale Africaine de la RRC**

La réduction des risques de catastrophe (RRC) en Afrique est

portée par la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe. Cette stratégie est mise en œuvre à travers le Programme d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine et du Programme d'action élargi pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine qui prend en compte les objectifs de développement durable (ODD), et l'Agenda 2063.

C'est à cet effet que le Conseil exécutif de l'Union africaine, dans sa décision [EX.CL/Déc.858 (XXVI)], adoptée lors de sa 24ème session, en janvier 2015, a demandé à la Commission de l'Union africaine de faciliter l'examen du Programme d'action élargi pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine en l'alignant sur le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

Suite à la décision, les Etats membres de l'UA ont lancé un processus d'élaboration d'un plan d'action pour l'application du Cadre de Sendai en Afrique, comprenant :

- **L'évaluation de l'état de mise en œuvre du Programme d'action élargi,**
- **La modification du Programme d'action élargi de la Stratégie régionale africaine.**

Ainsi, le Programme d'action porte sur les priorités ainsi que sur les actions à entreprendre par toutes les parties prenantes en matière de réduction des risques de catastrophes en Afrique en vue de l'application du Cadre de Sendai sur le continent.

# VI. REPONSE STRATEGIQUE ET PRINCIPALES INTERVENTIONS

## 6.1. But

Le but de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes est de rendre les populations guinéennes plus résilientes, atténuer les effets des catastrophes, des

urgences environnementales et humanitaires, de sauver les vies humaines et protéger les biens et infrastructures socio-économiques.

## 6.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes vise :

- **Améliorer la gouvernance des risques de catastrophes**
- **Promouvoir l'investissement sur la réduction des risques de catastrophes**
- **Développer les partenariats et coopérations dans la réduction des risques de catastrophes**

- **Promouvoir les aménagements et protection des infrastructures d'adaptation et de résilience**
- **Améliorer l'information, la sensibilisation et l'éducation environnementale**
- **Promouvoir le renforcement de capacités des acteurs en charge de la gestion des catastrophes**
- **Promouvoir la résilience des villes et personnes vulnérables.**

## 6.3. Principes Fondamentaux

Cette stratégie sera guidée dans sa mise en œuvre par non seulement les principes généraux (Solidarité, Responsabilité commune, Non-discrimination, Humanité, Impartialité, Neutralité, Coopération, Souveraineté territoriale, Prévention et Rôle des médias), mais essentiellement par les principes éthiques applicables avant les catastrophes ci-dessous énoncées :

### 6.3.1. Edition de mesures de prévention

Il convient de faire bénéficier toute personne des mesures de prévention

des catastrophes garantissant par des moyens appropriés la protection de son intégrité physique et de son patrimoine et capables d'opposer un niveau adéquat de résilience face aux catastrophes et profitant des retours d'expérience recensés dans les divers pays en ce qui concerne chacun des types de catastrophes possibles. Ces mesures de prévention sont spécialement adaptées aux divers types d'aléas et aux diverses catégories de personnes vulnérables afin de mieux garantir le bénéfice des mesures de sécurité les plus rigoureuses.

### **6.3.2. Importance d'un environnement sain et de qualité**

En raison des services que rendent les écosystèmes, il existe une relation directe entre la qualité de l'environnement, y inclus la protection des écosystèmes, le niveau d'exposition aux aléas naturels et la capacité de réaction des communautés. De ce fait, l'existence d'un droit à un environnement sain permet de mieux protéger à la fois les écosystèmes et les populations voisines ainsi que leurs biens qui sont alors moins vulnérables et plus en sécurité.

## **6.4. Information préalable**

Toute personne peut demander, diffuser et recevoir des informations fiables, tant scientifiques que vulgarisées, accompagnées si besoin d'explications (y compris sur les alertes et les conseils relatifs aux mesures à prendre en cas de survenance d'une catastrophe) sur les risques auxquels elle est exposée et sur les mesures à adopter pour prévenir et réduire les risques ou limiter les effets d'une catastrophe.

Les mesures de prévention et les alertes varient avec le type de catastrophe envisagé.

Les États, les autorités régionales et locales, les hôpitaux et les écoles, les

### **6.3.3. Éducation, formation et sensibilisation en matière de résilience aux catastrophes**

Toute personne, y compris les enfants et les personnes handicapées, leurs familles, ceux qui s'occupent d'eux, les enseignants, les fonctionnaires et les dirigeants et salariés des entreprises reçoivent une éducation et une formation appropriée capable de renforcer leur résilience aux catastrophes et de créer une perception et une culture de prévention et d'adaptation aux risques.

## **6.5. Participation**

Toute personne peut être consultée et participer à l'élaboration des plans et programmes de prévention et de réduction des risques de catastrophe,

entreprises font en sorte de produire et fournir des informations de qualité selon des modalités et dans un langage facilement compréhensible par tous, sur les risques de catastrophe et les mesures préventives à adopter pour réduire ces risques.

Cette information inclut les risques liés à la construction des maisons et infrastructures publiques. Ces informations sont délivrées sous la réserve des limites liées au niveau de la connaissance, à la possibilité de prévision de risques et à la disponibilité de ces informations.

des plans d'urgence et d'organisation des secours, ainsi qu'à l'adoption des projets publics ou privés qui peuvent être à l'origine directe ou indirecte de

catastrophes, de leur réduction ou de leur aggravation. Cette participation se déroule tant au niveau national

que local. Sa mise en œuvre implique l'ensemble des acteurs locaux.

## 6.6. Liberté d'expression

Toute personne peut manifester publiquement son opinion, ses craintes et ses souhaits et participer au débat public sur la prévention des risques de catastrophe, sur les prévisions des

autorités publiques et des acteurs privés, sur les mesures d'assistance et de restauration telles qu'elles sont envisagées dans l'hypothèse de la survenance d'une catastrophe.

## 6.7. Accès à la justice

Toute personne bénéficie d'un procès équitable et d'un recours effectif pour garantir la protection, le respect et la jouissance de ses droits en ce qui concerne les mesures de prévention

envisagées ou au cas d'inaction des autorités publiques pour adopter des mesures de réduction des risques de catastrophe et pour organiser les secours.

## 6.8. Prévention des catastrophes sur les lieux de travail

Tous les travailleurs sont informés en temps utile des risques de catastrophes pouvant survenir sur leur lieu de travail ainsi que sur les effets des catastrophes naturelles et

technologiques. Ils bénéficient d'une formation spéciale adaptée à la prévention et aux réponses possibles face aux catastrophes.

## 6.9. Prévention des catastrophes sur les lieux de loisirs et de tourisme

Toutes les personnes sont informées des risques de catastrophes pouvant survenir dans le cadre de leurs loisirs ou activités touristiques ainsi que sur les effets des aléas naturels et des dangers technologiques.

Ils peuvent bénéficier d'une information spéciale adaptée à la

prévention et aux réponses possibles face aux catastrophes leur permettant de prendre connaissance, dans une langue accessible, des plans de secours et des comportements à avoir lors de la survenance d'une catastrophe.

## 6.10. Prévention des catastrophes dans les lieux publics (les écoles et les hôpitaux)

Les usagers des lieux publics, notamment les écoles et les hôpitaux, sont informés des risques de catastrophes qui peuvent menacer ces bâtiments. Cette information contient les mesures

spéciales de réponses possibles face aux catastrophes et fournit, dans une langue accessible, l'essentiel des plans de secours et des comportements à adopter lors de la catastrophe.

## 6.11. Prévention spéciale destinée aux groupes les plus vulnérables

Les femmes enceintes, les enfants, les handicapés, les personnes âgées, les malades, les blessés, les populations autochtones, les déplacé environnementaux, les minorités ethniques et religieuses et les membres les plus désavantagés

de la société, y compris les personnes ou groupes de personnes qui sont victimes du racisme bénéficient des mesures de prévention des catastrophes adaptées à leur situation de vulnérabilité préexistante.

## 6.12. Organisation et participation aux exercices d'alerte

Afin de renforcer la résilience aux catastrophes, des exercices d'alerte et des simulations, ainsi que des campagnes nationales et locales d'information et d'alertes sont régulièrement organisées avec la participation active des autorités locales, des organismes de secours,

des entreprises, des populations concernées et des personnes de passage. Des modalités spéciales sont prévues au profit des handicapés, en particulier des personnes malentendantes en cas d'usage de sirènes.

## 6.13. Évacuation préventive de populations

En dehors de risques graves et imminents, toutes les mesures nécessaires sont adoptées, autant qu'il est possible sans mettre en péril la sécurité des populations, pour éviter les évacuations et déplacements temporaires de populations en raison des risques de catastrophes. Les évacuations forcées avant la

catastrophe ne devraient pas pouvoir être organisées sauf péril imminent. Les personnes s'opposant à leur évacuation le font à leurs risques et périls.

Les personnes, groupes et communautés évacués en raison des risques graves et de menaces

imminentes de catastrophes sont dûment informés du moment de l'évacuation, de ses modalités, de lieux de destination et de la durée envisagée.

Les conditions de l'évacuation garantissent la protection de leur dignité et de leurs droits fondamentaux

y compris la protection spéciale de leur propriété et de leurs biens. Des modalités opérationnelles spéciales d'évacuation sont prévues et appliquées pour l'évacuation des personnes affectées dans les zones préalablement identifiées par les autorités locales.\*

## VII. PRINCIPALES COMPOSANTES OU AXES STRATÉGIQUES

### AXE STRATEGIQUE 1: AMELIORER LA GOUVERNANCE DES RISQUES DE CATASTROPHES

#### 1. Améliorer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique

##### Actions stratégiques:

- Clarification des rôles des acteurs en charge de la gestion des catastrophes
- Elaboration et adoption des lois sur la gestion des catastrophes et urgences environnementales ;
- Mise en place d'une unité de suivi et de régulation des externalités liées aux catastrophes ;
- Elaboration d'un code sur les catastrophes et urgence environnementales

#### 2. Mise en place des systèmes d'alerte précoce multi aléas

##### Actions stratégiques:

- Etendre la mise en place des systèmes d'alerte précoce dans les différents secteurs d'activité ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des systèmes d'alerte précoce dans les secteurs d'activité ;
- Mise en place des comités de veille environnementale et des indicateurs des risques de catastrophes ;
- Renforcement de capacités des acteurs des comités et cellules de veille, des groupes d'action local ;

- Mise en place d'un mécanisme de partage des données et informations des systèmes d'alerte précoce ;

- Mise en place d'une salle de veille et de surveillance pour la RRC

#### 3. Intégration de la RRC dans les programmes de développement

##### Actions stratégiques:

- Elaboration d'un plan d'intégration de la RRC dans les programmes sectoriels de développement
- Elaboration des manuels et guide de prise en compte des risques de catastrophes dans les projets ;
- Intégration de la RRC dans les programmes de développement durable et local
- Intégration des concepts de catastrophes et urgences environnementales dans les programmes de formation scolaire et universitaire.

#### 4. Améliorer la communication sur les catastrophes

##### Actions stratégiques:

- Création d'un observatoire national des catastrophes et urgences ;
- Implication des médias et presses dans la gestion des informations

## 5. Améliorer la transparence, la redevabilité et la vulgarisation dans la gestion des catastrophes

### Actions stratégiques:

- Faire la cartographie des acteurs intervenant dans la gestion des catastrophes et actions humanitaires de la base au sommet ;
- Faire la cartographie des initiatives,

projets et programmes en lien avec la RRC ;

- Partager les résultats et rapports d'activités des initiatives, recherches, études et projets ;
- Créer d'une bibliothèque nationale physique et numérique ;
- Partager des rapports des structures en charge de la gestion des catastrophes.

## AXE STRATEGIQUE 2: PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT SUR LA RRC

### 1. Création d'un Fonds National de secours et d'urgences

### Actions stratégiques:

- Faire une étude de capitalisation et valorisation des acquis sur la mobilisation des fonds sur la gestion des catastrophes ;
- Mise en place d'un fonds national de secours et d'urgences ;

### 2. Inciter le financement dans la réduction des risques de catastrophes et urgences

### Actions stratégiques:

- Elaborer une politique nationale de financement sur la gestion des risques et catastrophes ;
- Organiser des forums sur l'investissement des projets de gestion des catastrophes ;

• Organiser des ateliers d'information et de plaidoyer sur la mobilisation des fonds

- Développer des outils et instruments de financement climatique ;
- Renforcer les capacités des acteurs sur la mobilisation des fonds sur les dommages et pertes liées aux catastrophes ;
- Elaborer un document de référence sur l'évaluation des besoins post catastrophes et cadre de relèvement (PDNA) ;
- Financer des projets d'innovation dans la gestion des catastrophes ;
- Financer des startups de réduction des risques de catastrophes et urgences ;
- Promouvoir le partenariat public privé dans le financement des projets de RRC

## AXE STRATEGIQUE 3: DEVELOPPER LES PARTENARIATS ET COOPERATIONS DANS LA RRC

### 1. Développer les partenariats dans la RRC

### Actions stratégiques:

- Développer des accords de partenariat dans la prévention et

gestion des catastrophes entre les acteurs ;

- Développer des accords de jumelage entre les acteurs guinéens et étrangers dans la RRC entre les acteurs ;

- Promouvoir le volontariat et bénévolat dans la RRC ;
- Promouvoir le partenariat public privé dans la gestion des catastrophes ;
- Améliorer les relations entre les Services de Protection Civile (SPC) et les populations ;
- Renforcer le suivi et la coordination des ONG et des mouvements associatifs ;

## 2. Développer les coopérations dans la RRC

### Actions stratégiques

- Promouvoir le transfert des compétences dans la RRC ;
- Promouvoir le transfert de technologie dans la gestion des catastrophes ;
- Signer des conventions en matière de RRC.

## AXE STRATEGIQUE 4: AMENAGEMENT ET PROTECTION DES INFRASTRUCTURES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE

### 1. Aménagement des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement

#### Actions stratégiques

- Contribution à l'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et promotion de la gouvernance du secteur de l'eau en milieu rural et semi-urbain

### 2. Aménagement des infrastructures de base socio-économique

### Actions stratégiques

- Construction de Magasin de Stockage de Vivre Secours
- Délocaliser les sites et industries à haut risque se trouvant dans les centres villes
- Protéger les infrastructures publiques

## AXE STRATEGIQUE 5: AMELIORER L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

### 1. Promouvoir l'information sur les catastrophes et urgences

#### Actions stratégiques :

- Elaboration l'annuaire des acteurs en charge de la gestion des catastrophes et urgences
- Production annuelle de l'annuaire statistique du MSPC et de la

cartographie sécuritaire

- Organisation des conférences et tables rondes sur les thématiques des catastrophes et urgences
- Animation des émissions radio et télévision sur les RRC

## 2. Promouvoir la Sensibilisation

### Actions stratégiques:

- Elaboration d'un plan national d'information, de sensibilisation et d'éducation environnementale sur les questions de catastrophes et urgences ;
- Elaboration des manuels et guides de sensibilisation pour les acteurs opérationnels ;
- Formation des animateurs et assistants techniques des gestionnaires des catastrophes ;
- Formation des volontaires et bénévoles ;
- Organisation des campagnes de sensibilisation à travers les différents canaux de communication

(éducation, sport, culture, religion etc...)

- Sensibilisation et plaidoyers pour la protection de l'environnement et l'intégration du concept genre et changement climatique

## 3. Faire des Plaidoyers

### Actions stratégiques:

- Organisation des plaidoyers auprès des décideurs politiques ;
- Organisation des plaidoyers au niveau sous régional et international ;
- Organisation des plaidoyers en faveur des femmes, des enfants et autres personnes vulnérables.

## AXE STRATEGIQUE 6 : PROMOUVOIR LE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN CHARGE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

### Actions stratégiques:

1. **Amélioration de la connaissance des catastrophes ;**
  2. **Renforcement des capacités techniques, opérationnelles et logistique des acteurs**
- Renforcement de la coordination des acteurs nationaux et internationaux dans la gestion des

RRC

- Extension des services de protection civile dans toutes les communes
- Achat de Camions Incendie, de Véhicules de secours et d'assistance aux victimes,
- Equipements des points focaux et comités locaux de gestion de catastrophes ;

## AXE STRATEGIQUE 7: PROMOUVOIR LA RESILIENCE DES VILLES ET PRONNES VULNERABLES

### 1. Renforcer la résilience des villes vulnérables

### Actions stratégiques:

- Participation à l'assainissement et la salubrité publique des villes

- Conduite d'opérations d'assainissement des bidonvilles et exploration des moyens efficaces de fourniture des logements sociaux aux plus pauvres ;

- Promotion des énergies renouvelables et des technologies alternatives

## **2. Renforcer les capacités de personnes vulnérables**

### **Actions stratégiques :**

- Renforcement de la prévention, de la prise en charge des maladies et des situations d'urgence ;
- Construction du Centre d'Opération d'Urgence de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de la République de Guinée à Conakry ;
- Mise en place d'un mécanisme de prise en charge des personnes sinistrées.

## **3. Renforcer la sécurité des personnes et de leur bien**

### **Actions stratégiques :**

- Amélioration de l'accès des citoyens et citoyennes aux services des forces de défense et de sécurité

## **4. Promouvoir l'autonomisation des femmes et jeunes**

### **Actions stratégiques :**

- Développement des activités génératrices de revenus à travers l'entrepreneuriat vert et bleu
- Appui à la promotion de l'Entreprenariat Social
- Appui à l'autonomisation des jeunes et des femmes ;
- Promouvoir la prévention et la lutte contre les VBG

## **AXE STRATEGIQUE 8 : PROTEGER LES ENFANTS ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASES SUR LES VIOLENCES**

### **1. Intégrer la protection des enfants dans les documents de développement**

- Informer et sensibiliser les acteurs sur la protection des enfants face aux catastrophes et urgences ;
- Renforcer les capacités des acteurs sur la prise en compte de la protection des enfants dans les planifications ;
- Aménager des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement accessibles aux enfants.

- Lutter contre les violences basées sur le genre
- Informer les femmes et jeunes sur la violence ;
- Organiser des conférences sur la violence basée sur le genre ;
- Organiser des campagnes de plaidoyers pour la lutte contre les violences basées sur le genre.

## VIII. APPROCHE DE MISE EN OEUVRE

Pour la mise en œuvre de cette stratégie, une approche holistique sera utilisée. Elle tiendra en compte des plans de développement sectoriels (Education, Environnement, santé, agriculture, élevage, pêche, transport, nutrition, météorologie, sismologie, etc.).

De manière spécifique, la mise en œuvre de cette stratégie se focalisera sur cinq (5) piliers :

- Partenariat et coopération internationale;
- Appropriation et renforcement de capacités;
- Mobilisation des ressources;
- Plaidoyer & communication;
- Et Genre & Inclusion.

### 1. Partenariat et Coopération Internationale (Public Et Privé)

Pour la mise en œuvre de la stratégie actualisée de réduction des risques de catastrophes SNRRC 2024- 2030 ; la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes doit mobiliser organismes membres du système des Nations Unies, des ONG internationales, les institutions nationales et internationales ; les organismes donateurs et le secteur privé afin de travailler en partenariat avec les services et agences en charges de la prévention et gestion des catastrophes et des urgences.

Il y a aussi la nécessité d'impliquer les centres de recherches et de formation, les cabinets d'études, les organes de presses, les bénévoles

et volontaires et les organisations communautaires de base.

### 2. Appropriation Et Renforcement De Capacités

Pour l'appropriation, il faut analyser les parties prenantes et définir les canaux de communication avec chacune d'elle. Faire plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation du sommet jusqu'à la base et dans les différents secteurs d'activités.

Il s'agira également d'inciter les acteurs à intégrer les questions de catastrophes et urgences dans leur plan d'action. La coordination nationale devra mettre l'accent sur l'évaluation des besoins de renforcement de capacités de l'ensemble des services ou agences impliqués dans la gestion des catastrophes.

En ce qui concerne le renforcement de capacité, il faut d'abord le diagnostic et l'évaluation des besoins de formations et de renforcement de capacités techniques, politique, logistiques et financières et du capital humain.

Ensuite procéder aux renforcements de capacités suivant le plan de formation défini à la suite du diagnostic.

### 3. Mobilisation Des Ressources

La mise en œuvre de la présente stratégie requiert la mobilisation des ressources humaines et financières. Pour cela, la plateforme nationale de la RRC devra bâtir une stratégie

de mobilisation de ressources robuste, claire, cohérente, inclusive, participative et simplifié en matière d'idées de projets par services, agences et par niveau (local, préfectoral, régional et national).

Ce travail nécessite la disponibilité des ressources humaines compétentes sur les outils et mécanisme des différents financements climatiques, notamment les financements vert et bleu ; plusieurs fonds sont saisissables, notamment le fonds carbone, le fonds FECCAN, le fonds mondial de l'environnement, le fonds vert climat etc...

**La mobilisation des fonds sera faite à travers une stratégie de mobilisation suivant plusieurs angles :**

- Ressources financières internes :**

Axées sur les budgets publics y compris ceux des collectivités et divers autres fonds nationaux (environnement, aide d'urgence, etc.). Il y a aussi des apports des OSC, ONG nationales et le secteur privé (sociétés minières, industries, banques, etc.).

- Ressources financières externes :**

Axées sur le renforcement de la coopération avec les institutions bi et multilatérale présentes en Guinée, les organisations internationales et les agences du SNU.

- Resource financière par les partenariats publics privés**

La Guinée dispose de plusieurs instruments de financement, notamment les crédits bail, le leasing, les partenariats publics privés etc...

#### **4. Plaidoyer & Communication**

La stratégie de plaidoyer doit être participative et inclusive et à tous les niveaux de décision, notamment la présidence, la primature et Ministères, le Conseil National de la Transition/ Assemblée Nationale, le Conseil Economique et Sociale, au niveau des collectivités locales et des institutions nationales et internationales, les ambassades et fonds qui financent la réduction des risques des catastrophes.

Pour la communication, la mise en place d'un observatoire nationale des catastrophes et urgences est nécessaire pour produire chaque année des annuaires statistiques.

Les acteurs nationaux, sous le leadership de la plateforme nationale, affirmeront leur présence sur la scène nationale grâce à un plan cohérent et intégré de communication qui mettra en exergue l'efficacité de l'approche, les résultats des interventions, l'enthousiasme et l'engagement dans la mise en œuvre des programmes et projets. Ces efforts devront être reconnus par le gouvernement et les partenaires.

#### **5. Genre & Inclusion / Genre & Diversité**

La mise en œuvre de la stratégie doit tenir compte de l'implication de tout le monde, la protection et la prise en compte des préoccupations de tous ; l'approche sera inclusive au genre et aux groupes de personnes marginalisées ou vulnérables (enfants, jeunes, femmes, personnes à mobilités réduites, les albinos et d'autres personnes malades, etc.).

L'implication des personnes ressources dont celles qui sont âgées ayant une certaine expérience doivent participer à la conception

et la mise en œuvre des documents stratégiques d'alerte, de réduction des risques de catastrophes et urgences.

## IX. CADRE DE SUIVI - EVALUATION - RECHERCHES

Pour la mise en œuvre de cette stratégie actualisée pour la période de 2024- 2030, les actions de suivi et d'évaluation de la stratégie seront menées aux différents niveaux opérationnels (interne et externe).

Chaque service ou agence fera le suivi évaluation des axes stratégiques et activités lui concernant, avec l'appui de son Bureau Stratégique de Développement, son propre plan de suivi évaluation et recherche.

De même, chaque composante de la stratégie sera suivie et évaluée par la

cellule de suivi-évaluation au sein de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes.

Chaque service ou agence fera le suivi des informations sur son personnel, son budget et toute autre question d'ordre technique ou administratif de sa structure sur la base de son propre plan de suivi évaluation.

A la fin de chaque année, un rapport annuel de suivi et d'évaluation et recherches sera produit et vulgarisé.

### BIBLIOGRAPHIE

N°	TITRE DU DOCUMENT	ANNEE D'ÉDITION
1.	Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030	Mars 2015
2.	Document de synthèse du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe pour la période 2015 - 2030	Avril 2015
3.	Politique Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes PNGRC en Guinée	Octobre 2016
4.	Politique nationale de l'environnement	2016
5.	Plan de Contingence National de la Guinée	Mars 2018
6.	Rapport d'évaluation des Capacités nationales en matière de réduction des risques et de gestion des catastrophes en Guinée	2016
7.	Stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe - CNGCUE Guinée	Décembre 2012
8.	Rapport National de la République de Guinée sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'actions d'Istanbul 2011-2020	Septembre 2015
9.	Rapport d'Evaluation des besoins en renforcement de capacités du CENAGCUE	Décembre 2017

10.	Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement - PNUAD Guinée 2018-2022	
11.	Termes de Référence du Comité Permanent Inter-Agences (COPIA) Stratégique et Technique	
12.	Termes de référence du Sous-Cluster Protection de l'Enfant en Guinée	
13.	Termes de référence du Sous Cluster Prévention et de Réponses aux VBG	avril 2001
14.	Stratégie de gestion des risques de catastrophe en Afrique de l'Ouest et au Sahel FAO (2011 - 2013)	2011
15.	Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes naturelles du Togo 2013 - 2017 RESEN Guinée "Chapitre portant sur l'Analyse des risques et vulnérabilités dans le système éducatif guinéen"	2013 - 2017
16.	Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes & Plan d'Action de la Côte d'Ivoire	2018
17.	Principes éthiques pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience des personnes  (Accord EUR-OPA - Risques Majeurs -DG II Démocratie -Conseil de l'Europe Tél: +33 388 41 29 37 / +33 388 41 35 22 / +33 388 41 30 27 / Fax: +33 388 41 2728	Octobre 2011
18.	Disaster Preparedness Process Report of Plan International Guinée	
19.	Présentation PowerPoint sur "la gestion des risques de catastrophe au Sénégal"	2015
20.	Proposition de Schéma d'un Programme National de renforcement des Capacités en matière de	
21.	Résilience, Réduction des Risques et de gestion des (Gouvernement-SNU-PTF)	Juillet 2016
22.	Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire – Unicef	Mai 2010
23.	La Guinée en chiffre 2016 de l'Institut National de la Statistique	2016
24.	Plan Stratégique de la Croix Rouge Guinéenne 2015-2020	
25.	Stratégie de Coopération de l'OMS avec la Guinée 2016-2021	
26.	Annuaire statistique 2016 de l'Institut National de la Statistique	2016
27.	Draft du Rapport de la cartographie des acteurs en Guinée –par le SNU Août 2018	2018
28	Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes	2019

29	Plan stratégique de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes	2019
30	Contribution déterminée Nationale révisée	2021
31	Etude sur la cartographie des risques de catastrophes en Guinée  (CENAGCUE)	2021
32	CRIA – UNICEF	2022
33	Etude sur la vulnérabilité (ANGUCH)	2022
34	Programme de Références Intérimaires (PRI- 2022- 2025)	2022
35	Politique nationale de l'assainissement (PNA)	2023



unicef